

Section Patrimoine

C.I.S.
N° 22

Les églises (1)



L'église de Wiry au Mont en 1860 (coll. Maqueron BM Abbeville)

dans la communauté de communes
de la région d'Hallencourt

J'ai honte (Roland Dumont)

Y a-t-il des enfants dans la salle ? ... Car j'ai honte ! ...

Quand j'étais tchot, y parouait eq j'étais infernal. Papa, qui n'aimouait point d'trop m'conduite, il a décidé avec Manman, qu'ej s'rouais éfant d'tcheur, pour em fouaire drécher. J'em su calmé avec l'âge, mais l'décision d'mes parints al n'o poua servi à grand cose tout d'suite.

Dins no bouenne vièle église, avec no boin viux Monsieur l'tchuré, oz'avouèmes putot l'diabe din l'corps. À l'époque, éch l'église al étouot rimplie tous les dimanches, à l'messe, à vrêpes et pi à toutes chés occasions.

J'avoais treuvé eine tchote glace ed poche qu'al évnouait seurmint d'eine grande sœur. Min plaisi, pi ch'ti d'mes chnapans d'camarades, ch'étoait d'ébleuir chés vieilles femmes qui z'étoaient d'sus chés premiers bancs in route à prier, avec leu capieux noères pi leus lîves ed'messe ed'sus leus j'nous. I fallouait vire chés grignées qu'al efsouaient au bout d'un tchot momint ! O z'avouèmes étou, avec mes camarades, attrapé des guernouilles dins eine mar tout près d'ech l'église. Pi o z'avouèmes erlaché chés bétails lo dins chés bancs otchupés par chés filles. Mon Diu Manman, qué les cris ! I n'no même qui sont monté tout d'bout su chés bancs ! O z'avouèmes aussi, un jour qu'oz'étoèmes couère pu décidé à fouaire l'andouille, mis des œufs d'guernouilles bien gluants dins chés tchots bénitiers qui s'trouvtent à l'intrée d'ech l'église. Lo, o z'avons été dénoncés par chés filles. J'ai yeu mes eurreilles bien réqueuffé par min pauv père qui n'avouait point du tout apprécié nos conneries.

Au momint d'chés ourlons, on n'avouèmes toujours quéques uns dins eine grande bouète d'alleumettes. In pleine messe, o'zé lachouèmes, chés bétails lo, in douce ... Y'avoauait d'al distraction dins chés prières !

Pi dins tout o, no brave abbé, un peu vieillissant, mais couère bien alerte, y no disouait point souvint grand cose. « Soyez sages, mes enfants ... Dieu vous regarde ... » qui disouait. Nous, oz'étoèmes calmés pour un tchot momint. Oz'étoèmes tertous aussi libertin l'un qu'l'eute. Portant, o'z'avons tertous à peu près bien tourné. D'abord, i y'o qu'à m'raviser...

No'z'églises (Francis Darras)

- O n'peut point dire ! Al est belle et pi bien fouaite ! Al a d'belles lingnes, al est élancée et pis bien proportionnée. ch'est vramint comme o, que j'l'ai ker !

- Mais quoi qu't'os Victor ? T'as bu un coeu d'cide ed trop. N't'énerves point, tu vos avoér ène attaque ! Tu cominches à perde la boule !

- C'mint o, qu'ech perd la boule ! Ech sus aussi récint q'ti ! Bien seur, al n'est point aussi rétuse eq no cathédrale. I n'y o point des aussi belles estatues mais quand même, o peut dire eq no église a n'in veut bien d'z'eutes. Nos vius, quant i l'ont monté, i z'avouaient du goût et pis du courage, même ed trop. Bien seur, i z'avouaient du comprendre eq chés gins d'achteure i z'allouaient être plus grands pour l'avoèr faite si heute, mais à ch'point lo est un molé exagéré.

A été bâti pour des girafes sans doute et pourtant à ch'momint lo i n'y avouait point d'balai à manche télescopique pour foaire chés arignées ! Pour chés carrieux, i z'ont trouvé ch'truc, i z'ont pinturluré, comme o ni vu, ni connu, j't'imbrouille !.

Vu l'hauteur, un eute désagrément, ch'est l'chauffage. C'mint voulez-vous récauffer ène pièche pareille ? Ch'n'est point avec quiques brûlots à gaz, qu'o peut donner du bien être à chés gins !

R'marquez, nos viux i n'avouaient rien, sauf peut-être ène brique queue inv'loppée dins in jornal pour récauffer leus pieds. À ch'momint lo, o n'avouait point d'polaire, ni d'après-skis !

O direz sans doute qu'ech su maldisant, mais in définitive, i feut l'avouer, al m'plait bien et dins chés villages, où qui y'in no point (y sont rares), al manque ! Passe que, quant o r'vient dins sin poéyis, ech ralimint, ch'est clotcher ed no église.

No clotcher (Pierre Barbette)

Ch'est in clotcher comme granmint d'eutes mais v'lo ch'est l'note ! I s'voét d'loin no clotcher ! J'éme souviens quint j'étoais tchot, qu'on r'v'nouèmes in voéture à bidet, rayu d'eine journée passée à piétiner sus ch'martché épi sus chés treutoères, qu'min père disoit : « J'voés no clotcher, on sommes rintrés ». D'vire no clotcher, j'n'étoais pu r'cran. Ech bidet i s'métoait à treuter sans qu'el cachoère al'euche clatché à ses eueilles. Min père i disoit qu'el jumint sintoait s'n'échurie, mi j'croés qu'ch'étoait pace qu'al avoait vu no clotcher.

I paroét qu'in l'voéyant d'loin no clotcher, il o servi d'érpère pour chés artilleurs pindant la djère pour pointer leus canons. J'éne sais point si ch'est vrai ; in tout cas, i z'ont trouvé l'moéyin d'foute un obus au mitan d'éch l'église.

Dins no clotcher, i y'o eine belle cloque. A ch't'heure on n'el l'intind pu souvint. On sonne quéque queu d'avant l'messe, quate chonq foès par an, eine volée el veille d'un intermint, pi ch'est à peu près toute. Ed'avant al sonnoait tous les jours : au matin pour el messe basse, à midi pour pour l'ingélus et pi pour dire à chés laboureux qu'i falloait rentrer pour diner. Ech diminche al sonnoait el grand messe, pi à midi comme tous les jours, pi coère à la brume pour chés vépes. Al sonnoait itou pour apler chés gins quint i avoait l'fu : ch'étoait l'tocsin. Quint i avoait un mort, o sonnoait troés volées au matin, troés volées au soèr pindant troés jours. Heureus'mint i n'y avoait point qu'des choses tristes, al carionnoait joéyeuse no cloque pour chés mariages et pi chés baptêmes.

Dins no clotcher, i o itou eine heurloge. On l'voait d'assez loin pour qu'chés laboureux ou chés feutcheux i puchtent vir l'heure ed chés camps. A n'o qu'troés cadrins no heurloge : i n'y in no jamoais yeu d'ech coté qui donne su ch'poéyi voésin : i n'y avoait point d'raison d'donner l'heure à z'eutes, i n'avouétent qu'à r'bailler leu clotcher à eux !

In heut d'no clotcher i o un bieu co in tchuive. J'éne l'ai vu d'près qu'eine foés ? Après la djère, in réparant ch'clotcher, chés couvreux i l'ont déchindu. Ch'co i l'étoait plein d'treux : chés soldats i s'étoaient amusés à tirer d'sus à queu d'fusil. I l'o été rimplaché par un co tout neu. Chés couvreux i l'ont prom'né dins ch'poéyi d'moéson in moéson pour ramasser quéques piéches et pi avoèr un queu à boère. I z'ont été bien r'cheu, si bien qui n'o point été tchestion d'ermette ch'co à s'plache ej jour lo : i ny 'avoait pu un capabe ed monter in heut d'ech clotcher.

I o acht'heure, plus d'chinquante ans qu'éch co lo i l'est su no clotcher, épi qu'ej l'erbeille tous les jours pour savoèr d'où vient l'vint et pi savoèr qué temps qui vo foère. I n'i o point si longtemps, ch'étoait no météo.

Ed lo in heut, ch'co i peut vire tout ch'poéyi. I peut vire s'qui s'passe dins chés cours, dins chés gardins et peutéte même dins chés moésons. I doét n'avoère des choses à raconter ! Heureus'mint, i n'dit rien, épi i l'est d'trop heut pour qu'o l'intinche ? I in no qui dich'tent qu'no co i l'est un molé d'berlon ! Est vrai, qui n'est pu tout droét ! Mi j'croé qu'par tchuriosité i s'est baché, un jour pour r'beiller d'z'amoureux derrière ech l'église ou bien pour intindre eine dichtusiion politique su l'plache un jour d'élection et pi comme i l'est viu, i n'o point peu se r'drécher à foait. I n'avoait point à s'méler d'politique, pi qu'li i l'o tout le temps s'tête torné du côté qui vient l'vint. O direz qu'i o bien d'nos politichiens qui foétent comme li.

Quind j'étoais june homme, ché t'lo d'ech poéyi i n'aimoaitent point qué z'eutes d'chés poéyis voésins i vienchtent torner autour d'no clotcher pour d'gigner chés filles. I s'faisoaitent r'porsuive à queu d'cayeux. O'n' rigoloait point in ch'temps lo ; ch'étoait chatchun sin clotcher, chatchun ses filles !

Tout o pour vous dire qu'au fond d'li chatchun d'nous reste attaché à sin clotcher. Ed'avant, d'où qu'on fuche parti, on r'noait s'foaire interrre à l'pied d'sin clotcher. Quel idée i z'ont yeu nos parints ed foaire des nouvieux chim'tières au mitan d'chés camps !



ALLERY

Généralités



Si on ignore la date exacte de construction, on peut raisonnablement la situer dans la toute première moitié du 16^{ème} siècle à cause de la présence des armes du seigneur d'Allery LÉON dit Lyonel du Hamel, époux de Françoise d' Occoches qui mourut avant 1544 .

L'église est construite en moellons de craie du pays sur un soubassement de grès et de silex.

Qualifiée de remarquable par M. Pringuez dans sa Géographie historique et statistique du département, elle présente un aspect monumental.

Elle est composée de 3 parties : le chœur de 18 mètres sur 7,75 mètres, comprenant le chœur proprement dit, l'abside et la chapelle

seigneuriale ; la nef de 14 mètres sur 7,75 mètres et le clocher construit hors d'œuvre à l'ouest.

C'est une tour carrée de 6 mètres de côté et de 20 mètres de haut, surmontée d'une flèche et à laquelle est accolée côté sud-est une tourelle octogonale de 25 mètres.

Si au début du 18^{ème} siècle on parle de la paroisse du Saint Sauveur ; l'église d' Allery est dédiée depuis une date indéterminée à la Sainte Trinité.

Aspect extérieur

Les murs :

Les murs épais de 90 centimètres sont soutenus par 14 contreforts puissants, enserrant les 13 fenêtres : 12 identiques mesurent à la base 1 mètre de largeur sur 1 m35 de profondeur, 2 plus importants se situent à la jonction du chœur et de la nef, large au nord de 1m10, au sud de 1m25 car incluant dans sa base un escalier de pierre.

Le contrefort renforcé nord est décoré en son sommet d'une rosace, son voisin de droite d'un oiseau sur une branche. Au sud un contrefort de la nef porte encore la sculpture d'un cadran solaire ; un autre la sculpture d'une étoile à sept branches et d'un animal au galop.



Le chœur est un peu plus haut que la nef, la toiture en est séparée par un pignon de pierre qui était initialement surmonté d'une croix de pierre. Cette antéfixe- comme on dénomme les motifs architecturaux placés sur les toits - s'étant désagrégée avec le temps fut enlevée au début du 20^{ème} siècle. Signalons au passage que cette différence de niveau, fréquente en Picardie, concourt à l'élégance de l'édifice. Certains auteurs attribuent cette différence au fait que le chœur était édifié au frais du seigneur alors que la construction de la nef aurait été à la charge des habitants ! Outre que la différence de 1 mètre ne devait guère représenter un surcroît de charge significatif, on ne voit guère à la lecture d'inventaires du 18^{ème} siècle mettant en évidence la pauvreté de la population alléroise comment moins d'une centaine de tisserands ou de manouvriers aurait pu réunir de tels fonds ? (en 1709 Allery comptait 107 feux)

Pour clore ce chapitre il est nécessaire de dire quelques mots sur les graffitis taillés sur les murs. Deux grandes catégories coexistent, les modernes et ceux antérieurs au 20^{ème} siècle. Les premiers se résument en général à la gravure d'un nom, d'un prénom parfois datés d'un millésime ou de l'inévitable faucille et marteau. Plus intéressants sont les graffitis anciens : ce sont des croix ou crucifix dont l'un comporte une échelle, des roues, quelques moulins à vent sur pivot tournant , deux coqs , un visage et surtout un nombre impressionnant de mains aux doigts écartés.

Les fenêtres :

L'église est éclairée par 13 fenêtres. 12 sont d'égale dimension, leur base étant divisée par 2 éléments verticaux en pierre : les meneaux, donnant 3 éléments équivalents terminés par un arc brisé : la lancette ; soit :

- 4 fenêtres dans la nef, la travée proche du porche étant aveugle,
- 6 fenêtres dans la chapelle,
- 2 dans l'abside, et une à l'extrémité est, située dans le chœur.

Leur remplage flamboyant, c'est-à-dire les décorations de pierre garnissant leur partie supérieure, est différent sur un même côté mais reproduit à l'identique sur l'autre.

Les 2 fenêtres du pan coupé sont décorées d'une fleur de lys.

Enfin la fenêtre du fond, murée à la Révolution et restaurée dans les années 60, comporte 3 meneaux donc 4 lancettes.



À l'extérieur des archivoltes, moulures couronnant les arcades, encadrent les fenêtres et redescendent à la base du cintre de l'arcade, l'imposte, pour se perdre derrière les contreforts.

Les portes :

Deux petites portes en anse de panier donnent accès au sud à la chapelle seigneuriale et au nord à la nef.

À l'ouest, le grand portail se situe dans la salle base du clocher dont l'utilisation en tant que sacristie n'autorise le passage que pour les cérémonies d'exception ; son ouverture primitive sur l'extérieur reste matérialisée par la présence des 2 gonds du haut.

Le clocher :

Cette tour carrée et massive est soutenue par 6 contreforts montant en dégradé jusqu'à la flèche. 4 soutiennent les angles nord-ouest et sud-ouest sur une base de 1,30m de profondeur et 0,95 de largeur. Un de 1,10m de largeur marque la jonction nord avec la nef. Un autre identique lui fait pendant au sud mais surtout soutient une tour octogonale.

La partie basse formait porche percé par trois ouvertures en tiers-point (deux arcs brisés) :

Celle de l'est constitue la porte principale d'accès à l'église. S'ouvrant sur l'extérieur la porte nord est encore fonctionnelle. La porte sud est actuellement condamnée.

À l'étage supérieur s'ouvre sur chacune des faces une grande fenêtre en tiers-point.

Les abat-sons remplissent la partie supérieure ; sur les deux tiers inférieurs clos par un mur de briques sont appliqués 4 arcatures aveugles, c'est à dire 4 arcades que supportent des colonnes.



Trois gargouilles représentant des loups couronnaient la tour ; celle du nord-est est partiellement désagrégée, celle du nord-ouest a disparu, seule demeure intacte celle du sud-ouest.

Au sud-est, une tour octogonale percée de meurtrières est terminée par une pyramide de pierre garnie de crochets sur laquelle repose une statue moderne de La Vierge.

Signalons enfin sur la face nord le blason des seigneurs Du Hamel ainsi que sur le soubassement nord, près de la tour, 2 fleurs de lys de facture différente.

Une croix de fer sur la face absidiale et 2 pierres tombales fixées sur le contrefort est du clocher rappellent la présence du cimetière communal désaffecté entre 1884 et 1903.



Aspect intérieur

Le porche :

Avec ses 2 portes extérieures, il fait actuellement partie intégrante de l'église et fait office de sacristie. Ayant un temps accueilli confessionnal et fonds baptismaux, c'était le lieu d'activité des sonneurs comme l'indiquent les trous ronds (photo en haut, à gauche) percés dans le plafond d'où descendaient les cordes des cloches. Ces cordes ont d'ailleurs profondément entaillé les voûtes des 2 portes extérieures utilisées, à la fin des sonneries, pour ralentir les volées.

La salle est couverte d'une voûte de pierre, renforcée de nervures saillantes sensées lui donner plus de résistance. Ces 4 ogives portent au sommet les armoiries seigneuriales (photo en haut à gauche) et reposent aux 4 angles sur un socle sculpté en tête humaine d'une facture grossière. (photo de droite)

Le portail d'entrée dans la nef est agrémenté de plusieurs archivoltes séparées par des gorges profondes, la dernière étant meublée d'une course de feuilles de vigne et de grappes de raisin.

Au dessus des crochets à feuillage découpé vont mourir à l'horizontal sur les murs supportant de chaque côté une salamandre (photo en bas à gauche).

Les armes des Du Hamel scellées au sommet d'un dais complètent la décoration. (photo du centre)



La nef :

Elle s'étend du clocher à un arc triomphal qui la sépare de la chapelle seigneuriale. La pointe est surmontée presque à hauteur de la voûte, du blason des Du Hamel. La voûte culmine à 12 mètres 80. Contre le mur du clocher, au nord, un escalier à vis en bois permet d'accéder à une tribune en bois qui jadis accueillait les orgues.

Côté sud, à côté de l'autel de la Vierge, est incrustée dans le mur une piscine amortie par un petit arc en anse de panier. Fonts de baptême où endroit de sacristie où on jette l'eau ayant servi à nettoyer les vases sacrés, cette piscine autoriserait à conclure à l'existence d'un autel spécifique à la nef destiné aux habitants et distinct de la chapelle seigneuriale



Escalier côté nord, porte du coin SW, et le grand arc au sud séparant la nef du chœur.

Le chœur :

Le grand arc en tiers-point repose de chaque côté sur une demi colonne faisant saillie sur le mur.

Il donne accès, par une marche, à la chapelle seigneuriale, puis par une autre marche au chœur proprement dit.

Au coin sud-ouest, une petite porte donne accès à un escalier à vis intégré dans le mur et le contre fort. Les marches de pierre, usées, conduisaient à un jubé en bois, c'est à dire une galerie transversale du haut de laquelle se faisaient autrefois les lectures saintes et les prêches et où l'on plaçait ordinairement les orgues. L'usage en cessa au 17ème siècle où on adopta la pratique de la chaire à prêcher.

Une poutre de gloire supportant le Christ en croix, généralement entouré de la Vierge et de saint Jean, surmontait probablement le jubé ; le scellement fixé à la clé de voûte semblant avoir été destiné à maintenir la croix.

Jusqu'aux années 60, un autel en bois ouvragé situé à la hauteur de l'actuelle table sainte cachait le fond de l'abside délimitant un boyau servant de sacristie.

Le clocher :

« au dessus du porche et communiquant avec l'église par l'escalier à vis qui monte dans la tourelle, se trouve une haute pièce voûtée d'ogives, éclairée par une fenêtre fortement ébrasée et garnie d'une cheminée monumentale ». C'est avec Crécy les 2 cas exceptionnels du département.

« cette chambre, destinée sans doute à un guetteur ou à un sacristain, servit longtemps d'école communale. »

À l'étage supérieur une pièce non aménagée sert de débarras et est surmontée de la salle des cloches.

L'escalier de 113 marches aboutit au sommet de la tour octogonale et à la base de la flèche.



BAILLEUL :



(À gauche aquarelle Maqueron BM Abbeville)

Dans la PHM, l'église est décrite et des corrections sont apportées dans le Pays du Vimeu. Nous en ferons une synthèse : « Un chœur à chevet plat, une nef plus élevée et plus large que le chœur, un bras de transept sur le flanc méridional de l'église, un clocher hors œuvre, tels sont les éléments constitutifs de l'église. La sacristie, qui occupe le bras du transept et qui communique avec le chœur par un grand arc en plein cintre, est le morceau le plus ancien et semble remonter à l'époque romane. Ses murs ont plus d'un mètre d'épaisseur, tandis que dans les autres parties de l'église, ils sont sensiblement moins épais, et deux petites baies en plein cintre, aujourd'hui murées, restent parfaitement visibles au-dessus des grandes fenêtres percées à une époque moderne. On a récemment monté un pignon droit en briques sur la face méridionale et détruit les contreforts qui épaulaient les angles de cette sacristie. Le chevet, dont deux fenêtres en tiers-point éclairaient le pignon droit, est armé à chacun de ses angles de deux contreforts amortis en talus. Deux fenêtres en tiers-points ouvertes dans le mur septentrional du chœur ont une moulure torique dégagée entre deux cavets. Les deux dernières fenêtres de la nef présentent une semblable disposition, tandis que les quatre premières ont été agrandies postérieurement. Deux portes latérales donnaient accès dans la nef. Un boudin encadre la porte septentrionale. La clef est ornée d'une petite tête relancée après coup. Cette sculpture, qui n'est pas sans mérite, ne paraît pas antérieure au 15^{ème} siècle.



Le clocher dont le rez-de-chaussée voûté d'ogive forme un véritable porche, constitue la partie la plus intéressante de l'église. Sa base est une tour barlongue dans le sens transversal, assez massive et sans contreforts, percée dans l'axe de l'édifice d'une porte en anse de panier, sous un arc de décharge en tiers-point. Une petite niche surmonte la porte. Ce clocher se termine par une flèche octogonale de pierre ornée de crochets le long de ses arêtes et reliée d'une façon très heureuse au rectangle inférieur ; le passage du barlong au carré est obtenu par deux pignons qui montent le long



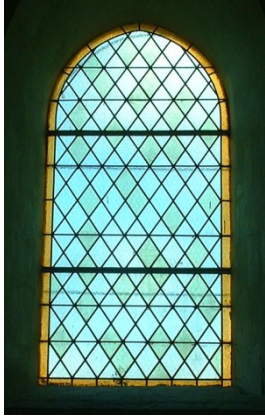
des deux faces latérales de l'étage jusqu'à son sommet, et qui sont percés chacun d'une fenêtre en plein cintre. Les deux autres faces ont chacune deux fenêtres accouplées, aussi en plein cintre. Quatre clochetons, de forme non moins insolite que le reste, s'élèvent aux quatre angles ; à la base des quatre pans intermédiaires se trouve une sorte de lucarne à ouverture ovale. Ce clocher ne semblerait pas antérieur au 17^{ème} siècle.

Quelques remarques : un mur percé d'une porte isole la sacristie du chœur. Une seule des petites baies romanes, sur la face méridionale de la sacristie, est encore visible. Une petite niche, pouvant servir de piscine est creusé dans le mur sud du chœur en dessous de la fenêtre, près de l'arc. (voir photo ci-contre)

La voûte du porche comporte une belle croisée d'ogives se terminant par une rosace sculptée. Sur cette voûte deux trous pour le passage des cloches. Les arcs abîmés par endroits semblent avoir été réparés avec des moulures en bois. Sur les murs de ce porche, beaucoup de graffiti du 17^{ème} siècle sont écrits selon le modèle : le ?? jour du mois de ??? 16?? trépassa ????? ?????.

Un blochet du chœur, situé près de l'arc séparant la sacristie du chœur, est sculpté.

La voûte du chœur est peinte en bleu foncé et parsemée d'étoiles à cinq branches de couleur noire. Celle de la nef est peinte en blanc.



Un soubassement imitant le bois, en réalité du fibrociment, ceint l'église sur tout son pourtour aussi bien dans la nef que le chœur, sur une hauteur de un mètre environ.

Le chœur est éclairé de trois fenêtres au nord (une en plein cintre vers la nef et deux autres en tiers point), et d'une fenêtre d'un autre style au sud. La nef est éclairée par trois fenêtres au nord et trois fenêtres au sud de style imprécis. Un oculus se trouve en façade méridionale et comporte un vitrail avec décor géométrique. Les vitraux de toutes les fenêtres sont récents et similaires à ceux de l'église d'Érondelle.



Quelques travaux :

17 mai 1863 : réparations à la toiture et à un pilier.(200F)

23 juin 1884 : Des réparations urgentes à la toiture de l'église doivent être faites cet été (250F)

25 mai 1876 : par suite de l'ouragan du 12 mars, la toiture de l'église a été gravement endommagée.

4 novembre 1888 : par suite de vétusté, les pierres du clocher se désagrègent. Il y aurait danger à laisser les choses en l'état. M. Théodule Farcy, maître maçon présente un devis de 250F

16 novembre 1890 : Lors des travaux en cours d'exécution, des réparations aussi imprévues qu'impérieuses se sont révélés à la tour carrée supportant le dit clocher.

29 mai 1894 : il y a lieu de remplacer les fenêtres de l'église. On traitera avec M. Dargent, fabricant de vitraux à Amiens.

10 février 1896 : La commune décide de faire procéder, sans retard, aux réparations suivantes : les murs séparant le chœur de la nef et de la sacristie menacent de s'écrouler (300F) ; à la sacristie il y a lieu de remplacer par un plancher, le vieux grenier en terre qui s'émiette à chaque instant et qui ne présente plus aucune sécurité.(238,85F) ; la toiture de la sacristie demande une restauration complète (250F).

30 mai 1897 : La construction d'une porte neuve au portail de l'église répond à un besoin urgent, attendu que l'état de vétusté de l'ancienne ne présente plus aujourd'hui aucune garantie de solidité ni de fermeture. (150F).

29 mai 1898 : la toiture côté sud nécessite d'urgentes et importantes réparations. M. Lejeune Gérard, couvreur à Pont Rémy a donné un devis s'élevant à 1002,50F.

9 août 1901 : Ouverture de 4 vasistas, dans les fenêtres de la nef et du chœur, travaux de grattage, nettoyage, blanchissage et peinture à l'intérieur de l'église. (800F)

17 août 1924 : travaux au clocher de Bailleul, le montant total des travaux s'élève à 10369,27F qui seront soldés au moyen des 10500F versés par la caisse départementale des secours contre l'incendie pour les dommages occasionnés par la foudre. La réception définitive des travaux aura lieu en 1930, le montant de la



dépense s'élèvera à 13134,59F. Les travaux ont été effectués par M. Manessier (échafaudage), Caillet et Tellier.

Le 18 août 1948, le conseil adopte le cahier des charges, dressé par l'architecte communal, M. Dellerieu, pour éviter la ruine de l'église qui ne peut supporter un neuvième hiver. Il est aussi demandé l'achat de sièges, ceux-ci ayant été détruits par faits de guerre. 20 bancs furent fournis le 19 décembre 1950 par Paul Maillard pour 82000F

An 2002, la foudre a gravement endommagé le clocher (photo), les travaux ne seront terminés qu'en 2004.

BELLIFONTAINE :



Un peu plus de 150 ans entre ces représentations de l'église, à gauche coll Maqueron BM Abbeville. La description de l'église dans la PHM n'est plus d'actualité. Ayant du subir les affres de la seconde guerre mondiale, toute la partie comprenant le chœur a été écourtée et reconstruite après guerre ; maintenant le chevet est à trois pans de peu de profondeur.

Voici ce que la PHM disait de cette église présentée comme le diminutif de l'église d'Hocquincourt : « Deux portes en anse de panier s'ouvrent, l'une sur la façade, l'autre sur le côté méridional ; le clocher est dans l'axe, carré et de petite proportion, la chapelle seigneuriale donnait sur le chœur, du côté nord, la chapelle fut démolie, mais le grand arc en tiers-point qui la faisait communiquer avec l'église demeure parfaitement visible (on ne voit plus rien en 2004). L'église a un chœur voûté en charpente et extérieurement plus élevé que la nef, le sanctuaire est éclairé par trois fenêtres égales ; une fenêtre plus large que les autres et à deux meneaux sur la face méridionale dans l'axe de la chapelle qu'éclairait aussi probablement une fenêtre à double meneau ; le clocher est complètement construit en œuvre. Les contreforts portent un chaperon arrondi en contre-courbe.

La charpente du chœur peut compter au nombre des belles charpentes du pays ; on doit reconnaître quelque mérite à ses blochets sculptés. Ces quatre figures présentent les caractères de véritables portraits. Sur un morceau de verre, on lit la date de 1561 »



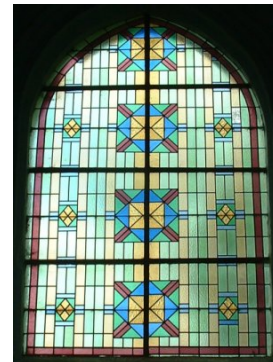
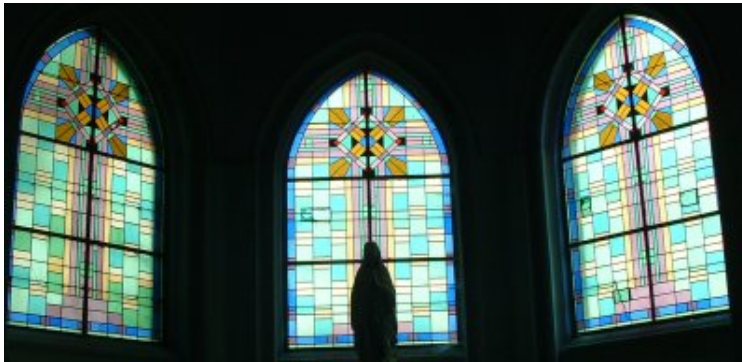
Vestiges de la charpente, décorant maintenant une maison d'un bourg environnant. Les deux blochets du chœur représentent des anges tenant des écussons, l'un aux armes des Postel, seigneurs du lieu et l'autre parti Postel et Blottefière. (Pays du Vimeu)

En 2004, plus aucune trace de cette charpente. Plus de différence de niveau entre chœur et nef. La voûte est peinte d'un bleu soutenu, la charpente en bois est apparente.

Les murs intérieurs sont peints, le soubassement en bleu ciel jusqu'à une hauteur proche de 1 mètre puis le dessus en blanc.



Une fenêtre au sud, deux fenêtres au nord et une fenêtre dans chaque pan du chevet, soit six fenêtres, éclairent l'édifice dont les vitraux sont modernes. Plus aucune trace des vitraux énoncés plus haut. Les trois fenêtres du chœur possèdent la même verrière dessinant des figures géométriques d'assez bel effet. Celles de la nef, dans les mêmes tons, sont également faites sur un même modèle mais différent du précédent, bien que certains éléments y soient répétés.



Le larmier qui court sous les fenêtres, à l'extérieur, se relève en archivolte sur le portail latéral sud. Entre cette archivolte et l'arc du portail, on lit en cursive cette inscription : vous ne verrez le S^t-Sacrem^t avec la St-Jean comme 1734 // parcequ'il narrivera quen 1887. Denis Levesque magister 1740.



Ci-dessous, les deux entrées de l'église, à droite l'entrée latérale



Quelques faits et travaux à l'église :
28 juin 1865 : travaux à la porte d'entée de l'église (80F)

29 mai 1894 : il y a lieu de réparer les fenêtres de l'église. On traitera avec M. Dargent, fabricant de vitraux à Amiens.

15 juillet 1895 : l'évêque d'Amiens interdit l'office du culte dans l'église pour cause d'appropriation urgente.

25 juillet 1895 : le conseil, dans l'intérêt de la commune et de la religion, décide de faire exécuter les dits travaux.

10 février 1896 : La commune décide

de faire procéder, sans retard aux réparations suivantes : bien des fenêtres sont défectueuses, au point que la pluie pénètre dans l'église et la détériore de plus en plus (187F) ; il n'existe pour ainsi dire plus aucune peinture (286F)

15 mars 1907 : M. le maire donne lecture d'une lettre du préfet de la Somme aux termes de laquelle l'attribution de la jouissance gratuite de l'église de Bellifontaine reviendrait à ce magistrat, ledit édifice n'appartient pas à la commune. le conseil considérant que l'église date du seizième siècle, que la commune en a toujours joui, qu'elle en a assuré à diverses reprises la restauration de ces deniers, revendique avec instance la propriété de cet édifice et en réclame la jouissance comme par le passé.

31 mai 1908 : Réparations à la toiture de l'église (150F)

15 février 1946 : la réfection de la toiture endommagée par la tempête sera refaite par les ouvriers du servie de la reconstruction qui travaillent à l'église de Bailleul.

30 juillet 1962 : le conseil exprime le désir de voir l'église rendue au culte pour la fête de Bellifontaine. Le conseil demande au maire de faire remettre l'autel en état sans délai.

BETTENCOURT :



D'après Myriam Dufresne, l'église comporte un chœur du 15^{ème} siècle et une nef unique plus basse remontant à l'époque romane. Ce vaisseau unique est surmonté à l'ouest d'un clocher charpenté, et il est précédé d'un avant porche. Le mur de façade occidentale, de conception assez simple, est flanqué en son centre de deux imposants contreforts. Ces derniers sont talutés et ils encadrent l'entrée. Ils sont reliés entre eux par un arc en plein cintre placé juste au-dessus de l'entrée occidentale. La partie comprise entre l'arc et le mur est voûtée en pierre et couverte d'un appentis. Cette disposition, ajoutée à la profondeur marquée par la forte saillie des contreforts font de cet ensemble un corps placé en avant de l'édifice. Notons également ici que les contreforts centraux montent jusqu'au sommet des combles où ils s'interrompent par un glacis sommital.



En 1935, Rodière et Des Forts décrivent ainsi l'église : « Élevée sur un promontoire, sorte d'éperon dominant fièrement la vallée de l'Airaines, cette église entourée d'arbres se détache très heureusement du ciel. Elle se compose d'un chœur très élevé, du 15^{ème} siècle, et d'une nef basse, d'origine romane, avec clocher et charpente à l'ouest remplaçant un ancien campenard. La façade occidentale est percée d'un portail en plein cintre est ornée d'un cavet avec traces de trilobe.

Les murs de la nef, bien appareillés en craie, mais avec lits de pierre irréguliers, ont conservé au nord deux petites fenêtres en plein cintre sans moulures, dont la première peut remonter à l'époque romane. Elle mesure 1,55m et son cintre est creusé dans une seule pierre. La deuxième fenêtre est plus grande. Celles du sud ont été élargies et déformées. Le mur sud a été refait au 17^{ème} siècle. Une petite porte murée en plein cintre se voit au nord. Les soubassements sont en damiers de silex et de briques. Des deux côtés, la corniche se profile en cavet.

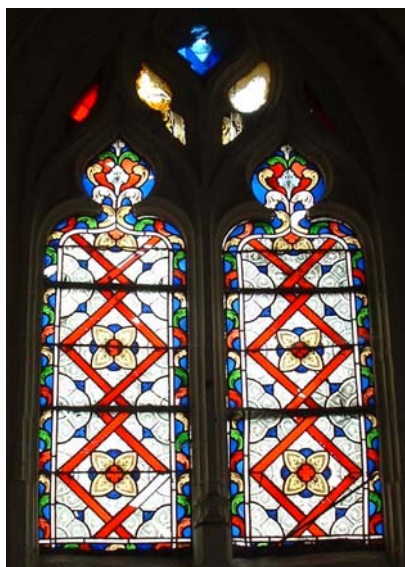
Le pignon de l'arc triomphal est très élevé et très étroit. Il précède le chœur de deux travées, terminé par un chevet à trois pans égaux. La première travée est aveugle. La seconde et le chevet sont éclairés de belles fenêtres en tiers-point, à meneau surmonté de soufflets et mouchettes ; la mouluration est très bonne, avec gorges profondes séparées par des moulures prismatiques ; des archivolttes couronnent ces fenêtres, et un cordon en larmier passe à leur base, contournant les contreforts très saillants, à talus accentué et couverts en appentis ; ces contreforts annoncent bien l'intention de voûter d'ogives le chœur, intention qui n'a pas été réalisée. La plus part ont été réparés en briques.

L'intérieur a peu d'intérêt. La nef est plâtrée, avec un seul tirant et son poinçon. L'arc triomphal, en tiers-point, sépare la nef du chœur, dont la voûte plâtrée n'a également qu'un tirant, et dont les blochets ont été sciés ; la sablière est simplement moulurée. Les remplacements flamboyants des fenêtres du chœur, d'une bonne mouluration étaient autrefois garnis de vitraux ; on voit encore, dans les mouchettes des deux fenêtres des pans latéraux du chevet, des anges musiciens et des verres de couleur sans sujets. »

À noter que récemment, tous les contreforts du chœur ont été reconstruits en parpaings laissés bruts, ce qui enlaidit l'édifice.

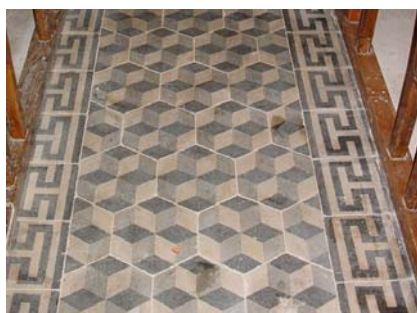


On voit encore dans les mouchettes des deux fenêtres des pans latéraux du chevet des anges musiciens. La construction de la sacristie a rendu opaque le vitrail de la fenêtre d'axe.



Le pavage du chœur mérite un certain intérêt par les illusions d'optique qu'il provoque.

Dans le chœur, une petite piscine est implantée dans le pan latéral sud du chevet.



Vue d'ensemble du chœur, avec l'entrée de la sacristie située sous la fenêtre centrale.



CITERNES :



Philippe des Forts dans la PHM écrit : Sur une poutre appliquée à l'intérieur, contre le revers de la façade, se lit en caractères cursifs : « En lan 1549 fut fait le comble neuf le III^e jour de may mil cinq cens quarante huit fut lautre par feu détruit ». (suite à un incendie causé par la foudre tombée sur le clocher). Cette poutre est située au-dessus de la tribune et comprend l'inscription sur toute la largeur de la nef. À sa base sont sculptées du côté visible des raisins ainsi qu'une cordelette à la base de la face opposée à l'écriture. Cette pièce de charpente se trouvait à l'origine, à l'entrée du chœur. Quand l'église fut reconstruite en 1842, l'abbé Naillon tint à conserver un témoin de l'église disparue : la poutre sculptée fut retournée et appliquée contre le clocher.

Le monument entièrement en briques peut être postérieur à cette date ; mais le massif clocher-porche, datant de 1544, construit moitié en œuvre, moitié hors œuvre, qui précède la nef, se rattache par plusieurs caractères à notre école flamboyante. C'est l'un des plus beaux clochers du Vimeu.

Une porte en anse de panier est entourée de moulures prismatiques et couronnée d'une archivolt ; une petite niche trilobée surmonte la porte ; les nervures de la voûte, dont les arrachements subsistent aux quatre angles du porche, ont encore le profil gothique (photo) ; une double arcature trilobée garnit la partie aveugle de chacune des fenêtres supérieures. Bâti sur le même principe que le clocher d'Allery, il s'en distingue par son appareil : il est en brique avec des cordons et des moulures de pierre. Il peut dater de la fin du 15^{ème} siècle. »

L'église fût réédifiée en 1842 par l'architecte Plisson d'Abbeville sous la direction de l'abbé Naillon, et consacrée le 8 octobre 1843 par Mgr Mioland, évêque d'Amiens.

Depuis longtemps elle était en triste état, en 1689, il est écrit que le chœur est en mauvais état, couvert de chaume, il y pleut et n'est pas lambrissé. (MS 513 BM Amiens).

Adrien Dubus, curé, constate avec amertume, en 1715, que son église ressemble à une grange et qu'elle est la fable du pays (Pays du Vimeu p457). En 1733, une poutre est cassée au bout de la nef contre le clocher et étayée avec un arbre posé sur les degrés des fonts baptismaux (ADS G690).

La nef et le chœur ne forment qu'un seul vaisseau sans décrochement. Le chevet, à trois pans, est aveugle. Les cinq fenêtres en arc brisé, deux au nord, trois au sud, présentent un ingénieux exemple de remploi de l'église primitive. Elles sont couronnées par des archivoltes saillantes en pierre, mais les retours, au lieu d'être horizontaux et d'équerre avec les piédroits, sont sensiblement relevés. Les

fenêtres de l'ancienne église étaient donc plus larges.



Une chapelle a été construite en 1894, pour la famille Romanet de Yonville, par l'architecte Lebon, d'Abbeville, entre le deuxième et le troisième contreforts nord du chœur. Cette famille habitait à cette époque le château. Cette chapelle a un accès privé représenté par une porte donnant à l'extérieur de l'église.

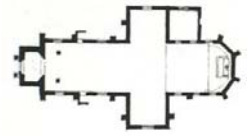
À l'intérieur, la voûte est plâtrée. Une sacristie fut ajoutée sur le chevet de l'église. Elle prend appui sur deux contreforts de l'église.

Deux fenêtres : celle de la chapelle des Romanet et la fenêtre la plus à

l'est du chœur possèdent des vitraux figuratifs : dans la chapelle, la présentation de Jésus au Temple comprenant à sa base des blasons (saccagé dans les années 1960) et dans le chœur Saint Pierre et Saint Paul évangélisant le peuple (voir photo). Les autres fenêtres possèdent un vitrage formé d'un quadrillage de 12 éléments rectangulaires alternativement de couleurs jaune, verte et blanche. Les briques ont été mises à nu dans la nef jusqu'à la hauteur des fenêtres. Dans le chœur, c'est une boiserie qui ceint les murs jusqu'à cette hauteur ; une piscine a été cachée par ce revêtement dans le chœur côté sud.



CONDÉ-FOLIE :



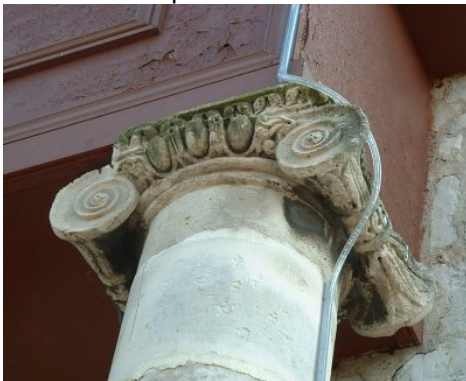
C'est le jour de Noël 1699, que la première messe est célébrée dans l'église consacrée sous le vocable de Notre Dame de la Visitation.

Extérieurement, l'église est bâtie en

grès, pierres et briques, supportée par d'épaisses murailles.

Une tour carrée en pierre s'élève sur la façade et porte à son sommet une balustrade. Elle est surmontée d'un clocher à quatre pans couvert en ardoises. L'église forme une croix latine

avec deux chapelles latérales en briques qui sont plus modernes ; celle de droite est dédiée à Saint Antoine le Grand, celle de gauche à la Sainte Vierge. La porte principale est accostée de deux colonnes doriques.



À l'intérieur, il n'y a qu'une seule nef, une belle corniche très ornée de sculptures règne autour du chœur. Le sol est carrelé en gris, gris clair et noir.

À l'entrée de l'église, un escalier en bois mène à une tribune (réservée aux filles puis aux deux sexes).



Le plafond de la nef est couvert de stuc. Le restant des plafonds et des murs sont blanchis et chaque pierre est soulignée d'un trait épais. Sur chaque arcade desservant les chapelles latérales, on peut lire des initiales : SA qui doit correspondre à Jacques Aliamet, seigneur de Folie et MM qui doit correspondre à Joseph Mannessier, seigneur de Condé (sous toutes réserves). On retrouve des motifs doriques (volutes) dans les piliers soutenant l'arcade.



10 vitraux en couleur éclairent l'édifice :

2 vitraux à figures géométriques datent de 1903, ils ont été exécutés par M. Darquet d'Amiens et proviennent d'un don de la paroisse, les huit autres représentent : Sainte Jeanne d'Arc et ses voix (Houille) ; Jésus bénissant les enfants (Houille) ; Saint Joseph et l'Enfant Jésus (Houille) ; La Sainte Cène (Houille) ; La Visitation (Houille 1921), une reconnaissance au Sacré Cœur de Jésus ; un vitrail à la mémoire des chers soldats tombés au champ d'honneur (JMV Chabot, curé, 1919) effectué par Houille, peintre verrier à Beauvais. Certains de ces vitraux ont été achetés avec une subvention communale et des dons de paroissiens.



Quelques travaux :

En 1858, exhaussement du clocher de l'église (M. Masse fils, architecte à Amiens, M. Fromentin, entrepreneur à Long)

En 1864, agrandissement de la tribune des filles pour qu'elle puisse contenir les deux sexes sous la surveillance des instituteurs et des institutrices. Travaux exécutés par le sieur Saint Jules, menuisier à Condé-Folie.

1873 : substitution de la couverture en tuiles par une couverture en ardoises.

Ci-contre, photo de la porte du clocher, vue de l'intérieur de l'église.



DOUDELAINVILLE :



Rodière et Des Forts ont décrit l'église Notre Dame, dans Le Pays du Vimeu, à une date comprise entre 1910 et 1920. Nous en nous inspirerons fortement de cet article.

Cette église, construite en briques, se compose d'un clocher dans œuvre, d'une nef et d'un chœur de deux travées, avec chevet à 3 pans.

Le chœur est voûté en pierre sur nervures du 15^{ème} ou 16^{ème} siècle, formant une croisée d'ogives et une voûte à six branches, commune au chevet et à la deuxième travée droite. Cette voûte est simple et sans ornements. Les nervures reposent sur de petits culs de lampe moulurés. Un seul doubleau en plein cintre sépare les deux travées droites. Une lierne dans l'axe de l'église relie les trois clefs, les deux premières reçoivent des ornements, la troisième un agneau.

Le chœur est éclairé par sept fenêtres longues, en tiers-point, divisées en deux par un meneau central ; au sommet des fenêtres, flammes et soufflets. Il y a peu de restes de vitres anciennes et elles sont incolores.

Le chœur s'ouvre sur la nef par un grand arc triomphal en plein cintre surbaissé. La nef, de la même hauteur intérieure que le chœur, mais voûtée en lambris légèrement voûté (en enduit en 2004), est éclairée de chaque côté par trois fenêtres en tiers-point, beaucoup moins larges et beaucoup moins hautes que dans le chœur. La nef est plus large que le chœur, ce qui a servi, après coup, à former de chaque côté un petit bas-côté voûté en berceau à enduit.

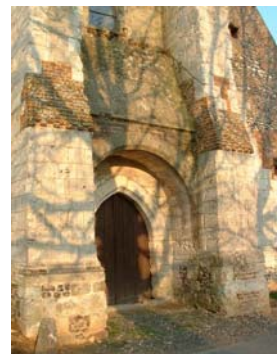


Deux colonnes en bois, à chapiteaux classiques, et le mur du clocher soutiennent la sablière qui reçoit la voûte du bas-côté.

Dans la dernière travée de la nef, tant au sud qu'au nord, une meurtrière oblique traverse la muraille ; l'orifice sur le dehors est trop large pour la sécurité du tireur. (On dit encore que cette meurtrière permettait de suivre les offices de l'extérieur)

Un informe clocher s'élève dans l'axe de l'église. Il repose sur deux gros murs pleins reliés l'un à l'autre par un gros arc en plein cintre. De chaque côté, deux voûtes en berceau plein cintre s'ouvrent sur la nef par deux arcs plus grand que l'arc central et contrebutent le clocher. Trois portes s'ouvrent dans cette partie de l'église, l'une dans l'axe, les deux autres dans les murs nord et sud des bas-côtés. Le clocher dont les deux tiers sont en moellons de craie, est épaulé en avant par deux massifs contreforts également en moellons, à retraites successives par des pierres moulurées. Deux autres contreforts disposés perpendiculairement à ceux-ci devaient descendre autrefois jusqu'en bas. (En 2004, une montée dans le clocher indique de nombreuses modifications de sa structure initiale)

Une porte en tiers-point s'ouvre sous le clocher dans l'axe. Elle est précédée par un arc en plein cintre qui se greffe sur les contreforts et constitue une



sorte de petit porche.

La date de 1605 se lit sur une pierre au sommet du clocher, du côté sud. Un peu au-dessus se trouve un cadran surmonté d'une pierre avec l'inscription en relief : ET RETABLI EN 1713. À droite de la porte qui donne sur le bas-côté sud, sont encastrées des armoiries très mutilées, entourées de branches de feuillages. L'écu est ovale, parti au 1 d'une fasce accompagnée de 4 besants, 3 et 1 ; au 2 de 3 tierces. Les ornements extérieurs de l'écu ont été bûchés avec rage, ainsi que la partie senestre. Ce sont les armes d'Édouard de Monthomer, chevalier, seigneur de Frucourt et de Doudelainville, et de sa femme Catherine de Crésecques, dame de Marieux, alliés avant 1600.



Des contreforts en briques et pierres sont disposés entre les fenêtres. La toiture de la nef, sur laquelle des ardoises de teinte plus foncée forment la date 1779 (ceci n'existe plus en 2004). Les contreforts du chœur et du chevet forment une saillie un peu plus prononcée que ceux de la nef. Ils s'élèvent en diminuant suivant quatre retraites successives.

Deux moulures contournant le chœur et le chevet enveloppent les contreforts. La première à un mètre environ du sol, se raccorde à une base ; la seconde avec larmier est au-dessous des fenêtres.

Presque toute l'église est en briques, sauf quelques parties de silex, de tuf et de moellons blancs pour les moulures, l'entourage des fenêtres et la corniche. Les soubassements sont parementés de briques, de silex et de tuf disposés en damier.

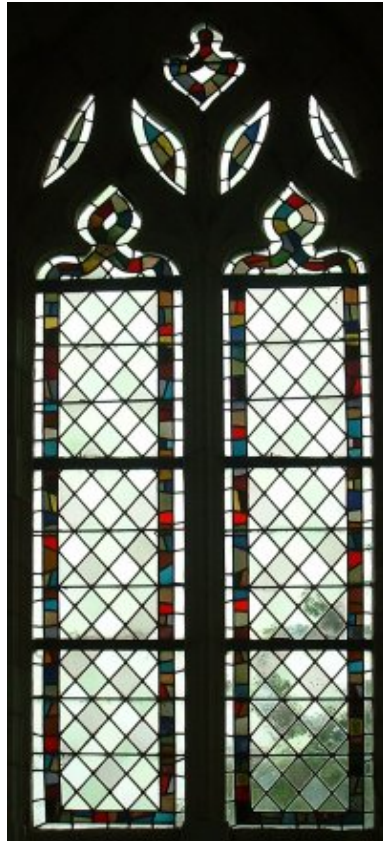
Au sud, à l'angle du chœur et de la nef, une sacristie a été construite au 19^{ème} siècle, rompant l'harmonie de l'édifice.

En 1988, une restauration des murs de l'église a mis à jour une litre, large frise peinte en noir ornementée des blasons des Morgan. Cette litre apparaît encore sur les contreforts extérieurs du chœur.

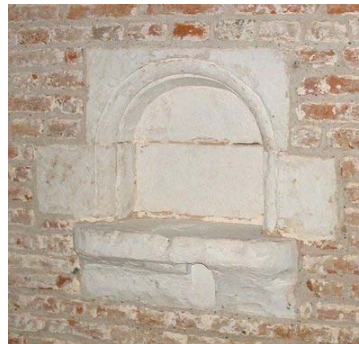
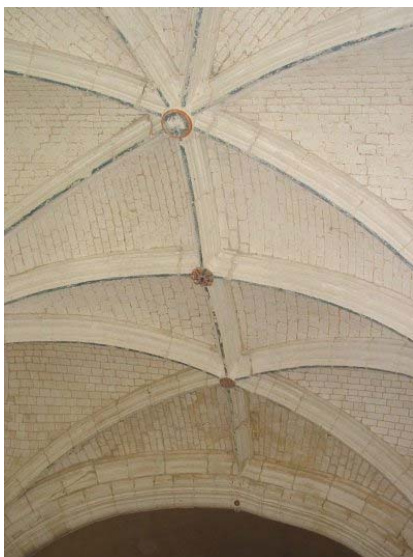


Le blason des Morgan est formé d'argent à trois têtes de boeuf de sable 2 + 1 sous couronne de marquis avec en support deux lévriers. On reconnaît parfaitement les lévriers sur trois des quatre photos de la page précédente. Le blason des Morgan est reconnaissable sur deux des photos. Sur la première photo, un autre blason apparaît à côté sur celui des Morgan. Sur les photos du bas, les blasons sont effacés. Ce sont en tout 16 'écussons' semblables, plus ou moins bien conservés, qui ornent les murs intérieurs de l'église.

En 1875, la construction d'une sacristie est décidée mais divise le conseil de fabrique et le conseil municipal quant à son emplacement. Un architecte, Monsieur Sevin est nommé pour régler l'affaire, mais le conseil municipal est porté à penser que son rapport paraît quelque peu partial, conséquence probable des relations amicales sinon des liens de parenté qui existent entre M. Sévin et M. Bellavoine curé de Doudelainville. Le conseil demande alors l'intervention du préfet.



Les vitraux des fenêtres de la nef sans meneau à arc brisé et les vitraux des fenêtres du chœur à meneau, excepté le vitrail central, comportent un réseau géométrique losangé de verreries aux teintes vertes, jaunes, grises et blanches ; la forme des fenêtres ressort dans un réseau de vitraux diversement colorés. Le vitrail central est figuratif et beaucoup plus coloré, il comporte l'inscription AVE MARIA



Section patrimoine des Amis du CIS
vendredi 11 juin 2004 – salle des fêtes de Huppy

Voûte du chœur, piscines du bas-côté sud et du chœur

ÉRONDELLE :



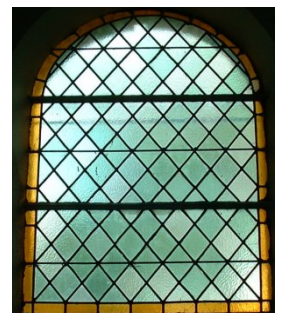
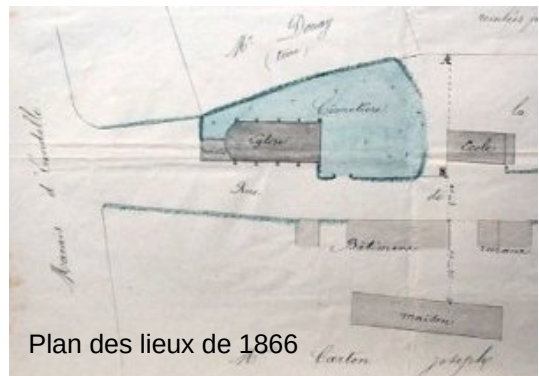
Dans une notice sur le village, l'abbé Le Sueur, curé du village signale qu'auparavant « il y avait une petite chapelle, couverte en chaume, où on chantait des saluts et des vêpres de magister. ». Il suppose que cette chapelle était érigée à l'emplacement de l'église actuelle. Elle fut couverte en 1819. En 1825, cette chapelle fut érigée en annexe vicariale.

Il signale ensuite que « la chapelle avançait un peu plus vers la porte du cimetière (qui l'entourait) et que l'église, dédiée à Saint Martin, fut bâtie en recul vers le marais et établie le long du chemin. C'est en 1842 qu'on la commença. Elle est en briques, sans style, trop petite. Il paraît qu'elle fut prévue sans clocher et que les frères Carton, charpentier, installèrent à la hâte le clocher actuel. Nous aurons bientôt parcouru cette église qui n'a que 18 mètres de long sur 8 de large. Elle était bien pauvre à notre arrivée (en juin 1882). Nous l'avons restaurée depuis avec l'aide de personnes charitables. Les vitres blanches ont été remplacées en 1894 par des vitres colorées représentant Saint Louis, Saint Martin, Saint Joseph, Saint Nicolas, sainte Catherine, Notre-Dame de Lourdes, Jeanne d'Arc et Saint Augustin. Elles ont été données par les familles : Louis Le Sueur, Girod de Raisnes, Auguste Gomart, Alfred Delattre, Auguste de Caëux, Camille Thuillier, Douay-Joly. Le pavage en carreaux noirs et blancs a été payé par M. Charles Saint et Madame de Raisnes. Les boiseries, tant de la sacristie que de l'église, ont été posées en 1894 et 1895, avec les dons de la commune et de quelques personnes pieuses. »

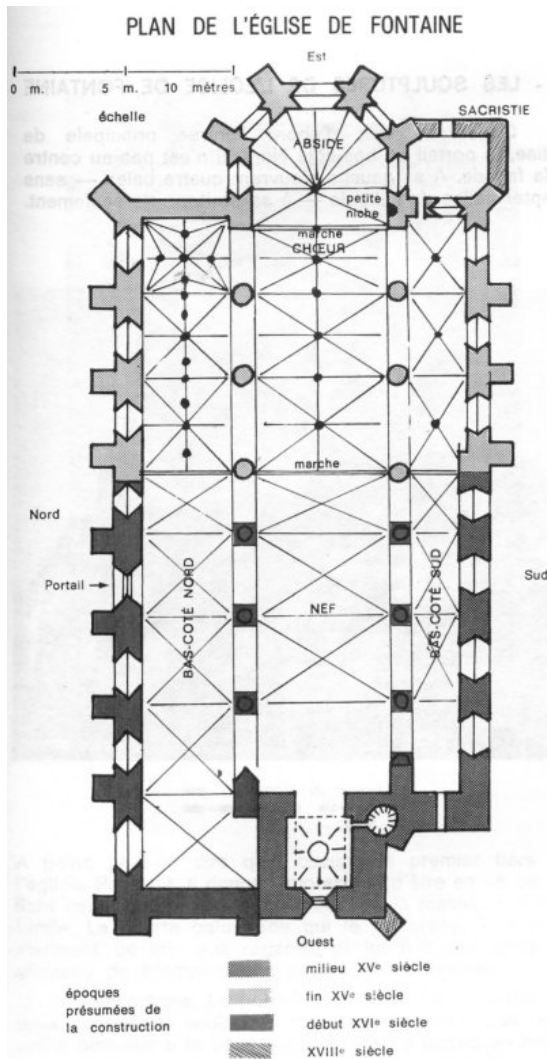
Ces vitres n'existent plus en 2004. Les six fenêtres, également réparties de chaque côté, possèdent toutes un même réseau losangé fait de verre blanc et entouré de rectangles de couleur orangée. Au-dessus de la porte d'entrée, une figure géométrique en forme de croix égaye le vitrail.

Le chevet est à trois pans égaux. Une porte dans le pan nord donne accès à la sacristie. Aucune trace, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, d'une séparation entre le chœur et la nef n'existe. Le clocher prend appui sur le mur de la façade occidentale et sur une poutre apparente à l'intérieur de l'église. Il est percé, sur trois de ses faces d'abat-sons ; la quatrième face possède une horloge tournée sur la mairie. Il est surmonté d'une jolie flèche octogonale. L'église est recouverte d'ardoises récentes.

À l'intérieur, des boiseries hautes d'environ un mètre ceignent le bas des murs de l'église. Au-dessus, les murs sont peints en blanc et la voûte est peinte dans une teinte bleutée.



FONTAINE SUR SOMME :



Historique :

En 1231, la paroisse se sépare en deux : d'un côté Fontaine et Sorel de l'autre Liercourt et Duncq. Il y a vraisemblablement une église à Fontaine dont on ignore tout. Au milieu du 15^{ème} siècle, la souche du clocher et le bas-côté sud sont entrepris. La moitié orientale, comprenant le chœur et les deux chapelles, est achevée à la fin du siècle. Au début du 16^{ème}, la nef, le bas côté nord et le portail nord sont construits. Au cours de ce siècle, le chœur et les chapelles reçoivent leur voûte.

5 et 6 juin 1940, des plaquettes de phosphore détruisent le village par le feu. L'église brûle. Par miracle, la chapelle de la Vierge et le portail nord sont totalement épargnés. 1966, la chapelle de la Vierge est rendue au culte

La façade occidentale :

Le portail s'ouvre entre deux façades aveugles et dissymétriques : à droite un vigoureux contrefort, à gauche deux petits contreforts. Au-dessus du porche, s'élève la grosse tour carrée du clocher. En des temps lointains, un guetteur montait souvent au clocher, qui n'avait pas encore sa flèche de pierre qui lui donne tant d'élan et de légèreté.

Entrons par ce portail ; un petit escalier, taillé dans la pierre, grimpe jusqu'aux cloches.

La nef centrale :

La nef centrale, vouée au Saint Esprit, avec ses huit arcades, est soutenue par seize forts piliers à base carrée, au fût cylindrique. L'église est dépourvue de transept mais flanquée de bas-côtés. Au fond de la nef est situé le chœur avec la marche de l'autel et une petite niche aménagée sur le côté droit ; derrière le chœur, l'abside est formée de cinq pans inégaux.

Les bas-côtés :

Le bas-côté sud, consacré à Saint Joseph, est le plus lumineux. Le bas côté nord, consacré à Marie, appelé aussi chapelle de la Vierge, est destiné aux fêtes et cérémonies. Il est nettement plus large. L'entrée principale de l'église y est aménagée.





Le chœur



La chapelle de la vierge



Le bas-côté sud

La voûte :

La voûte de la nef est la plus haute. Celle de la chapelle de la Vierge la suit de peu, celle de la chapelle Saint Joseph est la plus basse. La voûte intérieure se compose de deux parties d'égale longueur : de bois nu, puis de pierre sculptée. Plus on avance vers l'autel, plus l'église devient belle et solide. À l'extérieur, seule la voûte de la chapelle de la Vierge s'allonge d'un seul élan. La nef centrale et la chapelle Saint Joseph possèdent un décrochement : la voûte de pierre est surélevée par rapport à la voûte de bois. Les décorations de pierre sont sobres dans la chapelle de Saint Joseph, beaucoup plus riches dans la nef centrale et flamboyantes dans la chapelle de la Vierge.

Le portail du bas-côté nord :

Il n'est pas situé au centre de la façade. La courte balustrade qui le surmonte, le signale aisément de loin aux regards, et lui fait une sorte de chapeau de triomphe, une parure de cérémonie. Le portail est encadré par deux contreforts sculptés. Un pinacle au centre, et deux petits pinacles à la base, agrémentés de motifs en forme de feuilles recourbées, ornent ces contreforts. La balustrade sculptée est elle aussi surmontée de petits pinacles. On distingue sur cette balustrade, comme autour du clocher, le motif décoratif créé à partir des lettres SY dont on ignore la signification. Au niveau des gouttières, deux gargouilles, vigoureusement sexuées, veillent sur l'entrée. Au bas du portail, s'ouvrent deux portes jumelles. Un trumeau plein les sépare. Un linteau les surmonte. Tout autour s'entrelacent des rubans, des fleurs de lys, des rinceaux de feuillages et des motifs floraux. On y reconnaît la vigne, l'acanthé, peut-être le chardon. On y distingue même une cordelière de Saint François, très endommagée par le temps. Au-dessus des deux portes, se trouve la grande baie vitrée du tympan, jadis ornée de vitraux.

Trois statues attirent l'attention :



- au centre (photo) sous un dais triomphal se dresse en costume d'évêque, le patron de l'église : Saint Riquier. En grand habit d'apparat, mitre en tête, avec dans la main gauche la crosse, et dans la main droite, un livre ouvert sur sa large paume.

- à gauche de Saint Riquier, sous un plus petit dais, un personnage radieux au merveilleux sourire de saint, au front bombé et dégarni, mais à l'opulente barbe bouclée, se tient drapé dans les plis d'une ample robe, et présente, appuyé sur sa main gauche, un livre fermé. Il s'agit de Saint Pierre, sa main droite disparue tenait un trousseau de clés.

- à droite de Saint Riquier, la troisième statue représente un personnage en habit du 16^{ème} siècle, avec la robe serrée à la taille, le manteau jeté sur les épaules et le chapeau à plumes sur la tête. Un lion est couché derrière lui, à ses pieds ; le personnage tient dans la main gauche une enclume. Il s'agit de Saint Adrien.

Deux médaillons endommagés, ornent le mur dans les coins laissés libres par la baie du tympan. On distingue à gauche, une salamandre ; à droite un porc-épic dressé sur de hautes pattes. Ces deux médaillons permettent de dater précisément le portail des environs de 1515. Le porc-épic était l'emblème choisi par Louis XII, tandis que la salamandre était celui de François 1^{er}. Or François 1^{er} monta sur le trône à la mort de Louis XII en 1515.

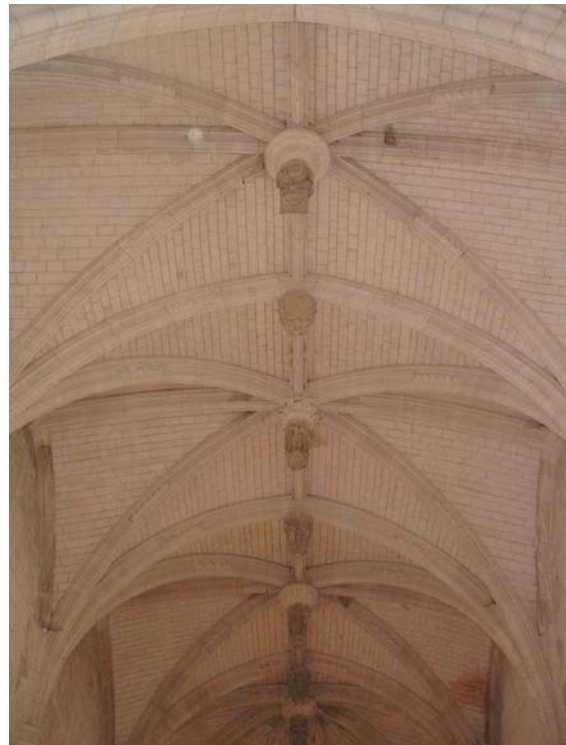
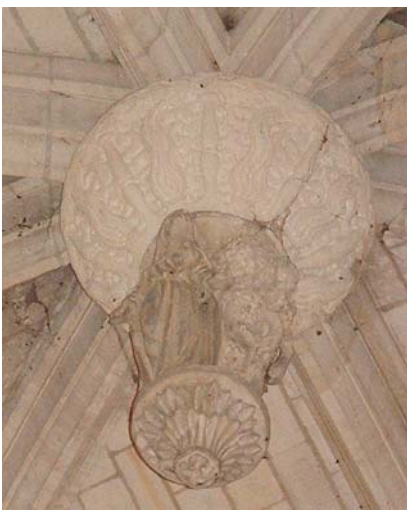
La voûte de la chapelle de la Vierge : (photos noir et blanc voir plus loin)

L'architecture de la voûte de la chapelle de la Vierge, composée de nervures sculptées, comprend trois ensembles formant trois carrés. Chaque ensemble est séparé de l'autre par un arc doubleau. Sur les diagonales des trois carrés s'élancent les croisées d'ogive, avec au centre, au point d'intersection des arcades, la clé de voûte sur pendentif. Sur chacune des arcades court une guirlande de pierre. Le chêne, la vigne surtout sinuent et encadrent dans leurs méandres des animaux, des chimères. La grande gloire de l'église de Fontaine est due à ses pendentifs. Neuf clés pendantes de soixante centimètres de haut décorent la voûte et racontent la vie de Marie.

Écoutons ce qu'en dit Émile Mâle (L'Art religieux de la fin du Moyen-âge en France, page 46 : « ainsi est racontée, depuis le commencement toute l'histoire de la Vierge. Après la faute de nos premiers parents (pendentif 1), Dieu regrette d'avoir créé l'Homme (pendentif 2) Autour de lui, les quatre vertus s'empressent d'atténuer la rigueur du châtiment (pendentifs 3 et 4), soutenus par les prophètes et les anges (pendentif 5) qui implorent le pardon, les mains jointes. Un rédempteur est promis, il naîtra d'une Vierge (pendentif 6), et l'annonce en est faite sur toute la terre (pendentif 7). L'ange Gabriel rend alors visite à Marie et lui porte son message (pendentif 8). La Vierge Marie rencontre sa cousine Élisabeth, et c'est la naissance de l'Enfant Jésus, et la fuite en Égypte (pendentif 9)

La voûte du chœur de l'église :

Les clés pendantes de la voûte du chœur se sont trouvées brisées lors de l'effondrement de la voûte en 1940. Des moulages de plâtre ont permis de les reconstituer. Les motifs sculptés sur les clés ont pour sujet la vie de Jésus et pour thème essentiel la toute puissance du Saint Esprit.



La voûte de la chapelle de Saint Joseph :

La voûte n'est ornée que de trois médaillons d'origine, placés sur les clés de voûte : un écusson orné de trois fleurs de lys, un médaillon portant cinq grosses fleurs ; le dernier porte une étoile à huit branches.

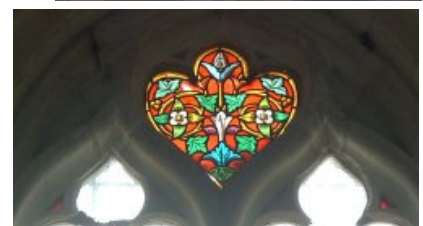


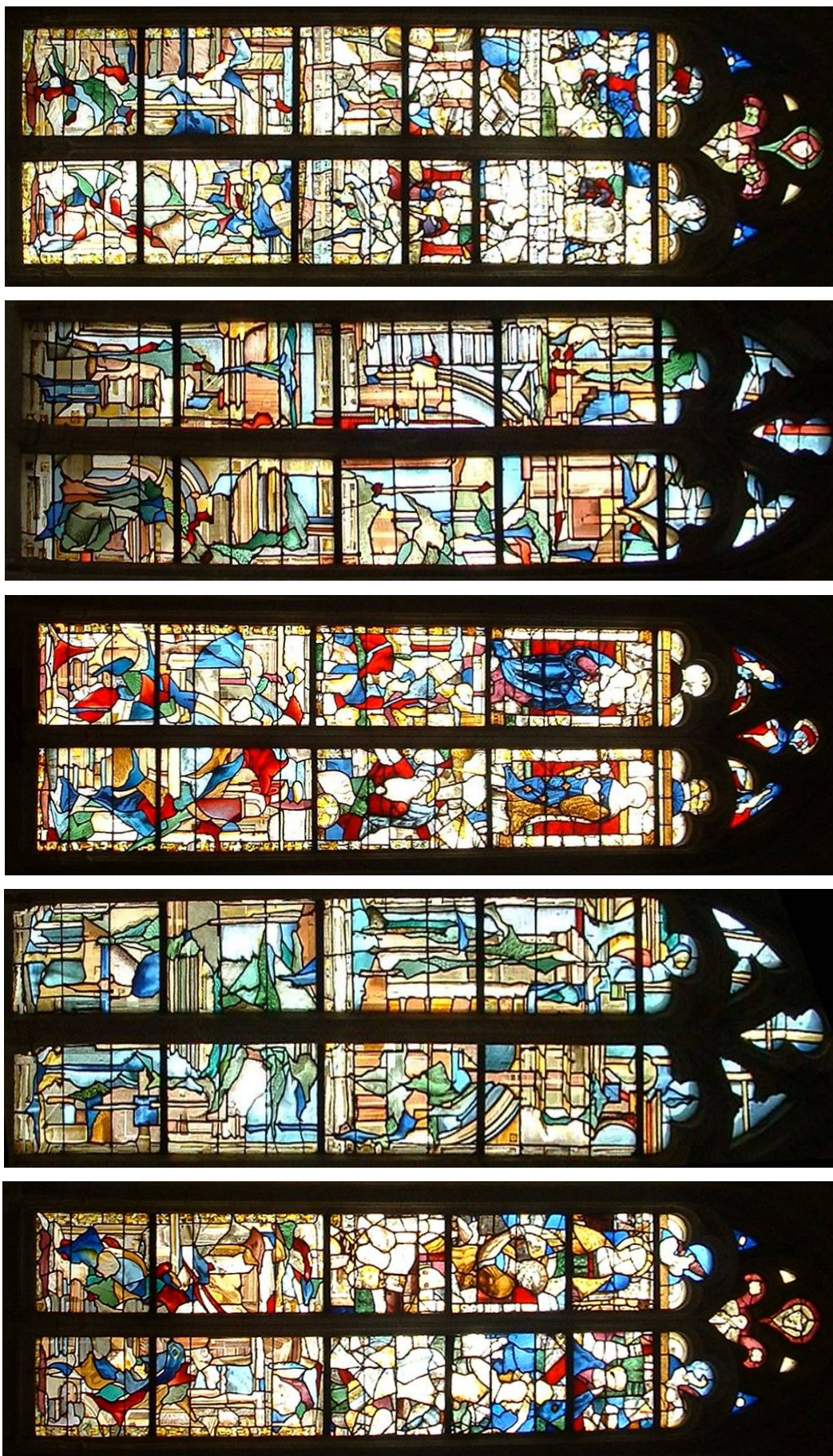
Les vitraux :

Avant 1940, les fenêtres de l'église étaient décorées de vitraux aux vives couleurs. La plupart étaient récents et présentaient des motifs géométriques. Mais trois de ces vitraux dataient du 16^{ème} siècle. Mis à l'abri en mai 1940 par l'administration des Beaux-Arts, ils furent si bien cachés, et de façon si secrète qu'on les crut longtemps perdus. Ils ont été retrouvés dans un souterrain d'un des châteaux de la Loire.

Le premier des trois vitraux, le plus intéressant était situé dans la chapelle de Saint Joseph, il retraçait l'histoire du miracle dit des Billettes (église sise à Paris) ou du juif profanant l'hostie. Le second vitrail était situé dans la chapelle de la Vierge, il représentait deux personnages en pied : très vraisemblablement Saint Riquier offrant à Marie les clés de son abbaye. Le troisième vitrail, le plus ancien, n'avait pas de sujet précis se trouvait plus bas vers les fonts baptismaux.

En 2004, nous visitons l'église de Fontaine : les vitraux qui étaient en réserve au château de Champs sur Marne ont été remis en place dans les années 1990. On devrait plutôt dire qu'ils ont servi à la reconstitution d'autres vitraux. Ci-dessous à gauche le vitrail de la chapelle de la Vierge, le vitrail du bas-côté sud, ainsi que les vitraux situés dans les hauts des fenêtres de ce même bas-côté. Page suivante, photos des vitraux de l'abside.





Section patrimoine des Amis du CIS
vendredi 11 juin 2004 – salle des fêtes de Huppy



1 - Le "Paradis"



2 - (1. A.) Adam et Eve



5 - (3. D.) Miséricorde



6 - (4. G.) Vérité



3 - (2. A.) Le Père Eternel



4 - (4. D.) Les Patriarches



7 - (5. R.) Paix



8 - (5. A.) Justice



9 - (6. R.) Les Anges



10 - (6. A.) Isaïe



13 - (8. A.) La Vierge Marie



14 - (8. R.) David



11 - (7. R.) Jérémie



12 - (7. A.) Gabriel



15 - (9. R.) La Visitation



16 - (9. A.) La fuite en Egypte

Photos Jacques Boulard

Photos Jacques Boulard

Photos Jacques Boulard

Photos Jacques Boulard

FRUCOURT :



Les origines de l'église.

L'église actuelle du village a été construite, semble-t-il, grâce à la volonté du seigneur de l'époque Nicolas de Monthomer, lui-même petit-fils de l'acquéreur du fief en 1541. Cette famille étant originaire d'Abbeville (un ancêtre, Gilles de Monthomer avait participé à la 3^{ème} croisade dirigée par Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion de 1189 à 1192)

Les dates de construction.

L'édifice possède des indications précieuses : les dates au-dessus de 2 portails.

- sur la porte latérale sud : la date de 1583 en dessous de la lettre « H » marquant sans doute la construction de la nef sous le règne d'Henri III (1574 à 1589),
- au-dessus du grand portail : celle de 1605 indiquant l'édification du clocher.

Par ailleurs, il y a une autre date intéressante, mais moins visible, plus haut à droite de la porte latérale sud : 1643 (année de la mort de Louis XIII, Richelieu s'étant occupé de la reconstruction du

château de Frucourt) À quoi correspond-elle ? S'agit-il d'une autre étape des travaux ? De l'achèvement du chœur ? De toute façon, celui-ci était terminé avant 1678, date de la première inhumation dans le caveau.



Le portail latéral sud



le grand portail



le portail latéral nord

Signalons encore pour l'architecture que les fenêtres présentent une pointe d'ogive contrairement à celles de la nef.

La PHM donne cette description du portail latéral en 1938 : « Le petit portail latéral sud, aujourd'hui muré, est en plein cintre encadré de pilastres portant frise à métopes et guttules et au centre la lettre H. Au-dessus sont des bas-reliefs sculptés ; au milieu, un écu bûché, où se voit encore un lion et la date 1583. À dextre la scène de Saint Martin à cheval, à senestre, un écu en losange. Tout est martelé sauf la date. »

Les matériaux.

L'église a été bâtie en pierres – avec des couches de silex dans les soubassements. Les réparations successives ont remplacé le silex par de la brique. Lors des différents travaux ultérieurs, on associa celle-ci à la pierre dans les contreforts. Plus tard, la sacristie sera construite en briques également.

Le 18ème siècle.

Nicolas Bellegueulle, prêtre, curé de Ramburelles, doyen de chrétienté d'Oisemont visite le 22 septembre 1733 les églises du doyenné d'Oisemont, voici son rapport pour l'église de Frucourt : « tout y est réparé, couverture, murailles et pavé du chœur, les livres de chant reliés à neuf. » (ADS G690) Pendant le 18ème siècle, l'édifice se détériore par manque d'entretien. De décennie en décennie, l'entretien n'est plus assuré. En effet, la dernière dame de Monthomer se maria au marquis de Saint

Simon, lui-même très attaché à son château de Sandricourt (près de Pontoise) et leur fils, lieutenant des Armées du Roi, ne s'intéressa plus à Frucourt que sous l'angle du rapport... Il vendit la seigneurie en 1745 à une famille de la grande bourgeoisie d'Amiens : les Morgan. Mais ceux-ci sont surtout occupés là-bas par le développement de leur manufacture de velours... (Ils utilisent toutefois le caveau du chœur) ... si bien qu'au moment de la révolution, l'église recouverte par les noyers se retrouve en piteux état.

En fin en 1793, dans la tourmente révolutionnaire, la sculpture du petit portail de la charité Saint Martin est martelée. Les deux cloches disparaissent et le caveau du chœur est profané.

Sous la Révolution : un état critique.

Un extrait des cahiers de doléance du 22 juin 1792 nous en donne une description précise. « Le prêtre, nous dit-on, doit célébrer les saints offices sous la pluie et même la neige ! De grands noyers couvrent la toiture du chœur, ce qui le détériore, et des garnements jettent des cailloux qui abîment le toit et les fenêtres pour récupérer les noix. Les bas lambris sont pourris et les murailles ne présentent plus à la vue que noirceur et couleur verdâtre »

Le 19ème siècle : le siècle de la restauration.

C'est alors que les descendants des Morgan deviennent maires de père en fils et les archives montrent leur souci constant pour restaurer et embellir l'église. Ils offrent même de l'argent à cette fin ... à condition que le préfet les autorise à réutiliser le caveau (ce qui leur sera refusé).

Dès mai 1807, une délibération confirme que l'église paroissiale est en partie découverte et pour la réparer, le conseil décide « de disposer des matériaux de la chapelle écroulée du cimetière » (et même de ceux du presbytère de Vaux).

En 1826, le conseil demande au préfet la possibilité d'employer la somme de 132F abandonnés à la fabrique par le (devenu) comte de Morgan, en raison de ses occupations militaires afin de réparer le clocher et la couverture. D'autres sommes seront offertes à plusieurs reprises mais soumises aux conditions indiquées ci-dessus.

En 1839, le conseil décide de la construction du presbytère avec un mur d'enceinte (on ne trouve pas mention de la sacristie). C'est à ce moment que la petite porte sud aux sculptures martelées sera murée car n'étant plus accessible. Une autre plus grande du côté nord sera dorénavant utilisée jusqu'à nos jours. À cette période, une lettre est aussi adressée au Ministre des Cultes, une demande d'aide pour réparations urgentes à la toiture nord, aux piliers et à la façade du clocher et pour la refonte de la cloche (qui sera bénie en 1856).

Une délibération de 1861 parle de réparations à faire à l'extérieur de l'église (contreforts ?) et à l'établissement de marches au grand portail. Deux traverses métalliques avec croisillons extérieurs ont été ajoutées à la jonction de la nef et du chœur pour consolider le tout.

Après l'installation du mobilier actuel (et de la tribune ?) la décoration murale est réalisée. À la fin du siècle la flèche du clocher sera restaurée selon un plan de 1889. Dans les toutes dernières années, le chœur va s'agrandir de deux beaux vitraux entourant celui de la Nativité.

Les vitraux.

Le vitrail de la Nativité :

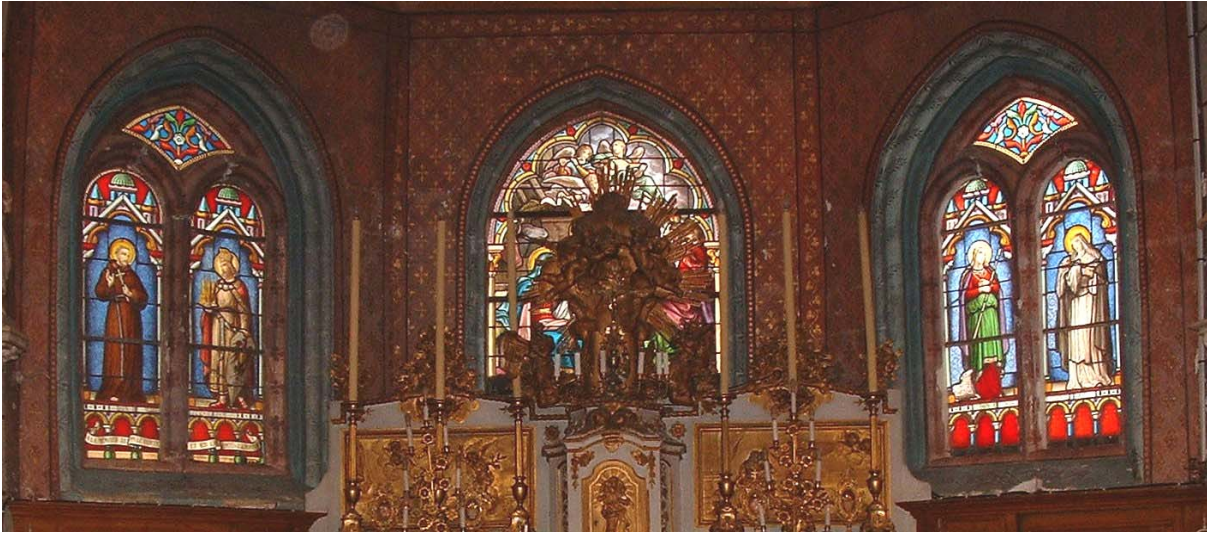
On n'en connaît pas encore l'origine : il a dû être posé au cours du 19ème siècle. C'est un bel ouvrage mais il est malheureusement masqué par un imposant maître autel baroque. En haut, les anges arborent l'hymne « gloria in excelsis Deo ». La base est complètement opacifiée sur 40cm par le toit de la sacristie attenante. Les mots « Venite adoremus » du célèbre chant de Noël « Adeste Fideles » y avaient été gravés.

Les deux vitraux autour de ce vitrail :

Ils proviennent d'un don de Melle Fitzwilliam, tertiaire dominicaine vivant au château et morte en 1912 (c'était la sœur de la comtesse de Morgan). Un cartouche indique la date de fabrication : 1897, dans l'atelier Latteux-Bazin à Mesnil Saint Firmin (Oise), chacun représente deux saints.

Celui de gauche : Saint François d'Assise (1182-1226) marqué par les stigmates, patron des animaux et de l'Italie ; à côté, Henri le Saint en tenue d'empereur germanique (973-1024) et montrant dans la main la cathédrale de Bamberg où il a été inhumé ainsi que son épouse et le pape qui les avait sacrés. Celui de droite : Sainte Geneviève (422-502) en bergère, patronne de Paris et Sainte Élisabeth de Hongrie (1207-1231) portant la couronne de princesse en tant que fille du roi André II de ce pays.





Au début du 20ème siècle, le chœur s'embellit de deux autres vitraux de chaque côté des précédents, offerts (cela est toujours gravé à la base) l'un par le maire de l'époque (M. Niquet Alexandre) et l'autre par la veuve de son prédécesseur (Mme Bonnaire-Boidart). Ceux-ci ont été, hélas, endommagés lors du bombardement de juillet 1944, de même que les vitraux clairs de la nef. Grâce aux dommages de guerre, après 1950, l'abbé Roger s'occupa de leur remplacement ainsi que ceux de la nef.

Donc huit vitraux de style moins figuratifs que les trois décrits plus haut (et préservés) furent posés en 1957 par J. Bosch à Montreuil (Seine) mais l'intérieur du sanctuaire s'en trouva obscurci.

- ceux du chœur, au nombre de 4, glorifient l'Évangile et l'Eucharistie et dégagent des faisceaux de lumière.

- les quatre vitraux de la nef illustrent plutôt l'Ancien Testament (Buisson ardent, Étoile de David) tout en mettant en relief différents vocables concernant la Vierge Marie (Rose Mystique, Étoile du matin, Porte du ciel).



Plus récemment.

Après la mort de l'abbé Roger (1972) et suite à son non remplacement, des travaux seront décidés pour mieux mettre en valeur l'église du village notamment en la détachant des murs du presbytère. Une nouvelle porte en bois remplacera celle qui avait été murée. La réfection totale de la toiture (excepté le clocher) sera exécutée en 1998 et suivie de l'illumination nocturne.

Quelques photos de l'intérieur



La première photo ci-dessus est prise de la tribune et montre le chœur séparé de la nef par un arc brisé peint. La seconde, prise du chœur, montre la nef, l'arc brisé, la tribune et le porche principal.

Les poutres de la charpente sont décorées de rosaces et de motifs sculptés. Deux blochets du chœur sont sculptés de rosaces.



Le mur intérieur du porche donnant sur la nef, soutenant la tribune, comporte cette inscription peinte :
MA MAISON EST UNE MAISON DE PRIERE comprenant trois motifs : un cœur, une croix pattée et une ancre de marine. (L'ancre est une des trois représentations des vertus théologales, avec le cœur et la croix; il symbolise l'espérance tandis que les autres figurent la charité et la foi.

Une autre inscription est peinte au sommet de l'arc séparant la nef du chœur, côté nef :
JE NE REFUSE PAS LE TRAVAIL



HALLENCOURT :

Relevons les écrits déjà publiés sur l'église :

Prarond (1860) : « Si nous examinons le clocher du pied même de l'église, nous remarquerons aux quatre coins de la tour qui le porte quatre gargouilles recevant et crachant l'eau d'une galerie ménagée à la pente de la charpente des cloches. L'église se compose d'une nef et d'un chœur : la nef est éclairée par huit fenêtres sans caractère aucun : les deux plus rapprochées du chœur cependant affectent une forme ogivale. Le chœur est éclairé comme la nef par huit fenêtres sans caractère, mais affectant la forme ogivale. »

Rodière et Des Forts (1938) : « L'église, construite entièrement en craie taillée est précédée d'un porche hors d'œuvre. Sa nef est suivie d'un chœur un peu plus large et terminé par trois pans égaux. Un grand arc en tiers-point sépare les deux parties de l'église qui possède une belle voûte avec tirants et poinçons. La sablière est ornée de rinceaux. Entre chaque tirant se détache un buste d'homme aux traits vigoureux et accentués. Des inscriptions en gothique ornent les sablières et accompagnent chacun des blochets. En voici la lecture en commençant par la deuxième travée du nord. La date est 1493.



Troisième travée : S. Philippe ; Inde venturus est judicare vivos et mortuos.

Quatrième travée : S. Bartelemeus. Credo in spiritum sanctum.

Cinquième travée : S. Mathieu. Sanctam catholicam sanctorum communionem.

Sixième travée : S. Simon. Remissionem peccatorum.

Septième travée : S. Judas. Carnis resurrectionem.

Huitième travée : S. Mathias. Vitam eternam amen.

Neuvième travée : S. Isaïe. Virgo concipiet et pariet.

Côté sud, en commençant par le chevet :

Première travée : S. Joannes Baptista. Ecce agnus Dei.

Deuxième travée : S. petrus. Credo in deum patrem omnipotentem creatorem coeli et terrae.

Troisième travée : S. Andreas. Et in jesum christum filium dei unigenitum dominum nostrum.

Quatrième travée : S. Jacques le grand. Qui conceptus a spiritu sancto natus ex maria virgine.

Cinquième travée : S. Jean evangeliste. Passus sub ponto pilato crucifixus mortuus et sepultus.

Sixième travée : S. Thomas : descendit ad inferos tertia die resurrexit a mortuis.

Septième travée : S. Jacques le mineur. Ascendit ad coelos ad dexteram dei patris omnipotentis.

Tous les apôtres sauf Saint Jean, ont été sculptés sur un mode unique.

Dans le procès verbal de visite de 1733 (AD Somme G 690), on parle d'une reconstruction du chœur : « tout y est en état. Le chœur de ladite église est entièrement achevé ». Il ne peut être question que d'une restauration qui porta surtout sur le pan central du chevet actuellement aveugle et flanqué de deux contreforts refaits. Mais cette réfection fut sans doute aussi l'occasion d'une restauration radicale de toute l'église. Les fenêtres sans meneaux et sans réseaux ont sur leurs pieds-droits et leurs arcs une mouluration d'un profil très suspect, où les tores sont mal dégagés des cavets : mais la porte qui s'ouvre sur le porche du clocher est intacte. Le boudin continu qui en garnit l'arête décrit un arc brisé. L'arc qui surmonte la petite niche percée au-dessus de la porte est en



anse de panier sous un trilobe. La corniche, la flèche en charpente et ses quatre petits clochetons d'angle sont des réfections du 19^{ème} siècle.

Quelques remarques sur ces considérations :

- La date : l'inscription sur la sablière donnant la date de construction de l'église peut être lue plutôt : 1488 (mil et quatre fois cent et quatre fois vingt et huit (au lieu de treize)).

- L'église en 1739 : le mémoire d'un procès indique qu'elle est bâtie dans le fief du seigneur Jacques Hubert de la Fontaine, plus précisément dans l'enceinte qui formait originellement le château d'Hallencourt et ses dépendances. La concession du terrain où est l'Église, ainsi que celle du terrain du cimetière, ont été faites à la charge d'une légère prestation de 8 deniers de cens par an.

Suit une rapide description de l'église : « L'Église d'Hallencourt n'est point voûtée, le comble est de bois, on trouve les armes des ancêtres de l'Intimé sur une sablière qui soutient tout le comble du chœur, et une inscription qui est sur cette sablière justifie que c'est en 1487 (sic) que l'église a été bâtie, et que c'est dans le même tems que les armes des ancêtres de l'Intimé y ont été placées. Les armes des ancêtres de l'Intimé sont encore sur les grand et petit portails de l'église, et sur les vitres du chœur. » (Il ne reste plus de traces de ces armes en 2004)

- La sablière : l'abbé Lesueur, curé d'Érondelle, écrit à la fin du 19^{ème} siècle : « La voûte est en bois ... La sablière porte comme ornements des feuillages et divers animaux. Elle est soutenue par des blochets sur lesquels sont sculptés des saints. On y voit d'abord un saint évêque non identifié puis sainte Barbe et huit apôtres caractérisés par les versets du Crédo qui les accompagnent. »

- La voûte : en octobre 1972, une commission d'art sacré visite l'église, pour étudier avec les architectes de l'évêché les possibilités de réparation de l'église. Les membres du conseil sont surpris de l'état de dégradation de l'église et se demandent pourquoi l'on n'a jamais entrepris, par petites étapes, sa remise en état. Ces opérations auraient sauvé la voûte. Son replâtrage n'est pas une solution satisfaisante vu l'ampleur de l'effritement, on parle de la boiser en lames de parquet. Ainsi la voûte sera lambrissée, cette réfection aura pour inconvénient de cacher en partie les inscriptions latines de la sablière et de masquer les peintures de l'ancienne voûte visibles sur la photo ci-contre.

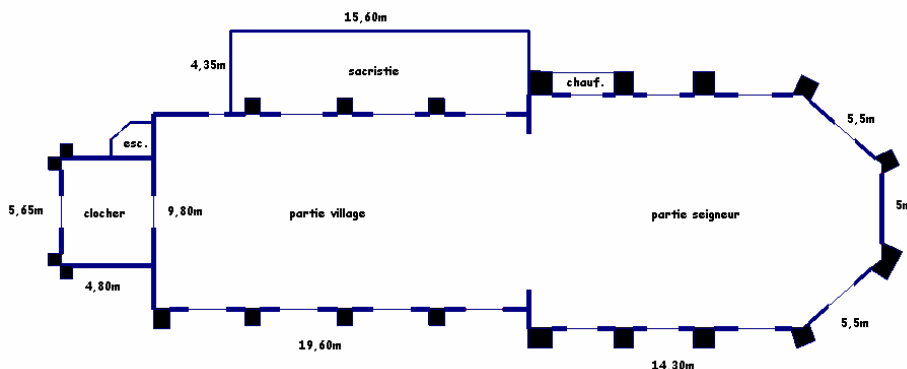


- L'agrandissement : l'église fut effectivement agrandie peu après 1732. Il est écrit dans le mémoire d'un procès, daté de 1739 (manuscrit BM Amiens), entre Jacques Hubert de la Fontaine, Chevalier Seigneur d'Hallencourt & de Verton, et Vulfranc-Briet, Seigneur Haut-justicier : « Le peuple du Village d'Hallencourt s'est trouvé augmenté considérablement dans ces derniers tems. L'Église n'était plus suffisante pour le contenir ; les Habitants se sont adressés à l'Intimé pour obtenir de lui la permission de prendre sur la Place publique, le terrain nécessaire pour augmenter leur Église ; l'Intimé a suivi l'exemple de ses auteurs ; l'habitude de faire en toute occasion le bien de l'Église d'Hallencourt est héréditaire dans la famille ; il a été au-devant de tout ce qu'on lui demandait en 1732 ». On apprend plus loin que c'est le chœur de l'église qui a été augmenté. Ceci corrobore la visite du 9 septembre 1733 par Charles Testu, doyen d'Airaines : « Tout y est en état. Le chœur est entièrement achevé » (ADS 5G690).

- La porte du clocher : elle est à deux battants et porte extérieurement la date de 1839, certainement l'année de sa réfection.

Le plan de l'église en 2004 :

La hauteur jusqu'au départ du toit de la partie village est 6,30m, celle de la partie seigneur est 7,05m. La hauteur des toitures est proche de 9m. La flèche mesure 14m de haut (d'après un plan dressé par l'architecte Chauvin en 1953)



Le clocher :

Tout en pierres taillées dans la craie, il repose sur une assise composée de damiers de grès et de silex de 80cm de hauteur. Quelques briques trahissent des réparations.

En mars 1803, un rapport de Jacques Jumel architecte à Abbeville indique que la flèche du clocher est en pierre. Il en fait l'état : *« il ne reste que très peu de plomb dans la galerie ce qui est cause que l'eau filtre de toutes parts, que la maçonnerie se dégrade, que les pierres se calcinent, et tombent au fur et à mesure au moment des gelées. L'appuy du pourtour de la galerie est aux $\frac{3}{4}$ tombé. Comme cette flèche est très ancienne, il ne reste plus de mortier entre les joints des pierres de manière que l'on voit jour au travers ; à l'extérieur de cette flèche, il se trouve trop de pierres détachées et tombées et une très grande partie tombera au premier instant. On remarque que cette flèche n'est plus d'aplomb, qu'elle penche du côté du midi et on craint, avec raison, que cette masse énorme tombe tout à coup dans un moment inattendu, que par sa chute elle occasionne un grand désastre et fasse périr beaucoup de monde »* Il estime qu'il est indispensable de supprimer cette flèche dans le plus bref délai pour en substituer une en bois couverte en ardoises. Cette description semble indiquer une urgence pour ces travaux, il faudra cependant attendre 1826 pour commencer les travaux de démolition de la flèche *qui par son propre poids contribue à l'agrandissement des dites lézardes*, pour y substituer un dôme en charpente. Cette flèche dut être remplacée par un dôme de 2m de haut à 4 pans

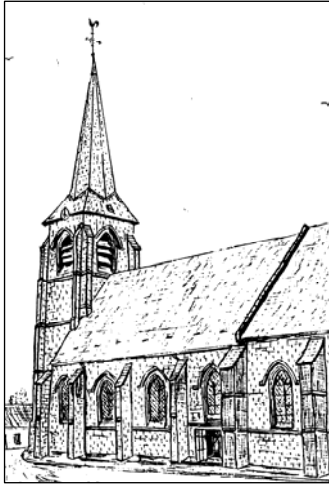


La première photo, ci-dessus, de la collection Macqueron (Bibl Abbeville), indique l'aspect du clocher en 1856. Il ne s'agit plus d'un dôme mais d'une flèche couverte d'ardoises. Une balustrade surmonte le clocher, deux gargouilles aux angles sud-est et nord-ouest permettent d'évacuer les eaux. La fenêtre de la salle des cloches, surmontée de l'horloge, ne comporte pas d'abat-sons. Le pâté de maisons sur la place de l'église, appartenant à Nicolas Vacavant disparaîtra dans les années 1862-1863.

Dès 1867, on constate que le clocher de l'église a un besoin indispensable de réparations pour éviter des accidents aux personnes passant en face et spécialement aux personnes qui sont logées et habitent auprès. Le 20 août 1870 : Léopold Digeon, architecte à Abbeville, reçoit les travaux de restauration du clocher. Le total des travaux s'élève à 8110,54F, la maçonnerie a eu lieu essentiellement en pierre de Pont-Rémy, la charpente en bois de chêne neuf. Les travaux de restauration ont été entrepris par M. Fontaine Guilbert.

La seconde photo ci-dessus (même collection) donne l'allure du clocher en 1881. Le haut du clocher a subi de nombreuses transformations : la corniche a été rehaussée ; la balustrade a disparu ; quatre clochetons d'angle, surmontés de croix en pierre, la remplace, des abat-sons ont été posés sur la fenêtre, l'horloge est posée sur une pièce de maçonnerie, faisant saillie, ajoutée au-dessus de cette fenêtre. Le 31 juillet 1869, il est dit : *« La réparation du clocher a imposé le déplacement de l'encadrement en pierre du cadran de l'horloge. Afin que le plus grand nombre d'habitants puisse lire l'heure, il y a lieu de fixer ces pierres au-dessus de la fenêtre du clocher »* À l'étage inférieure à la baie, des décorations de pierres, également en saillie, sont apparues.

En 1913, l'escalier du clocher, encore en pierre, sera remplacé par Hector Barbier d'Hallencourt, par un escalier de bois. Sa couverture en pierre sera également démontée et remplacée par une couverture en bois et ardoises.



En novembre 1953, M. Chauvin, architecte communal, écrit : « Il y a des fissures mal placées sur la tour du clocher, des gouttières et des descentes qui font eau sur l'édifice. La toiture du clocher a besoin d'une réfection totale » Il conseille d'interdire la sonnerie des cloches. En 1955, l'entreprise Daniel Guilbert de la Chaussée Tirancourt répare la toiture du clocher (charpente, couverture, maçonnerie). Les travaux d'un montant de 665.000F seront en partie financés par l'indemnité de dommage de guerre. Le clocher sera revêtu en ardoises avec démolition préalable des pinacles en pierre, les pierres du clocher soutenant l'horloge seront sciées, un coq en cuivre sera fourni. La réception des travaux aura lieu le 28 mai 1957, des éléments de la charpente, se révélant pourris, durent être remplacés ainsi que la batterie des cloches amenant un dépassement de la dépense prévue de 224.718F. Le dessin, ci-contre de Cl Piette donne l'allure actuelle du clocher.



Le 25 janvier 1990, suite à une violente d'une tempête, les deux contreforts à l'angle nord-ouest du clocher s'effondrent sur la quasi-totalité de leur hauteur. Ils s'écroulent dans la cour de la maison voisine et ne font que des dégâts mineurs à l'habitation.

Le chœur :

Agrandi en 1732, le chœur a posé ensuite des problèmes de solidité.

En mars 1803, Jacques Jumel écrit : « les piliers butants du côté nord sont lézardés et les pierres calcinées de toute part. Ils sont même détachés du mur qu'ils doivent soutenir, des parties de mur entre les piliers sont écroulés. Si on n'avait eu la précaution de mettre des étais pour soutenir le comble du chœur, il est probable qu'une partie ou pour mieux dire le tout, serait tombé. Mais ces étalements sont mal faits et en bois blanc, ils manqueront infailliblement et occasionneront les plus grands accidents si les citoyens sont rassemblés pour entendre l'office au moment de leur chute. »

En août 1898 : « l'abside de l'église est lézardée en plusieurs endroits, les crevasses s'agrandissent de plus en plus, il est à craindre à bref délai un effroulement du mur qui pourrait alors occasionner une forte dépense. »

En novembre 1953 : Rapport de M. Chauvin, architecte communal, suite à la visite de l'église : « cet édifice a besoin de travaux assez importants de réfection, pour éviter toute perturbation, voire des accidents. Les contreforts de l'abside nord-est sont en péril. Ils ont fait l'objet d'une réfection sans effet, avant guerre. Ces contreforts ont été ancrés sur le mur de l'église ce qui est un non-sens, au point de vue statique. En effet le rôle du contrefort est d'arc-bouter le mur. À partir du moment, comme c'est le cas, où il y a un affaissement des fondations, si ce mouvement s'accroît, les contreforts risquent d'entraîner la fracture du mur.



Mai 1968 : « remise en état du chœur de l'église, renforcement des contreforts par poteaux encastrés en béton armé sur semelle en gros béton et un chaînage sous les appuis des baies »

Les chaînages sur les pans des trois murs, l'abondance des briques sur les contreforts sont les témoins de tous ces travaux.

La sacristie :

En 1873, le conseil municipal note que la sacristie qui est une sorte de construction en terre et bois, accolée au mur extérieur de l'église, derrière le maître hôtel, est dans un état qui menace ruine. Il indique aussi qu'à l'endroit où elle est actuellement, elle gêne la circulation. Le conseil municipal accepte la modification proposée par le conseil de fabrique mais à la condition que ce soit lui qui supporte les frais de la construction.

En effet quelques mois plus tôt : le conseil de fabrique avait demandé la suppression de la sacristie, humide, inconfortable et de dimensions tout à fait insuffisantes et son remplacement par une construction qui pourrait être élevée sur un terrain vague, appartenant à la commune, longeant le côté gauche de l'église, à partir du pilier qui sépare le chœur de la nef jusqu'au troisième pilier vers le clocher, avec porte d'entrée en dessous de la fenêtre qui fait face au petit portail.

Cette localisation n'est autre que celle de la sacristie actuelle. L'ancienne sacristie devait donc être un petit bâtiment en torchis prolongeant le chœur (visible sur certains plans). Le conseil de fabrique

donne les inconvénients de son emplacement actuel le 5 janvier 1873 : « 1° l'entrée ou la sortie du chœur se font nécessairement sans solennité ou sans ordre 2° il y a entre la muraille et l'autel si peu de place que les choses frottent des deux côtés et se froissent 3° impossible de conserver la propreté du sanctuaire et des tapis, si les officiers de chœur sont obligés de la traverser quatre fois pour chaque office 4° le sanctuaire devient un lieu de passage nécessaire pour les laïques aux jours de baptême et de mariage 5° enfin la sacristie derrière le sanctuaire empêche d'ouvrir dans le fond une fenêtre ou une rosace qui serait nécessaire pour la beauté de l'église. »

La réception des travaux eut lieu le 21 février 1875. Sa construction a dénaturé le bâtiment dans sa partie nord. Elle masque en partie trois fenêtres, ce qui est du plus mauvais effet. Avant la construction de cette sacristie, une allée charretière longeait l'église au nord ; sa construction a réduit considérablement le passage limité aux piétons, celui-ci fut condamné au début des années 1990. Le dynamitage du vieux château d'eau a amélioré la vue. Maintenant, il reste cette sacristie. Cette construction en parpaings, briques et grille en fer, n'a plus vraiment de raison d'être. Émettons une idée : on pourrait, peut-être comme à Allery, transférer la sacristie dans le clocher et aérer ainsi l'espace autour de l'église. À noter que cette sacristie a servi dans sa partie vers le clocher d'entrepôt au corbillard et qu'ainsi elle a été prolongée d'un bâtiment construit au-delà du pilier suivant.



Les voûtes :

On a vu qu'en 1739, l'église n'était pas voûtée.

En 1958, avec les indemnités de dommages de guerre et un emprunt, on décide de rénover entièrement la toiture et la charpente (pour plus de 5 millions de francs).

12 octobre 1972, une commission d'art sacré visite l'église, pour étudier avec les architectes de l'évêché les possibilités de réparation de l'église. Les membres du conseil sont surpris de l'état de dégradation de l'église et se demandent pourquoi l'on n'a jamais entrepris, par petites étapes, sa remise en état. Ces opérations auraient sauvé la voûte. Son replâtrage n'est pas une solution satisfaisante vu l'ampleur de l'effritement, on parle de la boiser en lames de parquet.

Août 1974 : dans son bulletin paroissial, l'abbé Six écrit un article intitulé : Fallait-il restaurer l'église ?

On y apprend que la décision de restaurer la voûte de l'église fut prise le 25 janvier 1974 par le conseil à l'unanimité. Différentes manifestations : venue des Petits Chanteurs à la Croix de Bois, passage de John Littleton ; ramassage de vieux papiers cartons, de ferraille, ainsi qu'une souscription volontaire des habitants, rapportèrent une somme supérieure à 20.000F. L'église a été restaurée par M. Daniel Maillard. Pour la démolition et le nettoyage, il fut aidé par les employés communaux.

La voûte de la nef, en son point le plus élevé, comporte plusieurs sculptures d'animaux ressemblant à des chimères. On peut ainsi en compter cinq. Les photos représentent les deux sculptures les plus proches du clocher. Ces photos sont prises de la tribune.



La nef et le chœur :

Un grand arc en tiers-point sépare le chœur (appelé aussi partie seigneur) de la nef (appelée aussi partie village). Ces appellations sont bien explicites. Sur la photo, on aperçoit en partie, les voûtes lambrissées du chœur et de la nef, ainsi que des poutres et tirants de la charpente. En 1880, il est dit que le mur situé entre le chœur et la nef menace de s'écrouler.



Les vitraux :

En 1868, pose de 4 nouvelles verrières. La restauration de deux fenêtres est terminée pour le jour de Pâques et les deux autres terminées pour le 30 mai.

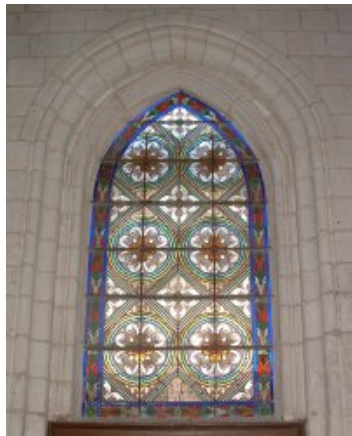
En juin 1944, chute d'un V1, à proximité de l'église : des vitraux seront endommagés. Ils seront remplacés en 1948, avec la somme allouée pour la reconstruction par l'entreprise Pierre Pasquier d'Amiens. Quatre vitraux du chœur seront concernés : fenêtre grisaille riche, fenêtre grisaille romane, fenêtre scène Saint Denis et fenêtre géométrie.

En 1981, on contacte l'entreprise Raoul Cagnart d'Amiens pour la restauration des vitraux de l'église, il est établi un devis du montant des réparations à effectuer et signalé que la 4^{ème} fenêtre, du côté droit, est en très mauvais état et qu'elle est sûrement d'origine. La facture des travaux s'élève le 14 septembre 1985 à 22.727,80F. Des travaux ont eu lieu à quasiment toutes les fenêtres (11 au total) à l'exception de la 4^{ème} fenêtre, côté gauche.

À signaler que les vitraux de l'église vont toujours par paire et se font ainsi face dans l'édifice.

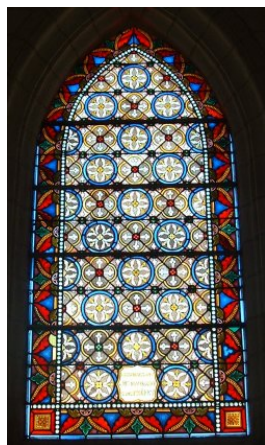
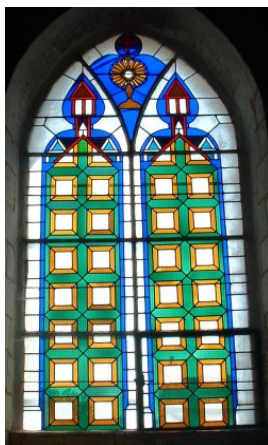
Les vitraux de la nef :

Au-dessus du portail latéral de l'entrée : un vitrail offert par la jeunesse en 1872. Sa réplique, en un peu plus grand, au dessus de la porte menant à la sacristie (photo). Près de la tribune, en face sud, un vitrail représentant Jésus enseignant au Temple ; lui faisant face : la Visitation, ces deux vitraux de même facture comportent un cartouche avec l'indication : « souvenir du mariage de Paul et Marguerite 1898 » Il s'agit du mariage du 1^{er} août 1898 entre Paul Gouffé et Marguerite Deneux, 18 ans, fille de Fernand Deneux, industriel, âgé de 48 ans, lui-même fils aîné de Jules Deneux et petit fils de Louis Deneux, fondateur de l'industrie locale.



Les vitraux du chœur :

Dès l'entrée du chœur, au sud, un vitrail à motif géométrique à dominante verte (photo) et lui faisant face le même vitrail mais à dominante rouge. Ensuite au sud, un vitrail géométrique et sa réplique au nord (photo), ces deux vitraux portent un cartouche qui indique leur provenance : en souvenir de dons aux nécessiteux et pour remerciement des démarches à l'étude d'ouverture d'une carrière de craie phosphatée, de la part du sous-préfet Manessier (côté nord) et du préfet Corneau (côté sud). Puis vient un vitrail géométrique et son identique lui faisant face, assez ressemblants aux précédents ne comportant aucune identification. Enfin le chœur se termine par deux beaux vitraux de même conception, situés toujours symétriquement représentant au sud l'Immaculée Conception (photo) et au nord la Décollation de Saint Denis (photo).



Le haut-relief du chœur :

En août 1980, on déplaça le maître-autel, ceci mit à jour un haut-relief en pierre polychrome de la fin du 15^{ème} siècle, recouvert de plâtre léger. Gravement mutilé, à dessein semble-t-il, on l'avait encastré assez haut dans le mur du chevet derrière l'autel. Grâce à une souscription qui rapporta 17 264 francs en 1980, des travaux de ravalement permirent de mettre à jour cette richesse.

Selon M. Foucard, on y devine une Crucifixion dont toutes les têtes ont été brisées sans doute à la Révolution : le Christ sur la Croix est placé entre la Vierge et Saint Jean, à leurs côtés deux Saints (peut-être Saint Firmin et Saint Jean évêque). Le plus beau, parce que mieux conservé, est la bordure de feuillage aux teintes étonnamment lumineuses.

Il mesure 3m de long sur 1.5m de haut. Il s'agissait peut-être d'un retable d'autel ou d'un monument funéraire venant peut-être du cimetière Saint-Denis à Amiens, auquel cas les mutilations qu'il présente dateraient de la Révolution. Il est protégé depuis le 19 avril 1985.



HOCQUINCOURT :

L'église Saint Firmin, de style flamboyant, a fait l'objet du mémoire de maîtrise de Myriam Dufresne en 1996. Nous y puiserons nos informations.

Le rattachement de Hocquincourt à la Commanderie de Saint Maulvis se fit entre 1373 et 1408 ; la fondation de l'église primitive dut se faire entre ces deux dates. L'église actuelle fut édifée à la fin du 15^{ème} ou au début du 16^{ème}. L'église a appartenu à la Commanderie jusqu'à la Révolution. Un procès de 1716 relate une querelle survenue au sujet des droits honorifiques entre le commandeur de Saint Maulvis et le seigneur de la terre d'Hocquincourt. Le commandeur est le seul autorisé à prendre place dans le chœur mais doit aussi veiller à son entretien. Par contre, la construction de la nef et son entretien sont du ressort des fidèles. Parmi ces fidèles, il faut compter les seigneurs d'Hocquincourt, dans la nef six blasons sculptés appartiennent à la famille de Vaux (1480-1535), d'autres ont figuré sur des vitraux (famille de Monchy). Au 20^{ème} siècle, les travaux de restauration de l'église seront facilités par le classement au titre des monuments historiques, le 23 mars 1942.

Description de l'église :

14 contreforts de taille moyenne rythment verticalement les murs et délimitent des travées. A cette verticalité répond une division horizontale marquée par le bandeau larmier, lui-même surmonté d'une baie vitrée. Placé à 2,87m du sol, il divise horizontalement les parois et distingue ainsi deux niveaux. Au premier niveau sont percées deux portes d'entrée : la première, la plus importante des deux, s'ouvre en façade occidentale, entre deux contreforts ; la seconde est percée à la seconde travée méridionale ; elle s'ouvre donc face au village. Au second niveau, dix baies vitrées amorties par un arc en tiers-point éclairent l'intérieur de l'église. Les murs ainsi rythmés sont surmontés d'une toiture unique couverte d'ardoises. Aucune distinction n'est faite entre la nef et le chœur. La seule dénivellation dans la toiture est apportée par le clocher entièrement charpenté, surmontant la nef à l'ouest. Cependant à l'intérieur de l'église, la voûte de la nef, une charpente lambrissée à blochets sculptés, est nettement plus élevée que celle du chœur, une voûte appareillée sur croisées d'ogives avec clefs pendantes sculptées. Un grand arc en tiers-point délimite le chœur de la nef. La chapelle latérale est postérieure à la construction de l'église.

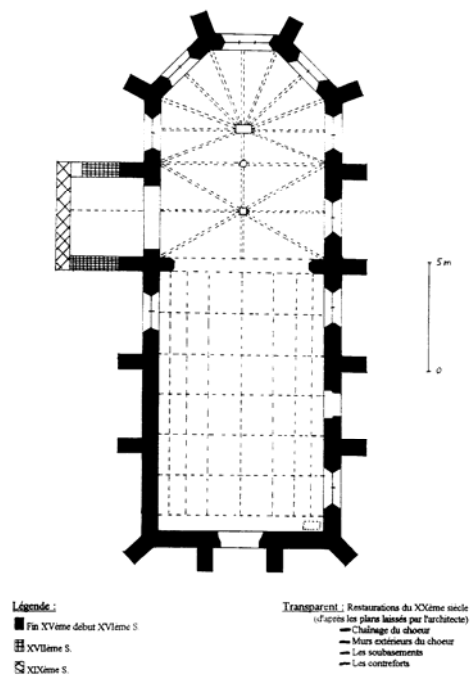
La porte méridionale :

La petite porte méridionale sert aujourd'hui d'entrée principale. Son ouverture, à un vantail, amortie par un arc en anse de panier à l'extérieur est soulignée d'une moulure dessinant un tore entre deux gorges. Une archivolte surmonte l'ouverture. Un culot sert de socle à une statuette logée dans une niche figurant une Sainte Vierge moderne. Elle est surmontée d'un arc en forme de V renversé, surmonté d'un blason de la famille de Vaux sculpté dans la pierre. Ces armes sont aussi sculptées à l'intérieur de la nef sur la charpente. Sur le cintre de la porte on peut lire en partie l'inscription d'un sonneur désabusé : « il faut sonner pour l'amour de Dieu qu'on ne donne rien ». Des plaques commémoratives sont venues cacher un écu gravé avec fleur de lys.

L'aménagement de la nef :

Percée à 70cm du sol, à la troisième travée sud de la nef, une piscine se présente sous la forme d'une petite niche amortie par un arc en anse de panier. Servant de puits d'écoulement des eaux de

Pl 1 : Plan de Saint-Firmin de Hocquincourt



purification ayant servi au célébrant, la présence de cette piscine induit que l'on célébrait également la messe dans la nef. Aucune trace d'autel n'a cependant été retrouvée.

La charpente lambrissée comporte six blochets sculptés, placés aux extrémités des fermes de comble. Ils représentent six personnages en pied, sculptés en ronde bosse : Saint Jean-Baptiste, Saint François d'Assise (photo), Saint Jean l'Évangéliste, Sainte Marguerite et deux figures de moines devant correspondre à des saints locaux. Aux pieds de ces



statuettes, des seigneurs ont apposés leurs armes.

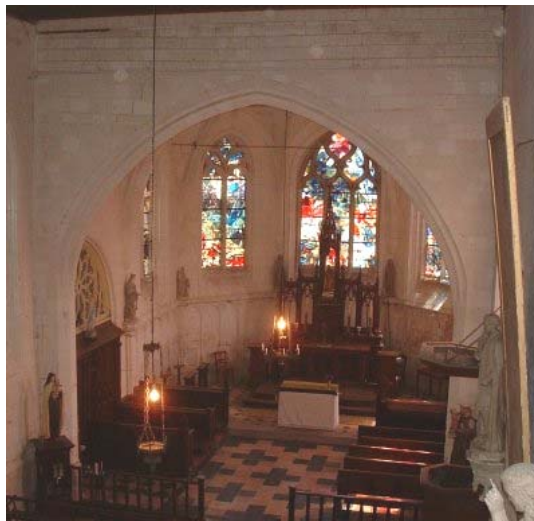
Le clocher :

Il fait partie intégrante de la nef qui n'est précédée d'aucun avant-corps. Il la surmonte à l'ouest. La façade se présente sous la forme d'un mur pignon dessinant en son sommet un trapèze surmonté du petit clocher charpenté. Il fut restauré en 1951 en pierre blanche de Richemont. Les quatre contreforts qui épaulent le mur sont contournés par le bandeau larmier. Les deux contreforts centraux sont reliés par un arc. Aucun motif sculpté ne vient orner la façade. Le clocher est barlong (3,50m sur 2,40m) flèche comprise, il mesure environ 6,30m de haut.



Le chœur :

Sa richesse de construction rappelle sa vocation originelle : ancienne chapelle seigneuriale, il a appartenu aux religieux de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, pères fondateurs de la paroisse, puis par la suite au saint commandeur. Ses deux travées droites terminées par un chevet à trois pans sont richement décorées ; la couverture qui surmonte cet ensemble, une voûte en pierre construite sur croisée d'ogives avec clefs pendantes sculptées, marque l'apogée du décor sculpté. Un grand arc en tiers-point et une marche marquant la dénivellation du sol séparent la nef du chœur. Le chœur est légèrement plus petit que la nef 9,60m de long (contre 12m) sur 7,40m de large. Six des sept pans de murs sont percées d'une fenêtre, la première travée nord n'en compte pas : elle communique directement avec la chapelle latérale. Un élégant décor sculpté orne la partie inférieure des murs. À la seconde travée droite ainsi que dans les trois pans de l'abside, les soubassements sont décorés, sur toute leur hauteur d'arcatures méplates. Le chœur de l'église peut être divisé en deux espaces bien distincts : le premier réservé au saint commandeur et ultérieurement au seigneur de la terre correspond à la première travée ; le second, uniquement consacré à Dieu, comprend la seconde travée ainsi que l'abside. Les baies, amorties par un arc en tiers-point, comprennent un meneau de pierre, seule la baie percée dans l'axe du chevet en compte deux. À l'extrémité est de la seconde travée sud, l'arcature s'interrompt pour laisser place à une piscine, presque identique à celle de la nef.



La voûte et les clefs pendantes du chœur :

Trois belles clefs pendantes, dans le style de la Renaissance, décorent l'intersection des nervures du chœur. La première clef pendante est montée sur un culot de forme carrée, d'où s'échappe le pendentif comprenant les trois figures sculptées : à la place d'honneur, c'est-à-dire sur la face ouest, se tient le patron de la paroisse, Saint Firmin le Martyr, suivi à sa gauche de Saint André, et enfin d'un saint évêque. La seconde clef a pour base un culot sphérique. Les trois personnages sculptés en pied sur le pendentif sont sur la face ouest Saint Jean Baptiste, Saint Christophe et un saint guerrier. La troisième clef pendante, la plus voisine du sanctuaire est la plus importante des trois.. Les figures qui décorent le pendentif, à peine moins large que le culot rond, prennent des proportions gigantesques. Seule la face ouest est sculptée sur le thème de la Trinité (photo) : le Père assis, soutient des deux mains la croix sur laquelle est crucifié son fils, la colombe du Saint esprit, les ailes déployées, les surmonte.



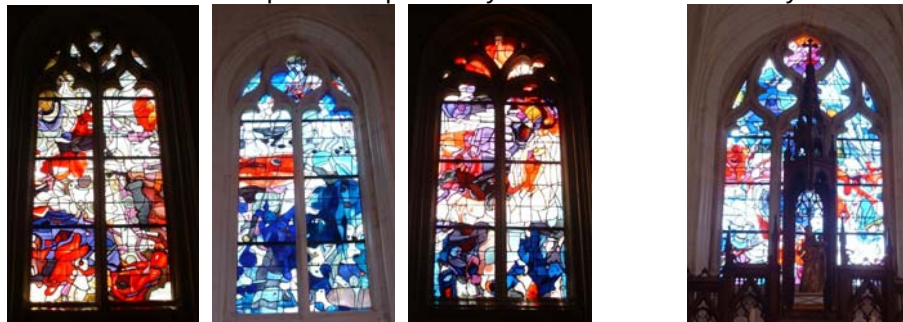
La chapelle latérale :

Elle mesure 4m de long sur 5m de large. Elle communique avec le chœur par un grand arc en tiers-point refermé à l'aide d'un panneau de bois percé de deux portes et surmonté d'un vitrail dans le tympan. Sa plus ancienne mention remonte à 1705 et indique qu'il s'agit d'une ancienne chapelle seigneuriale. Elle n'est pas contemporaine de la construction de l'église ; elle n'est d'ailleurs pas comprise par le bandeau larmier qui cerne l'ensemble des murs de l'église. Elle fut construite par la famille de Monchy pour abriter les dépouilles de ses membres ; peu de corps y furent déposés. Le changement de familles seigneuriales engendra un désintéressement complet de la chapelle : celle-ci à l'abandon, fut en grande partie reconstruite au 19^{ème} siècle. Ces travaux réalisés par la famille des Hecquet de Beaufort, ont rendu l'église digne d'être érigée en succursale.



Les vitraux :

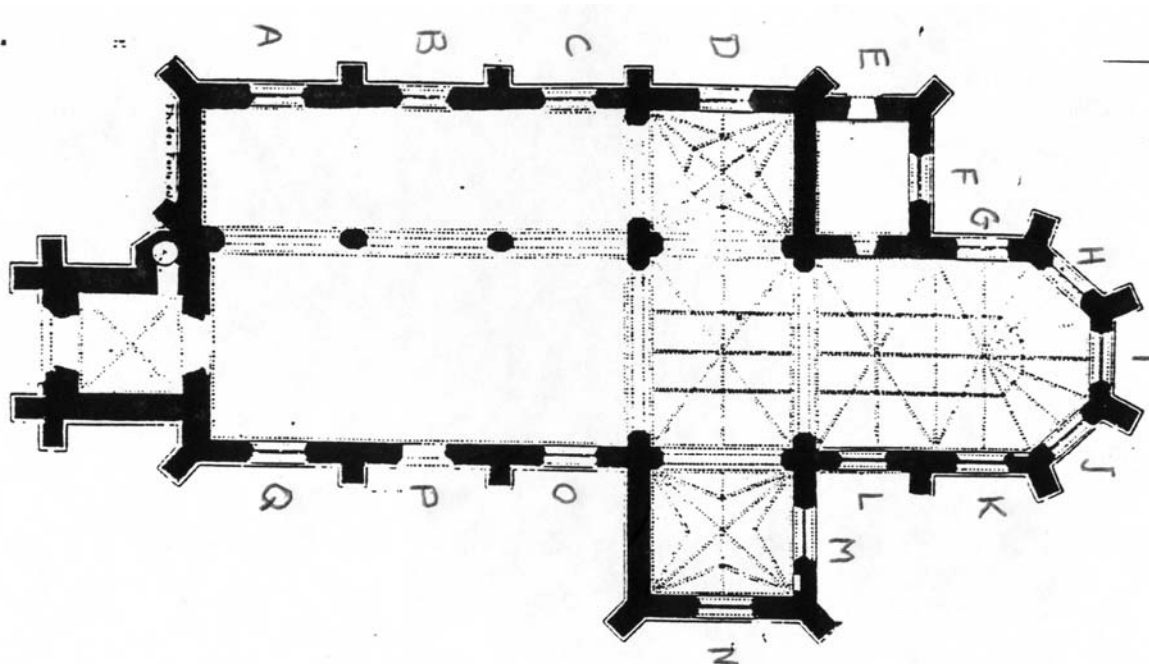
Les mentions concernant la vitrerie sont bien maigres. À la fin du 19^{ème}, il ne restait plus des belles peintures sur verre que quelques morceaux. Il devait encore être possible d'observer le blason inscrivant les armes des Monchy (représenté sur une aquarelle de Gillart). Compte tenu de la beauté et de l'intérêt du monument, il est décidé en 1969, sur les crédits de dommage de guerre, de rendre à l'église la lumière et la couleur qu'elle mérite ; la réalisation de ces vitraux ne fut réellement décidée que le 17 novembre 1986. Les travaux sont confiés au Baron Renoir, artiste parisien contemporain. Les travaux sont achevés en 1993 par l'entreprise Guy Lechevalier de Fontenay aux Roses.



Les vitraux de la nef, celui du chœur dans l'axe du chevet et ci-dessous ceux du chœur



HUPPY :



LE NARTHEX

Nous entrons dans l'église en passant sous la voûte basse du clocher. Nous sommes dans le narthex (porche spacieux précédant l'entrée de certaines églises françaises ou anglaises ; on y bénissait autrefois, encore aujourd'hui à HUPPY, les défunts avant l'entrée du cercueil dans l'église « appelé aussi GALILEE »

La voûte en croisée d'ogives n'a pas de clef centrale, les deux diagonaux NE-SO et NO-SE formant croix, elle ne possède pas non plus de liernes ou tiercerons ; les voûtains de la paillasse de voûte reposent sur les formerets moulurés encastrés dans le mur au cours de la construction des murs du clocher.

Les gerbes (ou départ de voûte) reposent sur 4 culots sculptés de feuillage, acanthe ou vigne. Le culot NE laissant apparaître une grappe de raisin. L'appareillage des gerbes avec les murs montrent certaines différences entre les assises des deux éléments, murs et gerbes, ce qui laisse à penser que la voûte a été posée après coup (sûrement longtemps après). D'autres indices accrédi-teront cette thèse, nous le verrons par la suite.

Cette voûte éventrée en partie lors de la chute du mur Nord et d'une partie du mur Est du clocher, a été refaite dans les années 1950/1960 (par l'entreprise CHARPENTIER P.M de Paris au sein de laquelle plusieurs ouvriers de HUPPY ont œuvré à la restauration de l'église, nous en dresserons la liste en temps utile)

Sur le mur Nord se trouve la porte d'accès à l'escalier en spirale (ou en colimaçon). Cet escalier lui aussi effondré au cours de la guerre 39/45, a été refait à la même époque. Une porte en planches de chêne garnie de vieux clous en garde l'accès (bien évidemment cette porte a été refaite)

La porte d'entrée Ouest de l'église est en anse de panier surbaissée, faisait penser à du roman tardif.

L'extérieur de l'arc et des pieds droits est mouluré, mais malheureusement les bases sculptées de chaque côté de la porte ont disparu, rongées par le temps et les frottements. La porte à deux battants en sapin a été posée en 1964 (... provisoirement)

Pour accéder à l'église, nous descendons deux marches reposées après guerre, ce sont les marches de la table d'autel entre la croisée et le chœur (table de communion). L'arc intérieur de cette porte est également en anse de panier mais sans moulure.

La porte qui donne accès à la nef de l'église est également en anse de panier des deux côtés mais sans moulure (là aussi la porte de sapin est « provisoire »)

Dans ce narthex (comme dans le reste de l'église d'ailleurs) la première assise au ras du sol est composée en damier de silex taillés de grès et de pierre meulière (ou tuf). Le reste des murs est appareillé de moellon de craie de pays avec çà et là des moignons de silex nombreux dans cette pierre et laissés apparents par les tailleurs de pierres dans l'impossibilité de les scier

Quelques reprises des murs sont visibles de place en place mais il est difficile d'en déterminer la date de pose. Par contre, dans l'angle Nord/Est, la reprise date des années 1950 → 1960, ayant été faite en pierre de Saint Maximin comme pour le reste de la restauration de l'église.



Parlons tout de suite de la date 1819 au dessus d'un triangle et gravée soigneusement sur le mur Sud. Cette marque indique le sommet qui a servi à la triangulation pour établir les cartes de Cassini.



Sur le mur Sud est accrochée une croix de fer forgé d'environ 2 mètres de haut. Elle a été donnée comme la plaque l'indique par FAUVEL BOUQUET D'ONICOURT (hameau de Grébault-Mesnil) et placée ici le 27 août 1897, M. HUGUET étant Maire. C'était la plus vieille croix du cimetière qui cernait jadis l'église et qui a été transféré à la sortie du village. En fait, elle avait été posée à l'extérieur de l'église derrière la grand croix de tuf (classée) sous les gouttants de la gargouille du clocher. Elle a été rentrée à l'abri en 1984 par l'A.S.P.A.C.H. Les abouts en fer (tôle fine) formant des fleurs de lys ont disparu. La tige torsadée et le petit christ en fer forgé à la main lui donnent une grande valeur ; sur le derrière, dans la petite niche oratoire, était placée une petite vierge à l'enfant en fer forgé à la main.



Sur les murs, sur les linteaux, surtout sur le formeret SUD/EST des portes, nous voyons des traces d'usure faites par la corde des cloches. Là encore, on peut supposer que l'on sonnait déjà les cloches avant la pose de la voûte, car si les cordes avaient été comme maintenant, guidées dans un trou de la voûte à la verticale du « rouet », elles n'auraient pas battu le long des murs au point d'y faire des saignées très visibles.

Actuellement la corde de l'unique cloche descend à la verticale du rouet dans l'angle OUEST/NORD de la voûte et pour éviter l'usure de la pierre et de la corde, elle est guidée dans un « tuyau » de bois dur (chêne – frêne – acacia) Le sol est encore en béton brut coulé à dix centimètres sous le niveau futur (et ancien) du dallage. Le jour laissé sous la porte d'accès à l'escalier laisse voir cet espace libre.

Le Narthex de forme carrée mesure intérieurement 3,77 m x 3,77 m – dessus des culots 3 m au dessus du sol définitif – hauteur centre voûte 5,13 m au dessus du sol définitif.

En relevant les graffitis sur les murs, je relève des trous bouchés dans les archivoltes le long des murs. Ces entailles étaient destinées à maintenir des pièces de bois « cercés » qui aidaient à la pose des voûtains. Il y en a trois dans chaque côté des murs. Ils sont pratiquement invisibles du sol. On distingue également des trous de « boulins » dans les murs Est et Nord. Ces trous servaient à échafauder pour poser les voûtes.

CLOCHER : 1^{er} étage

La 1^{ère} salle sur la voûte du narthex – CLOCHER

Nous quittons le narthex et, passant par la petite porte du mur Nord, nous empruntons l'escalier en colimaçon ; après avoir gravi 29 marches, nous atteignons la salle du premier étage, protégée par une grille posée en 1984 par l'A.S.P.A.C.H à la création du Musée (côté d'entourage du cimetière).

Nous sommes sur la voûte du narthex sur une dalle en béton refaite après la guerre 39/45, jadis le dos des voûtes était apparent et l'accès au mécanisme de l'horloge se faisait grâce à une passerelle en basting et planches.

La salle, à peu près de mêmes dimensions que le narthex, fait exactement 3,85 m d'Est en Ouest et 3,78 m du Nord au Sud, le plafond de bois (cadre de base du beffroi) est à 5,53 m.

Cette pièce est éclairée par trois baies Nord-Sud et Ouest. Sur le mur Est, sous la porte, la petite baie est plus basse que les trois autres. La baie (petite meurtrière) donne sur la nef, ce qui permettait de surveiller le déroulement des offices au temps où l'on sonnait encore les cloches de cette pièce. La porte du mur Est qui donne elle aussi sur la nef, peut paraître haute par rapport au sol de la pièce : c'est qu'elle était destinée à accéder dans la nef au niveau des entrails de ferme. Il y avait certainement jadis une petite échelle de meunier ou un petit escalier pour l'atteindre (linteau cintré)

Cette porte avait son utilité car tout porte à croire qu'il a existé une petite (mais toute petite) tribune sur le plancher entre le mur et le premier entrail de ferme ou entre les des massifs contreforts.

De la nef, on peut voir encore des trous dans le mur du clocher où étaient encastrées des solivettes de 10 cm x 16 cm environ. Ces trous ne sont plus visibles à droite de la porte car le mur du clocher a été refait à cet endroit après 1945 (nous avons déjà parlé de l'effondrement de cet angle du clocher)

A l'intérieur de la pièce, les encoches sous la porte servant d'appui pour y accéder ont certainement été faites après coup (à la suppression de l'escalier)

Dans la petite baie sous la porte, l'appui a été restauré jadis avec des matériaux de récupération et l'on peut voir deux très vieux carreaux de dallage qui pourraient très bien provenir du premier pavage de l'église, celui-ci ayant été refait et rehaussé à une certaine époque (nous en reparlerons avec la description de l'église)

De nombreux carreaux identiques étaient d'ailleurs dans les décombres de l'église bombardée en 1940 mais malheureusement pas récupérés.

Le plafond de cette pièce :

Ce plafond est en fait le cadre de base du beffroi des cloches en charpente de chêne. En terme de métier, c'est l'enrayure basse. Cette enrayure, faite de grosse poutre de chêne, repose en partie sur des pierres posées en encorbellement, c'est-à-dire en saillie par rapport à la face du mur de la salle. Le mur au dessus de cette enrayure étant lui, un peu en retrait, le cadre repose ainsi, ni sur le mur, ni sur l'encorbellement. De ce fait, la salle au dessus se trouve plus grande d'une quarantaine de cm. Avant 1960, il n'y avait de cette enrayure que le cadre, les grosses solives intermédiaires supportant le plancher ont été posées en 1961 par le charpentier restaurateur de l'entreprise MARTIN au cours de la restauration de la tour, Claude PIETTE étant compagnon chef de chantier, et Edouard DUMOND, compagnon charpentier.

Les calfeutrements sur les côtés ont été réalisés à la création du Musée par l'A.S.P.A.C.H : on peut voir que l'encorbellement a été fortement restauré après la guerre par l'entreprise CHARPENTIER

Les quatre baies, en forme de meurtrières, ont toutes été dotées de vitraux vers l'extérieur et de vitres à l'intérieur formant aussi vitrine d'exposition. Ces vitraux avaient été déposés par l'Abbé Yves MOREL chez les petites sœurs des pauvres à Amiens (à noter que la chapelle St Elie du Bois de Cise en a été dotée également)

Cette salle abritait le mécanisme de l'horloge aujourd'hui disparue (ce mécanisme laissé à l'abandon a été vu pour la dernière fois dans les années 1955, il s'est volatilisé après !)

Les deux potences de fer qui le supportaient, sont restées en place étant ancrées dans le mur et avec un plateau de chêne épais posé dessus qui sert « d'autel » et de présentoir dans cette chapelle du souvenir.

Les aiguilles de l'horloge étaient actionnées par des tiges de fer couissant dans des guides (il en existe encore un sur le mur Sud au dessus des consoles) Les poids étaient suspendus à des câbles passant dans des poulies accrochées tout là-haut sous l'enrayure basse de la flèche. Quelques vestiges de ces poids sont dans la 2^{ème} salle du Musée au dessus.

Le mécanisme était abrité de la poussière, des oiseaux et des pigeons dans une petite « cabane » de bois et de torchis. Les pièces de bois de cette « cabane » étaient scellées dans les murs Nord et Ouest. La dimension de cette construction nous est donnée par les trous des murs qui ont intentionnellement été bouchés par des morceaux de briques tranchant avec la pierre des murs pour en conserver la preuve.

L'éclairage de cette « cabane » était assuré par la baie Sud (le cadre de cette fenêtre subsiste, il tient le verre de la vitrine)

Une inscription (nous verrons les autres plus tard) sur le mur Ouest côté Sud au dessus de la culée de voûte nous donne la date de pose de cette horloge :

« MIELLOT Anselme, menuisier à HUPPY a monté l'horloge le 1^{er} 7bre 1878 »

A noter que, d'après les archives, il y avait déjà une horloge en 1794 puisque l'on payait quelqu'un pour la remonter (nous en reparlerons)

Traces d'une voûte sur les murs

Une voûte a existé dans cette pièce, beaucoup d'indices accréditent cette thèse. Tout d'abord, les culots et les gerbes dans les angles. Contrairement au reste de la voûte, ces deux éléments sont montés en même temps que les murs par les bâtisseurs. Eux seuls ne peuvent donc prouver qu'il y a eu pose de voûte. Mais en examinant attentivement les murs nous pouvons voir « l'engravure » destinée à recevoir les « voûtains » qui elle, est taillée à la demande par les maçons poseurs, au fur et à mesure de la pose de la « paillasse de voûte ». D'ailleurs un autre élément nous sert de preuve : en effet, dans cette engravure subsiste du mortier à la chaux qui a été soigneusement gardé lors du nettoyage des murs pour installer le Musée. De plus, sous cette engravure, on peut voir de petites entailles faites dans le mur. Ces trous servaient aux maçons pour installer des « cerces » qui supportaient les voûtains posés soit du mur au diagonal, soit d'un diagonal à l'autre (nous avons constaté la même chose dans le narthex) Dans l'axe des murs une entaille verticale un peu plus

longue était destinée sûrement à recevoir une pièce de bois inclinée à 30° ou 40° qui renforçait l'ensemble et supportait certainement la lierne allant de la clef de l'archivolte à la clef centrale. On peut en déduire que cette voûte possédait des liernes contrairement à celle du narthex qui en est dépourvue.

Si cette voûte devait être dotée de liernes, elle était dépourvue de formeret comme le prouve les départs sur les culots. Les voûtains venaient directement reposer dans l'engravure.

Voyons maintenant en détail les départs de voûte et des culots. Il semblerait que ces éléments soient des récupérations au même titre que ceux de l'église sur le mur Ouest du bas-côté Nord que nous détaillerons par la suite. En effet, l'ornementation n'a rien de ressemblant avec la voûte du Narthex en dessous (feuillage, vigne, acanthe). Les culots sont sculptés dans un style rappelant le roman tardif. Le culot Nord-Ouest étant décoré d'un « Soleil à face humaine », les trois autres sont moulurés.

La petite porte dans le mur Nord à l'angle Est donne sur l'escalier en colimaçon, son arc linteau est en anse de panier surbaissé.

Les traces de frottements et d'usure des cordes sur les murs

Des traces d'usure dues à des frottements de cordes sont visibles sur les murs de cette pièce. Sur le mur Nord deux traces verticales à 1,50 m environ l'une de l'autre. Sur le mur Sud à peu près les mêmes. On peut donc en déduire comme dans le Narthex, que les cordes se tiraient bien avant la construction de la voûte basse.

Au dessus de la porte d'entrée sur l'escalier, il n'y a pas de traces de frottements de cordes, cette partie du mur a fait l'objet d'une restauration après la guerre. Le clocher ayant été touché par les bombardements de mai 1940, l'angle Nord-Est et la tour d'escalier étaient à terre jusqu'au niveau du linteau de porte. Pendant la guerre des travaux de consolidation avaient été fait pour empêcher la flèche de bois de s'écrouler, le mur ayant été remonté en hâte avec les vieux moellons pour supporter la base du beffroi et les pierres en encorbellement (il existe une photo prise à cette époque et un dessin à la plume a été fait après par Claude PIETTE)

Le linteau de la porte refait après 1945 est en anse de panier surbaissé en pierre de Saint-Maximin.

Pour terminer, nous jetterons un coup d'œil aux dates et aux noms gravés par nos aïeux sur les murs de cette pièce. Outre celle relative à l'horloge déjà citée, apparaissent :

**« les noms de : BERTHE - LEMIRE - BOUTILLER - CUVELLIER - FLUTTE - DUFOSSE -
QUENEHEN - MIELLOT/MONT - HETROY etc... »**

« les dates : 1615 - 1682 - 1686 - 1696 - 1776 - 1789 - 1830 - 1878 - 1921 »

avec comme toujours quelques unes plus ou moins fantaisistes que nous ne retiendrons pas.

Il ne nous reste plus qu'à reprendre l'escalier qui nous conduira à la salle du 2^{ème} étage, sur l'enrayure basse du beffroi des cloches, posée sur les pierres en encorbellement.

L'intérieur de l'église : NEF – BAS-CÔTE

Les étapes de sa construction

Après avoir franchi le narthex, nous pénétrons dans la nef de l'église par la porte Ouest dépourvue de moulure et de toute autre ornementation. Le linteau est en anse de panier surbaissé, comme toutes les portes de l'édifice (sauf la porte de la nouvelle sacristie qui a pris la place de la chapelle seigneuriale après la restauration des années 1950 → 1960 ?)

Nous sommes dans la nef, ce qui nous amène à parler tout de suite des étapes de la construction : si nous n'avons pas de certitude quant à la date du début de la construction de l'église, nous en avons une en ce qui concerne la fin de l'édification de la chapelle seigneuriale par une date « 1545 » figurant sur une verrière qui la ornaît. Cette tranche de travaux était pour nous la 5^{ème}. Là, nous allons quelque peu contredire la Picardie Historique et Monumentale (P.H.M) qui donne pour 1^{ère} campagne de travaux l'ensemble « nef – bas-côté Nord – clocher ». Pour nous, ces trois parties de l'édifice ont été exécutées, non pas ensemble, mais en trois étapes bien distinctes. Des preuves qui n'ont pas pu être décelées par les auteurs de la P.H.M nous ont été révélées au cours de fouilles qu'il a fallu faire pour chercher le sol solide afin de rétablir les bases des piliers effondrés en mai 1940.

Première tranche des travaux

Des photos prises à cette époque par l'entreprise « CHARPENTIER P.M » sous les ordres de M. SALLEZ, alors architecte en chef des Monuments Historiques, montrent bien que la nef était bel et bien seule construite en premier lieu. Nous allons expliquer cette thèse :

Le mur Nord de cette nef unique (au chevet plat) a bien été construit en pierres meulières, moellons de craie et damier de silex alternés et cela dans toute sa longueur. Les photos noir et blanc de l'époque montrent également les fondations des contreforts Nord destinés à épauler les doubleaux des voûtes futures.

De plus, un contrefort dans l'angle Nord-Ouest, visible encore à l'extérieur entre le pignon Ouest du bas-côté et la tour de l'escalier, est en diagonale comme celui de l'angle Sud-Ouest, chose illogique si la tourelle et le clocher étaient construits en même temps. Nous ferons la même constatation dans l'angle Nord-Est du transept Nord. Nous irons même plus loin dans les suppositions (qui n'engagent que nous !) : il se pourrait bien que cette étape de la construction réalisée a été dotée d'un clocheton ou un pignon « clocher campenard » où était installée une petite cloche que l'on tirait de l'intérieur de « cette grande chapelle ». Des traces de frottements de cordes apparaissent sur l'arc formeret et sur l'arc de la porte du mur Ouest (ce n'est là bien sûr qu'une supposition).

Deuxième tranche des travaux

La deuxième tranche de travaux serait alors le clocher (avant 1500). On constate, vu l'importance de la tour, l'ambition des maîtres d'œuvre de bâtir « quelque chose de grand »

Troisième tranche des travaux

Nous sommes à la fin du XI^{ème} siècle et d'après les archives et écrits, en 1497, deux seigneuries se réunissent, deux villages HUPPY « haut » et HUPPY « bas ». On peut supposer alors que la population augmentant, les édiles sont amenés à agrandir l'église. Ils construisent alors le bas-côté Nord. Pour cela, ils établissent des piliers et des arcs à la place du mur Nord dont ils conservent les fondations. Ils dotent le mur Nord de grandes baies et percent le mur Sud de la nef pour y établir également des grandes baies qui vont remplacer les plus petites mises en place à l'origine. Nous épaulerons cette thèse par le fait qu'en observant les deux murs Nord et Sud, on constate :

Sur le mur Nord, l'arc de la baie et le formeret de la future voûte sont en pleine harmonie alors que sur le mur Sud, l'arc des baies est « mangé » par le formeret, lui-même brisé, comme construit en deux fois (même constatation sera faite dans le Chœur) Cette troisième étape ayant sûrement empiété sur les premières décennies du XV^{ème} siècle.

Un projet non réalisé ?

Dans nos suppositions, nous y ajouterons celle-ci. On peut penser que des bâtisseurs avaient l'intention de construire un second bas-côté Sud puisqu'ils ont laissé les voûtes en attente (comme à Fontaine-Sur-Somme) : projet abandonné faute de moyens ou gêné par le cimetière qui entourait l'église et la « chapelle » primitive qui devait bien exister car HUPPY le village lui-même existait et un culte y était célébré.

Des pierres de réemploi

Pour appuyer cette supposition, nous reviendrons dans le bas-côté Nord pour y constater que comme dans toute l'église, les culots sont ouvragés et sculptés de feuillage, acanthe, houblon, chardon ou vigne, sauf les deux des angles Nord-Ouest et Sud-Ouest qui sont d'un style plus roman que gothique, de même que les quatre de la voûte du premier étage de la tour (voir description) Nous ne possédons pas de photo de ce pignon d'avant la guerre qui nous montrerait si l'appareillage des culots et gerbes coïncidait avec les assises du moellonage.

Une voûte en bois

Les voûtes de pierre n'ayant pas pu être réalisées, les bâtisseurs ont « greffé » dans les charpentes traditionnelles une voûte en bois lambrissée. Cette voûte plus plate, moins haute que celle actuelle bâtie en 1964, laissait apparaître des éléments essentiels de charpente, tels que liens, contrefiches ou jambettes. Certaines pannes ont pu être ouvragées voire sculptées puisqu'un élément récupéré dans les décombres à l'époque est exposé dans le musée du Clocher et comporte une frise sculptée.

La P.H.M

Un point important mentionné dans la P.H et M et qu'il nous paraît bon de signaler en la citant textuellement : « la construction des nefs a précédé celle des croisillons et du chœur. Le grand arc en tiers-point qui sépare la nef du carré du transept, en renforçant le dernier pilier, a noyé en partie les nervures d'attente, l'extrémité des deux ogives qui se voient de chaque côté montre bien que le plan primitif fut modifié. »

Ces vestiges capitaux pour la compréhension n'ont pas été remis en l'état par les restaurateurs après la guerre 39/45, ce qui est bien dommage. L'archivolte de l'arc Doubleau visible sur une photo de la P.H et M n'a pas elle non plus été rétablie. Heureusement qu'il n'en a pas été de même pour les culots et les départs de voûte de la nef et du bas-côté Nord.

Avant de quitter la nef, regardons le mur Ouest côté du clocher :

Là, les bâtisseurs ont eu la bonne idée de ne pas faire descendre les contreforts jusqu'au sol. Ils les ont arrêtés à la hauteur des culées de voûtes futures en les amortissant en consoles ouvragées de « boudins »

Pour la description de la nef, citons textuellement la Picardie Historique et Monumentale :

« l'église de HUPPY est avec celle de Fontaine, le plus beau et le plus complet monument de notre Canton et peut soutenir en comparaison avec sa rivale des bords de la Somme. Si elle n'a pas le joli portail de celle-ci, elle possède un élégant clocher ; si elle ne montre pas dans ses voûtes les fines sculptures de la chapelle de la Vierge de Fontaine, elle déploie dans ses fenêtres de magnifiques verrières. Les deux églises se complètent l'une l'autre. Elles appartiennent au même style et furent construites sans doute à la même époque. L'église de HUPPY, moins vaste que sa voisine n'a qu'un seul collatéral qui flanque le côté septentrional de la nef. Trois grandes arcades relient les deux nefs.....

La nef comprend trois travées. Les constructeurs avaient pensé la couvrir d'une voûte de pierre, ainsi que le collatéral et les nervures d'attente, heureusement respectées par les restaurateurs du monument, marquent encore le départ des doubleaux et des ogives. Les trois nervures identiques comme profil, reposent sur de petits culots ornés de feuillage ; sous quelques-uns de ceux-ci, on a découvert récemment des croix de consécration. Trois piliers rectangulaires aux angles abattus recueillent les retombées des grandes arcades en tiers-point, qui se composent d'un gros boudin s'engageant par une pénétration triangulaire dans le pilier et d'une série de cavets et de bandeaux. Une moulure prismatique forme archivolt. La construction de la nef a précédé celle des croisillons et du Chœur. Le grand arc en tiers-point qui sépare la nef du carré du transept, en renforçant le dernier pilier, a noyé en partie les nervures d'attente. L'extrémité des deux ogives qui se voient de chaque côté montrent bien que le plan primitif fut modifié. D'autres détails le prouvent encore : les grandes arcades du carré du transept et les consoles qui reçoivent les nervures sont sensiblement plus basses au transept et au Chœur qu'à la nef (fin de citation de la P.H.M) »

Cette dernière phrase étant inexacte, c'est l'inverse : les culots du transept sont plus hauts (4,45 m pour 4 m au Chœur et 3,75 m dans la nef)

Un bandeau qui forme également le nez des appuis de fenêtres court sur le mur Sud de la nef, à 2,50 m environ du sol, en formant un décrochement au dessus de la porte Sud et sur le mur Nord du bas-côté Nord. Les murs Ouest en sont dépourvus ne possédant pas de fenêtre. Un petit bénitier en marbre est scellé à l'entrée de la nef.

Charpente

La charpente ouvragée a été refaite en 1964 plus ogivale que l'originale, elle est dotée de bardeau en planchettes de châtaignier et de couvre-joints moulurés. Une sablière à plat répartit les charges sur le mur. De grosses sablières moulurées relient les entrails, eux-mêmes ouvragés aux abouts et au centre.

Les têtes et les bases des poinçons sont moulurées pour passer de la forme carrée à la forme octogonale sur la longueur.

Les pannes et le sous-faîtage saillants sont pourvus également de moulures.

6 fermes composent cette charpente formant 5 travées et deux plus petites à l'Est et à l'Ouest où les entrails passent devant le bas des contreforts du clocher.

Le pavage

Actuellement, le sol est constitué d'une chape en béton établie à 10 cm sous le niveau définitif. D'après les photos et les fragments retrouvés après la destruction partielle de l'église, l'allée centrale était pavée de carreaux de terre cuite hexagonaux, tandis que sous les bancs de la nef, le sol était couvert de briques très plates en usage à l'époque. Le reste de l'église était doté de carreaux décorés ou de dalles en marbre noires ou blanches en damiers.

De nombreux fragments sont exposés dans les salles du musée du Clocher, nous en reparlerons.

Dimensions (moyennes)

Nef :	longueur : 15,55 m	largeur : 7,20 m
Bas-côté Nord :	longueur : 15,64 m	largeur : 4,66 m

Quatrième tranche des travaux

Probablement réalisée tout au début du XVI^{ème} siècle, elle englobe la construction de la croisée, des transepts Nord et Sud et le Chœur.

Pour cette description, nous citerons textuellement la Picardie Historique et Monumentale et nous y ajouterons à la fin nos réflexions dues aux découvertes d'après guerre et surtout de l'état actuel.

« Le carré et les bras du transept et le chœur reçurent des voûtes de pierre ; elles furent construites après coup. Ainsi qu'à la nef, on lança d'abord les premiers claveaux des nervures sans poursuivre l'achèvement des voûtes. Le raccord est très visible entre les premières assises et les suivantes ; les profils présentent des différences complètes au chœur et à la chapelle de la Vierge, toutes les branches d'ogives sont ornées de rinceaux de feuillage ; les trois claveaux seuls n'en ont pas.

La voûte de la chapelle de la Vierge (1) offre la disposition suivante :

- Autour d'une clef centrale ornée de petites niches destinées sans doute à abriter des statuettes et séparées les unes des autres par de petits pilastres, rayonnent huit petites clefs dont le caractère principal est de présenter deux tablettes superposées qui se profilent en perspective : un petit culot feuillagé complète la décoration (2).
- Les cinq clefs, tout à fait remarquables par leur sculpture fine et délicate, qui meublent la voûte de la chapelle Saint-Sébastien (croisillon méridional) appartiennent à l'art de la renaissance et n'ont aucun caractère religieux (3)
- A la clef centrale, au dessus d'un chapiteau à larges feuilles d'acanthé, imitation très visible du chapiteau corinthien, quatre petits personnages, le torse nu, les jambes dans une gaine de feuillage à la façon des cariatides, soutiennent la tablette qui reçoit les nervures.
- Deux autres clefs représentent des femmes se tenant par les bras, les jambes tortillées en spirale ; une autre offre quatre massacres de mouton ; une autre quatre têtes d'enfants joufflus. J'ajouterai que l'ornementation des branches d'ogives a moins de relief ici qu'à la chapelle de la Vierge (4)

La voûte du carré (5) et celle du chœur présentent avec les autres de notables différences : l'influence de la Renaissance s'y révèle d'avantage. Plus encore à HUPPY qu'à FONTAINE, le style nouveau règne en maître dans cette partie de l'église. Au chœur, le large méplat qui termine chaque nervure est creusé de petits caissons, la plupart des claveaux sont unis, quelques-uns ornés de cartouches ; les clefs d'un dessin assez sec appartiennent déjà à la deuxième renaissance. La clef du milieu porte les armoiries de France ; (5) les petites clefs latérales présentent des petites tablettes et des culots sculptés en perspective ; sur l'une d'elles se détache un écusson orné d'une croix de Malte (6) sur la clef voisine du grand arc qui sépare le chœur du carré du transept, un écusson est : parti, au premier, d'argent à deux lions affrontés, armés et lampassés de gueules, tenant un écusson de même et une fleur de lys sur l'épaule, qui est de Teuffles ; au deuxième, de..... A la croix de Malte de.....(7)

De grandes archivolttes trilobées encadrent les fenêtres du chœur ainsi que la grande arcade qui communique avec la chapelle (8) ; leurs extrémités s'ouvrent pour rejoindre le faisceau des nervures – doubleau – ogives et formerets qui reposent sur des consoles ornées comme celles de la nef de choux frisés (9)

A droite du Maître-autel et de chacun des deux autels qui occupent la face orientale des croisillons, est creusée une piscine amortie en anse de panier (10). La chapelle seigneuriale n'appartient pas à la construction primitive et ne fut pas prévue tout d'abord dans le plan de l'architecte ; les traces de reprise demeurent très visibles à l'extérieur (11) On avait formé le projet de la voûter, comme le prouvent les culots d'angles et les amorces des nervures (12) Elle se fait remarquer par la beauté des vitraux qui garnissent ses deux fenêtres et par la présence d'une cheminée (13) Les cheminées des chapelles seigneuriales sont assez rares ; on en voit à Pierrefonds, à l'église de Brou, à Fressin dans le Pas-De-Calais et dans notre région à Villers-Campsart ; mais il ne faut pas s'étonner de trouver une ressemblance entre les chapelles des deux églises de Villers et de Huppy, car les mêmes seigneurs, les La Rivière possédèrent les deux fiefs : « document , R. de Belleval : Les fiefs et les seigneuries du Ponthieu et du Vimeu. PARIS, 1870, in – 4°, P.P 185 et 329. »

Je relèverai encore d'autres analogies entre les deux églises, elles ont l'une et l'autre deux nefs et à Villers comme à Huppy, la chapelle appartient à une seconde campagne de travaux.

Les fenêtres n'ont pas à l'intérieur et à l'extérieur une triple moulure prismatique formant archivolttes et se poursuivant le long des piédroits comme à Fontaine ; elles n'en possèdent que deux mais elles sont beaucoup plus larges que celles de Fontaine et deux meneaux les partagent au lieu d'un seul. Leur remplage offre aussi une plus grande richesse. Tandis que les fenêtres des nefs, percées régulièrement dans l'axe des travées, se composent, à l'exception de la fenêtre qui surmonte la porte latérale, de trois formes trilobées couronnées de mouchettes, au contraire, les fenêtres des croisillons, de la chapelle seigneuriale et du Chœur présentent les combinaisons les plus compliquées et les plus variées.

Il faut rendre hommage aux artistes de l'époque flamboyante qui surent tirer un parti merveilleux de deux éléments très simples : la mouchette et surtout le soufflet.

Les réseaux des fenêtres de HUPPY sont de véritables modèles. »

(Fin de citation textuelle de la Picardie Historique et Monumentale)

Voyons maintenant nos remarques au sujet de cette description de la croisée des transepts, des transepts Nord et Sud, du Chœur et de la Chapelle Seigneuriale :

LA CHAPELLE DE LA VIERGE

L'autel ayant disparu pendant la guerre 39/45 et n'ayant pas été réinstallé, nous nommerons cette partie de l'édifice : **transept Nord**. A l'heure actuelle, la sculpture de cette voûte n'est pas terminée (le sera-t-elle un jour ?) nous nous en tiendrons donc à la description de la P.H. et M :

La sculpture des nervures est réalisée en partie grâce aux modèles des claveaux entreposés précieusement dans l'église où dans le Musée du Clocher.

Frises réalisées : diagonale NO de la culée à la clef intermédiaire – diagonale NE de la culée à la clef intermédiaire – lierne E du formeret à la clef intermédiaire.

Les tiercerons suivants sont également sculptés de la culée à la clef intermédiaire :

O/NO – N/NO – N/NE – E/NE – E/SE

Les 9 clefs taillées, moulurées, attendent toujours les pendentifs entreposés bruts dans le transept Sud de l'église (10) La piscine sur le mur Est de cette chapelle n'a pas été reconstruite à la restauration, cela est bien dommage.

Le mur Est est doté d'un bandeau au contraire des deux autres murs « borgnes » de l'église ; mur Ouest du bas-côté et mur Ouest du transept Sud.

A cela nous donnerons une explication qui n'engage que nous : attendu que ce bandeau qui court tout le long des murs extérieur et intérieur sert en quelque sorte de « larmier » aux fenêtres, on peut supposer que le transept Nord bâti avant la chapelle seigneuriale (comme le contrefort oblique de son angle N/E l'indique) le mur Est devait à l'origine posséder une fenêtre comme d'ailleurs le transept Sud. Cette baie ayant été bouchée à la construction de la chapelle seigneuriale et sa cheminée monumentale adossée à ce mur.

Le vitrail du mur Nord était à l'origine dans la 3^{ème} baie du bas-côté. Nous en ferons la description avec les autres verrières.



LE TRANSEPT SUD

Le transept Sud dit aussi « chapelle de Saint-Sébastien » (siège de la confrérie de charitables qui y avait son coffre et ses archives (voir P.H. et M.) et aussi les confréries de charités – Abbé Lesueur) est la partie de l'église où il reste le plus de témoignage du passé. Cette chapelle étant encore debout après la guerre, la voûte seule étant effondrée, nous n'ajouterons rien à la description faite dans la P.H. et M., la sculpture de la voûte étant entièrement réalisée et conforme à la description faite. Nous reparlerons du vitrail dédié à St-Sébastien avec les autres verrières.

FOUILLES AU PIED D'UN PILIER DU TRANSEPT SUD

Petit retour en arrière pour la compréhension de cette réalisation de l'A.S.P.A.C.H :

« Huppy, point stratégique de la bataille d'Abbeville en mai 1940 (le P.C du Général de Gaulle était alors installé au château tout à côté de l'église) a beaucoup souffert des combats. De nombreuses maisons ont été soit détruites, soit fortement endommagées.

L'église elle-même fortement touchée par les tirs d'artillerie, fût sinistrée sans exagérer à plus de 80%. Les voûtes de pierre du chœur de la croisée et des transepts ainsi que l'ensemble des charpentes étaient effondrées, avec bien sûr la voûte en bois de la nef et du bas-côté.

La flèche en bois du clocher restait en équilibre sur les murs Ouest et Sud, les deux autres étant mis à bas presque jusqu'à terre. La tourelle d'escalier à l'angle N/E du clocher avait subi le même sort. Dès leur retour d'exode, les habitants ont mené des travaux afin de maintenir debout tout ce qui pouvait l'être encore, en particulier la flèche. Pour le reste, il ne restait que des pans de murs éventrés. A la fin de la guerre, dans les années 1945/46, a débuté la restauration proprement dite sous l'égide des Monuments Historiques grâce aux dommages de guerre ; restauration des murs jusqu'à leur arase, réédification des piliers des arcs, des voûtes et des charpentes. Le clocher : la flèche déposée en 1952, fût faite et reposée neuve en 1953 (nous en reparlerons).

Au cours de ces imposants et méticuleux travaux, il a été nécessaire de fouiller le sol labouré littéralement par la chute des matériaux afin de rechercher les bases solides des fondations restées intactes. Ces fouilles, soigneusement et méthodiquement effectuées ont révélées que les piliers à pans coupés pour la partie visible, étaient établis à angles droits sous terre et que la transition entre ces deux figures se faisait au moyen d'une pointe de diamant (sorte de pyramide finement travaillée comme pour rester visible) « nous ferons là un rapprochement avec les bases des piliers de l'église Saint-Sépulcre d'Abbeville, où ces pointes de diamant sont bien au dessus du dallage »

Une deuxième constatation au niveau des couches de terrain montrait à 25 ou 30 cm au dessous de l'ancien dallage, un lit bien tassé de mâchefer au-dessus duquel étaient retrouvées de nombreuses pièces et fragments d'un dallage de formes et dimensions différentes (hexagonales, carrées et même briques très plates parfois vernissées)

Troisième constatation : tout autour de l'église une assise en damier alterné de silex proprement taillés, de grès ou de pierres meulières soigneusement façonnés, se situait sous le dallage. A n'en pas douter, cette assise était destinée à rester visible (l'assise immédiatement dessous étant, elle, posée presque brute sans artifices décoratifs) »

Toutes ces observations laissaient penser que le dallage intérieur de l'église avait été à une certaine époque surélevé d'une trentaine de cm (soit deux marches de plus pour descendre dans l'église) Quand ? Pourquoi ? Notons quand même que l'église est bâtie sur un terrain un peu plus haut que la rue. Il est possible aussi que le dallage étant abîmé, il aurait servi de base à la mise en place d'un dallage au-dessus, cela n'est qu'une hypothèse.



Ces vestiges de l'histoire étant recouverts à jamais par une chape de béton en attendant un dallage définitif (quand ?), il semblait intéressant de laisser une trace de cette évolution dans une partie de l'église à l'intention des visiteurs amateurs d'histoire et d'architecture. Nous avons alors creusé au pied d'un pilier à un endroit peu fréquenté par les fidèles, ne gênant pas mais bien visible.

Cette fouille laisse apparaître la fondation en escalier (pour une meilleure assise) la pointe de diamant pyramidale restaurée, le dallage hexagonal ancien retrouvé dans les décombres et reposé à sa hauteur initiale (supposée en comparaison avec l'église St-Sépulcre d'Abbeville), un petit ossuaire sur le côté abritant les nombreux ossements retrouvés au cours de la fouille et des travaux (preuve des inhumations qui se faisaient jadis dans l'église) « voir Pays du Vimeu »

Plus haut, resté visible, le seul morceau de moulure ancien de la base du pilier (tout le reste dans l'église ayant été restauré) Sur les murs du transept, des traces de peintures murales, le mur en damier de silex taillés, les grès, les pierres

meulières et de craie.

Il y a donc à cet endroit tout un échantillon de l'église primitive que l'on ne retrouve pas forcément ailleurs.

A noter pour terminer que cette présentation n'a nécessité aucune amputation sur l'édifice lui-même ; rien n'a été taillé, rien n'a été scellé, seul le béton brut (pas d'origine bien sûr) a été coupé. Une grille de fer forgé très simple protège l'ensemble. La fouille étant éclairée à la demande.

Donc si un jour (quand ?) un dallage définitif est posé et si cette réalisation ne fait pas l'unanimité (ce qui serait bien regrettable) il serait toujours possible de combler, de bétonner et d'enfouir sur ce dallage ces précieux témoignages du passé.

LA CROISEE DES TRANSEPTS

Cette partie de l'édifice n'est pas à proprement parlé décrite minutieusement dans la P.H. et M et n'ayant pas connu l'église avant la guerre, il m'est difficile d'en parler en détail. De plus, la voûte ayant été complètement restaurée mais la sculpture même pas entreprise, la clef de voûte centrale est posée brute. Son lourd pendentif reste entreposé dans l'église attendant sa sculpture. Les six clefs pendantes sont moulurées au droit des nervures, le reste est posé brut.

Les huit claveaux des diagonaux prévus sculptés sont juste « épannelés » ; bref tout reste à faire (mais quand ?)

LES VIEUX CULOTS SCULPTÉS

Au passage, nous noterons les vieux culots de départ de voûtes conservés et remis à leur place dans l'ensemble de l'église :

- | | |
|-------------------|--|
| • NEF : | les deux sur le mur Sud – angle S/O et angle N/O |
| • BAS-COTE : | angle S/O et angle N/O |
| • TRANSEPT NORD : | les quatre refaits neufs |
| • CROISEE : | 1 vieil angle S/E |
| • TRANSEPT SUD : | quatre vieux |
| • CHŒUR : | 2 refaits neufs angle S/O et angle N/O |



LE CHOEUR

Dans le chœur, la voûte effondrée en mai 1940 a été entièrement refaite à neuf sauf les archivoltes le long des murs au-dessus des fenêtres, leur description sera celle de la P.H et M

Pour le reste de la sculpture, nous considérerons que l'ensemble des nervures et les clefs intermédiaires ont été refaites à l'identique. Mais quelques-unes ont tout de même été refaites autrement (manque de documentation ou morceaux tombés trop endommagés probablement)

La clef du milieu du doubleau (5) porte bien sur sa face Ouest les armoiries de France soit 3 fleurs de Lys – au-dessous figure un croissant ; sur sa face Est qui n'est pas décrite dans la P.H. et M (difficile à distinguer par manque de recul) figure aujourd'hui un évêque assis, bénissant, crosse inclinée qui n'est pas sans rappeler la statue de Saint-Sulpice par POULTIER qui trônait avant guerre dans l'église et qui était classée Monument Historique. La tête récupérée dans les décombres est exposée dans la première salle du Musée du Clocher.



LA CLEF DU CUL DE FOUR

La clef du cul du four : la dernière à l'Est de forme cylindrique se compose de 3 tablettes destinées à l'origine à accueillir des statuette. Le sculpteur qui a restauré ce pendentif a innové en sculptant le fond de « niche » en bas relief d'anges musiciens (trompette – cymbales et « guitare ? »)

CLES INTERMEDIAIRES

2 clefs intermédiaires ornées de croix de Malte ont été refaites à l'identique (6) de la P.H. et M. Les anciennes servent de socle aux statues du chœur.

UNE CLEF NON RESTAUREE

En (7) la P.H. et M cité une « clef voisine du grand arc qui sépare le Chœur du carré du Transept, un écusson est : parti au premier d'argent à deux lions affrontés, armés et lampassés de gueules tenant un écusson de même et une fleur de lys sur l'épaule qui est de Teuffles ; au deuxième de..... à la croix de Malte de..... » Une citation difficile à interpréter dont il n'y a plus de trace après la restauration ?

La piscine à droite du maître autel citée dans la P.H. et M est encore là mais son ornementation de l'arc n'a pas été restaurée.

La grande arcade qui communique avec la chapelle seigneuriale citée dans la P.H. et M n'existe plus, un épais mur la remplace et une porte basse donne accès à la nouvelle sacristie qui est, en fait, l'ancienne chapelle seigneuriale dont nous allons parler.

La porte de la sacristie bâtie en briques au 19^{ème} siècle dans l'angle du chœur et du transept Sud, a été bouchée (mur Sud). La sacristie détruite n'a heureusement pas été rebâtie.



LES VITRAUX

Le chœur de l'église est doté encore de magnifiques vitraux historiés datés de 1545 qui sont décrits dans la P.H. et M dans leur situation avant-guerre (1914/1918). Nous en ferons la description actuelle prochainement.

LA CHAPELLE SEIGNEURIALE (11) (12) (13) 5^{ème} campagne des travaux en 1545 (vitraux datés)

La Chapelle Seigneuriale a perdu tous ses titres de noblesse puisqu'elle a été transformée en sacristie par les restaurateurs, après la guerre 39/45. La Picardie Historique et Monumentale la décrit ainsi « la Chapelle Seigneuriale n'appartient pas à la construction primitive et ne fut pas prévue tout d'abord dans le plan de l'architecte ; les traces de reprise demeurent très visibles à l'extérieur (11) On aurait formé le projet de la voûter comme le prouvent les culots d'angles et les amorces des nervures (12) Elle se fait remarquer par la beauté des vitraux qui garnissent ses deux fenêtres et par la présence d'une cheminée (13) Les cheminées de chapelle seigneuriale sont assez rares ; on en voit à PIERREFONDS, à l'église de BROU, à FRESSIN dans le Pas-De-Calais et dans notre région, à VILLERS-CAMPSART ; mais il ne faut pas s'étonner de trouver une ressemblance entre les chapelles des deux églises de Villers et d'Huppy car les mêmes seigneurs (les La Rivière) possédèrent les deux fiefs » (*fin de citation de la P.H.M*)

De nos jours, on ne peut plus parler de chapelle seigneuriale. Un épais mur a remplacé l'arc qui faisait communiquer le chœur et la chapelle et qui devait être garni d'une grille pour en interdire l'accès aux fidèles. Un restant de cet arc est encore visible à l'intérieur du côté de la culée Sud-Est de la voûte prévue mais jamais réalisée. Une porte basse est percée dans ce mur, elle est fermée d'une grille en fer forgé posée en 1984 par l'A.S.P.A.C.H

Le plafond jadis en solives et poutres apparentes est aujourd'hui fait de solives recouvertes d'isorel, une trappe d'accès aux combles est située dans l'angle Sud-Est.



Les départs de voûte, gerbes sur culots, ont été conservés dans trois angles : NO – NE – SE
Il n'y a plus de traces dans l'angle SO, les murs ayant été refaits sur toute leur hauteur.
La cheminée elle non plus n'a pas été reconstruite, cela est bien dommage, elle était un cas presque unique.

La porte sur le mur Nord qui donnait jadis accès au château a été préservée.

Le linteau intérieur est à l'horizontal tandis que l'extérieur a conservé son arc mouluré qui passe « en pénétration » au travers du bandeau-larmier de l'appui de la fenêtre.

Les fenêtres E et F comportent encore les neuf panneaux comme à l'origine quand les verrières historiées les garnissaient.

Les deux verrières datées de 1545 ont été reposées dans le chœur de l'église aux baies I et J.

Sur les murs Nord et Est, le bandeau-larmier a été restauré alors que les murs Sud et Ouest n'en possèdent pas, ayant été pour le mur Ouest refait sans la cheminée et pour le mur Sud créé de toute pièce à la restauration. Les archivoltes des fenêtres Nord et Est ont elles aussi été conservées.

En avril 2004, les fenêtres sont encore garnies de verres cathédrale en attendant des verrières en grisaille comme la nef (mais quand ?) Comme dans le reste de l'église, le sol est encore en béton brut en attendant un dallage digne de l'édifice.

Mesures intérieures de cette chapelle : 3,35 m x 4,30 m

LE CLOCHER (Fin XV^{ème} Siècle)

Que l'on arrive à HUPPY par la RN 28, au Nord d'ABBEVILLE, au Sud de BLANGY SUR BRESLE, par la D 13 d'AMIENS ou par la D 25 de Oisemont, la fine flèche couverte d'ardoise « émerge » au-dessus des bouquets d'arbres, tel le mât d'un navire sur une mer de verdure.

Il faut néanmoins s'en approcher pour découvrir son imposante tour quadrangulaire flanquée de huit contreforts d'angle massifs qui montent sur toute la hauteur pour soutenir des encorbellements arrondis en « nids d'hirondelles » dans les angles rentrants.

Au sommet de la tour, une superbe balustrade ajourée de soufflets flamboyants quadrilobés entoure la flèche de bois de charpente, permettant ainsi à 25 mètres de hauteur d'en faire le tour en toute sécurité sur un chéneau de plomb en admirant le paysage alentour. On découvre de ce magnifique point de vue, la campagne environnante encore très verdoyante, les champs et villages voisins à plus d'une quinzaine de kilomètres.

Une porte basse à l'Ouest permet l'accès au Narthex. En anse de panier surbaissé, elle perd peu à peu ses moulures rongées par l'érosion. Les bases ont depuis longtemps disparu.

Dans le sommet de la tour s'ouvrent quatre baies à la hauteur de la cloche, garnies à leur sommet de remplages aux soufflets flamboyants, une archivoltte ogivale orne chaque fenêtre faisant également office de renvoi d'eau.

Jadis le son des cloches était dirigé vers le sol par deux hauteurs d'abat-sons assez disgracieux, couverts d'ardoises et fortement saillants. La base des fenêtres était bouchée de maçonnerie sur environ 1 mètre.

Fort heureusement, les restaurateurs après guerre ont supprimé cela. Actuellement les fenêtres sont dotées, pour la même fonction, de six hauteurs d'abat-sons beaucoup plus en retrait, laissant ainsi apparaître le pied droit du fenestrage.

Les appuis de ces fenêtres en mauvais état ont été restaurés dans les années 1980/1990.

Une tourelle à pans coupés abritant l'escalier en colimaçon est accolée à l'extérieur dans l'angle Nord-



Est de la tour. La pointe de cette tourelle en pierre de taille est ornée sur chaque arête de « choux » et de chimères amusantes, certaines hardies grimpent allègrement vers le sommet, tandis que d'autres craintives, peureuses, tentent de regagner la terre ferme et se dirigent vers le sol. Sur les angles, le long de la flèche, l'artiste sculpteur manquant de « dégagement » a sculpté des figurines qui semblent s'écraser sur l'ardoise.

Sur toute la hauteur, quatre bandeaux larmiers cernent la tour à intervalles irréguliers au grès des éléments – porte basse – bases des fenêtres hautes et arases des murs de la nef.

Six courts bandeaux sont disposés dans les intervalles uniquement sur la face externe des contreforts. Le soubassement est constitué comme dans toute l'église, de meulières aux angles et de panneaux faits de grès et de silex taillés, en légère saillie avec les murs en se raccordant au nu du mur par une moulure en talon renversé.

Une moulure saillante supporte la balustrade.

Seule la pièce du premier étage est éclairée par trois meurtrières

Nord Sud et Ouest, celle de l'Est donnant sur la nef.

La tour, bâtie de craie de pays, a gardé malgré le temps toute (ou presque) sa blancheur d'origine ; elle est en bon état, excepté la base sur ses trois faces Nord – Sud et Ouest.

Deux gargouilles de grès non sculptées rejettent au loin l'eau du chéneau vers le Nord et le Sud

Deux portes de chêne reposées à la reconstruction donnent accès à l'escalier.

Notons enfin, pour l'histoire, qu'à la suite des bombardements de mai 1940, les murs dans l'angle Nord-Est s'étaient effondrés sur toute la hauteur, mettant du même coup à bas la tourelle d'escalier.

La flèche restant dangereusement en équilibre sur les murs Ouest et Sud.

Dès 1941, un mur provisoire de soutènement avait été érigé en hâte pour parer à l'effondrement de la flèche. La reconstruction proprement dite de la tour ne commença réellement que dans les années 1950 par l'entreprise Charpentier de PARIS.

L'étalement de la porte Ouest en bastings avait été exécuté par le charpentier du Village, André RATEL, aidé de Lucien DECOULEUR qui a gravé son nom sur l'ébrasement de cette porte avec la date « 1946 »

LA FLECHE

La flèche du clocher toute de chêne construite, s'élève 18 mètres au-dessus du chéneau de la tour. Un fût carré de 4 mètres de hauteur sert de base et fait la transition entre le carré de la maçonnerie et l'octogone de la flèche proprement dite.

Quatre pointes de diamant en assurent le relais. Une porte au Nord dans le fût permet l'accès au plancher établi sur l'enrayure basse (4^{ème} salle du Musée « HUPPY AUTREFOIS »)

Une « boule » de plomb en garnit le sommet au pied de la croix. Une croix de 3,25 mètres jusqu'au-dessous du Coq mettant ainsi celui-ci à plus de 21 mètres au-dessus du chéneau.

Le Coq seul ne fait pas moins d'un mètre du bec à la queue, il est tout en cuivre.

Coincé depuis des années, il a été restauré en 1984 par l'A.S.P.A.C.HUPPY (aidé par Ms DUVANEL et WULSTECK) ;

Pendant la queue au cours d'une tempête, il a été une seconde fois réparé par les membres de l'A.S.P.A.C.H en 1987.



Avant la guerre 39/45, la face Sud du fût était ornée d'un cadran d'horloge qui n'a pas été reposé à la reconstruction de cette flèche.

Notons enfin pour l'historique que pendant la guerre 39/45, les allemands avaient édifié sur la tour, autour et au-dessus de la flèche un « mirador » s'élevant bien au-dessus de celui-ci.

Pour cela, ils avaient déposé la croix et percé de part et d'autre le clocher afin de passer au travers des perches de bois. A la libération, le « mirador » déposé, les trous ont été bouchés « provisoirement » mais en 1952, les trous béants avaient laissé entrer la pluie, pourrissant inexorablement l'enrayure basse et l'ensemble du clocher. Il fallut se résoudre à en faire un neuf. Déposé en 1952, il fut reconstruit en 1953 par l'entreprise MARTIN de PUTEAUX.

Le chef de chantier était à l'époque Camille PREAU, les compagnons, Albert LABREUVEUX et Claude PIETTE, l'aide charpentier, Georges LOUCHARD.

Couvert par la suite par l'entreprise MARCAIS de PARIS.

La maçonnerie était l'œuvre de l'entreprise CHARPENTIER de PARIS.

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR

Contrairement au reste, l'extérieur de l'église est décrit très sommairement dans la Picardie Historique et Monumentale, ce qui va nous permettre d'en faire une description plus approfondie.

Citons d'abord la P.H et M :

« L'ornementation extérieure de l'église est des plus simples. Un « **soubassement** » (1) se raccordant au nu du mur par un talon renversé, un « **bandeau-larmier** » (2) courant sous les fenêtres, des « **archivoltes** » (3) avec arrêts horizontaux autour des fenêtres ; ce sont les éléments que l'on retrouve dans toutes les églises flamboyantes de la région. Les « **contreforts** » (4) présentent une petite particularité : le talus très allongé qui les amortit est légèrement concave. A l'extérieur apparaissent très visibles les « **trois étapes** » (5) de la construction du monument. Le clocher et la nef appartiennent à la fin du XV^{ème} Siècle ou au commencement du XVI^{ème} Siècle ; très peu de temps

après furent bâtis le carré du transept et le chœur ; puis la chapelle seigneuriale. Comme à FONTAINE, on termina les travaux par la construction des voûtes ». (*Fin de la citation de P.H. et M*)

Reprenons la citation depuis le début :

LE SOUBASSEMENT (1)

Le soubassement se raccorde bien avec le nu du mur par une moulure. Il est en saillie par rapport à celui-ci de 8 cm, la moulure occupant toute l'assise de pierre de taille, soit 27 cm.

Tout le soubassement est composé de grès et silex taillés en damiers, les angles des contreforts étant en pierres meulières.

Une explication à cela : les constructeurs ont cherché par bâtir le soubassement des matériaux plus résistants que la craie. Ils ont choisi le grès et les silex taillés pour le plein mur et ont opté pour la pierre meulière pour les angles, celle-ci étant plus résistante que la craie et moins dure à travailler que le grès.

Il y a en moyenne deux assises de cet appareillage grès-silex sous l'assise moulurée (le terrain étant quelque peu en pente)

LE BANDEAU-LARMIER (2)

Un bandeau-larmier à la hauteur du nez des appuis des fenêtres fait tout le tour de l'édifice sans interruption même au passage des trois portes de l'église : Ouest/Sud et la chapelle seigneuriale au Nord.

A l'Ouest au passage de la porte le bandeau-larmier se transforme en archivolt en arc surbaissé. Pour la porte Sud dans la nef, les constructeurs ont choisi de faire un décrochement à angle droit afin de rechercher le nez de l'appui de fenêtre qui surplombe la porte passant au-dessus de l'archivolte de la porte sans le toucher. Pour la porte Nord de la chapelle seigneuriale (actuelle sacristie) qui est plus basse que les deux autres, le problème a été résolu, en faisant traverser le bandeau-larmier par pénétration dans l'archivolte de la porte.



LES ARCHIVOLTES DES FENETRES (3)

Bien décrites dans la P.H. et M nous n'ajouterons que ces archivolttes, outre leur but décoratif comme dans toutes les églises, ont également une utilité pratique. Elles sont là en effet pour servir de renvoi d'eau au-dessus des baies au même titre que les bandeaux-larmiers. Citons au passage la définition d'un bandeau tiré d'un traité d'architecture :

« BANDEAU » (architecture) : moulure horizontale large et peu saillante placée sur une surface verticale ou épousant la forme d'une arcade, la circonférence d'une colonne (anneau). Le rôle des bandeaux extérieur est d'empêcher l'eau de pluie de couler le long du mur. Alors le profil de leur base forme larmier. »

LES CONTREFORTS (4)

Comme le signale la P.H. et M, le glacis de ces contreforts est légèrement concave (pour l'esthétique) mais aussi comme pour les bandeaux, par utilité. Conçus ainsi, ils font office de coyau.

- « COYAU » : petite pièce de bois formant « adoucissement » (dans la toiture) entre le pied des chevrons et la saillie de l'entablement. Ils facilitent ainsi l'écoulement des eaux de pluie en les ralentissant.

- « LA CORNICHE D'ENTABLEMENT » : comme les éléments cités auparavant la corniche d'entablement moulurée, outre son rôle esthétique, a également une utilité pratique : c'est elle qui reçoit la plate-forme de coyau, éloigne le ruissellement des eaux pluviales en écartant au maximum la gouttière du nu du mur.

- « GOUTTIERES ET DESCENTES » : elles sont en cuivre avec dauphins en fonte. Les eaux sont écartées du pied des murs par des ruisselets pour la face Sud et des regards et puisards pour la face Nord plus élevée.

- « LA COUVERTURE » : l'ensemble de l'église est couvert d'ardoises d'Angers M.H, faîtières en plomb, noues fermées en ardoises. L'aération des combles est assurée par des passe-barres situées

en haut et en bas du rampant. Ces passe-barres outre leur utilité d'assainissement, servent également à fixer des crochets ou cordes pour tenir les échelles en cas de réparation.

A noter : à la reconstruction, il avait été prévu et réalisé en partie un égout en tuiles plates sur l'entablement afin de supprimer l'inesthétique gouttière. L'eau n'étant plus captée ruisselait le long des murs au risque de les dégrader à la longue. Ce projet a été abandonné et la gouttière a été posée sur l'ensemble de l'édifice.

- « UNE LITRE ET DES ARMOIRIES » : comme toutes les églises, les murs sont parsemés de graffitis plus ou moins anciens, plus ou moins intéressants, nous en reparlerons. Par contre, nous avons retrouvé çà et là des traces d'une litre noire bien entendu, avec de place en place, mais biens répartis dans un souci d'esthétique, des blasons de seigneurie que nous n'avons pas pu authentifier. Des photos ont été prises de ces précieux témoins de traditions moyenâgeuses. D'après un traité d'architecture en voici la définition :

- « LITRE : nom féminin. Lors des funérailles d'un seigneur au Moyen-Âge, on peignait ou on tendait sur le pourtour des murs intérieurs et extérieurs de l'église une bande d'étoffe de couleur noire appelée LITRE sur laquelle se détachaient les armoiries du seigneur (toutes les paroisses ne possédaient pas cette longue étoffe, on peignait en noir sur le mur à 2,50 m environ du sol un bandeau de 40 à 50 cm de large souvent sur deux assises de pierre). Le droit de Litre était un droit seigneurial. Ce mot désigne également des bandes armoriées appliquées sur les murs de l'église pour les funérailles d'un grand personnage ou du PATRON de l'église. »

- « PATRON : droit canon. Personne possédant le droit de patronage sur une église. »

- « PATRONAGE : le patronage d'une église fut souvent reconnu à la personne qui la fondait et à ses ayants droits successifs. »



LES ETAPES DE LA CONSTRUCTION (5)

La P.H et M nous parle de traces des étapes de la construction sans les détailler, ce que nous allons faire brièvement car celles-ci sont expliquées dans d'autres chapitres.

En faisant le tour côté Nord, le contrefort entre la tourelle d'escalier et le pignon Ouest du bas-côté à 45° montre bien que la nef a été construite avant le bas-côté Nord puisqu'il était alors destiné à contrebuter le diagonal de la nef.

Le 4^{ème} contrefort, angle Nord Est du bas-côté est à 90°.

Le 5^{ème} contrefort, angle Nord Est du transept Nord est à 45°, il contribue le diagonal, la chapelle seigneuriale n'étant pas encore construite.

Le 6^{ème} contrefort, angle Nord Est de la chapelle seigneuriale est à 45°, il était destiné à contrebuter la voûte (jamais réalisée).

LA SACRISTIE (XIX^{ème} Siècle)

Continuons le tour de l'église en passant devant le chevet :

Nous sommes maintenant dans l'angle fermé par le Chœur et le Transept Sud. C'est à cet endroit qu'avait été bâtie une sacristie (heureusement disparue)

Les murs de cette sacristie extérieure fait de briques prenaient appui au Sud sur le contrefort Sud-Est du transept Sud et à l'Est sur le contrefort perpendiculaire du Chœur.

Une porte extérieure s'ouvrait à l'Est. Une porte intérieure donnait accès au Chœur juste devant le Maître Autel. Des traces « d'engravure » sont encore visibles çà et là.

La toiture à 4 pans et 4 arêtiers exigeait la pose d'un chevreau le long des murs de l'église – mur Nord du transept Sud et mur Sud du Chœur. Le 16 avril 1871, le conseil vote 500 F pour une sacristie.

Le pavage de cette sacristie avait été réalisé en 1877 avec de « bonnes briques de SENARPONT »



CROIX DE CONSECRATION (vestiges)

Citées dans la Picardie Historique et Monumentale à la page 140 (Ponthieu-Vimeu) MDCCCV, 1905, qui n'en donne pas le nombre ni leur position exacte. Nous avons recherché ces vestiges « sous quelques-uns de ceux-ci (culots) on a découvert récemment des croix de consécration » L'église ayant été fortement restaurée après la guerre 39/45, nous n'avons retrouvé qu'une seule trace de ces croix de consécration. Elle est située comme l'indique la P.H et M sous le premier culot de voûte au Sud dans la Nef.

Cercle légèrement gravé dans la pierre, la croix peinte d'un rouge brique (badigeon) est de forme très incertaine.

- « CONSECRATION » : « rendre sacré » - action sacrée par laquelle une personne ou une chose est séparée du monde profane et affectée DEFINITIVEMENT au Culte de Dieu.

En dehors de la consécration eucharistique, les choses consacrées peuvent être des églises, des autels, des cloches ou des vases du Culte. La consécration suppose l'usage d'un « Saint-Chrême » et doit être effectuée par un Ministre ayant reçu le caractère épiscopal.

LES VITRAUX

Poursuivons notre visite de l'église et voyons maintenant les vitraux :

Quand on pénètre dans l'église, on est tout d'abord frappé par la beauté et l'éclat du chœur (surtout au soleil levant) aux voûtes de pierres sculptées, aux pendentifs finement ciselés rayonnant de mille teintes filtrant au travers des magnifiques vitraux. Ces fragiles œuvres d'art datées de 1545 ont traversé les siècles pour arriver jusqu'à nous avec plus ou moins de bonheur.

AVANT 1900 :

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, l'église Saint-Sulpice de HUPPY était dotée en totalité de ses fenêtres de vitraux plus ou moins anciens. Les plus vieux datant d'un peu avant le milieu du XVI^{ème} siècle étaient classés « Monuments Historiques ».

Beaucoup de baies avaient au fil des années été garnies de verrières par de donateurs pour marquer un événement heureux ou malheureux de leur existence (comme il était également fait pour la statuaire) Ces verrières avaient plus ou moins de valeur tant historique qu'artistique. Aucune étude sérieuse n'est parvenue jusqu'à nous, malheureusement car il aurait été intéressant pour nous d'en connaître l'exacte description et surtout leur origine.

LA RESTAURATION EN 1900 :

Pour ce qui est de la description des verrières actuelles (en 2004) qu nous allons entreprendre, nous nous référons aux études antérieures.

Une restauration vers 1900 (date inscrite sur la verrière J) par la Maison LATTEUX/BAZIN de MESNIL SAINT-FIRMIN dans l'Oise sous la direction de M. De FRECHENCOURT et De GUYENCOURT, exécutée avec goût et compétence ne permet guère aujourd'hui de distinguer les morceaux changés. Malheureusement plusieurs blasons manquaient ; les maîtres verriers se gardèrent bien d'en créer, mais pour ne pas laisser de blancs, ils mélangèrent les armoiries dans certaines baies, rendant pratiquement impossible l'établissement des filiations. Certains blasons provenant des fenêtres plus récentes ont ainsi été conservés. Après cette restauration de 1900, il y avait des vitraux dans chaque fenêtre de l'édifice, certaines en grisailles,..... « pas pour longtemps ! »

1914 :

Les verrières « classées » furent déposées en 1914 et reposées après la tourmente. Les verrières non classées étant partiellement restaurées, l'église était à nouveau garnie de vitraux malgré les blancs de plus en plus nombreux.

1932 :

Déposés une nouvelle fois en 1939, ils subirent donc par deux fois des restaurations et aussi des retouches dues surtout à leurs changements de place.



Pour la fenêtre I et J ; de la chapelle seigneuriale au chœur,

Pour la fenêtre D ; du bas-côté Nord au transept Nord.

Tout ceci pour les verrières classées, les autres disparurent à la destruction en presque totalité de l'église en mai 1940.

AUJOURD'HUI :

BAIE J. PAN SUD/EST CHŒUR

A tout seigneur, tout honneur, nous débiterons donc la description par la Baie J :

Cette verrière historiée et datée de 1545, mentionne la date de 1900 pour la restauration par la Maison LATTEUX/BAZIN de MESNIL SAINT-FIRMIN.

N'étant pas spécialiste du vitrail, j'emprunte la description à la Picardie Historique et Monumentale :

« Au centre, Saint-Michel terrasse Lucifer. Il est nu-tête et dans se cheveux court un ruban d'or ; un baudrier d'or traverse sa cuirasse blanche ; de la main gauche, il tient un bouclier que partagent en croix des bandes jaunes. Une bordure également

jaune contourne le bouclier dont les deux extrémités forment des volutes et rappellent les cuirs découpés si en faveur dans l'ornementation du temps de Henri II ; de la main droite, l'archange brandit une épée qu'il ramène derrière la tête ; une petite jupe bleue et un manteau rouge aux plis enflés par vent complètent le costume.

D'un côté Saint Henri (1) avec tous les attributs de la dignité royale. – manteau bleu semé de fleurs de lys d'or, collier de Saint-Michel, sceptre, couronne.- assiste le donateur.

Il porte une longue barbe et tient à la main droite une couronne de laurier. Agenouillé sur un prie-Dieu drapé de vert sur lequel repose un livre, le donateur, le collier de Saint-Michel passé autour du cou, porte le costume militaire du XVI^{ème} siècle.

Une sorte de dalmatique blanche couvre sa cuirasse. Les armoiries de TEUFFLES sont répétées sur l'épaule et la poitrine du personnage. Derrière le Seigneur d'HUPPY, on aperçoit son jeune fils vêtu d'un manteau rouge aux manches bouffantes.

De l'autre côté, la donatrice, Barbe de Saint-Omer à genoux, au milieu de ses trois filles, tient de ses deux mains un livre au-dessus d'un prie-Dieu tendu d'un drap vert comme celui de son mari. Le prie-Dieu et la robe sont semés des fascés d'azur et d'or de Saint-Omer. Une coiffe dont les bords lui tombent jusque sur les épaules serre la tête de la châtelaine ; ses filles ont la tête couverte de bonnets ou de chapeaux à plumes. Auprès de la donatrice, Sainte-Barbe se tient debout. Sa robe blanche est serrée à la taille par une ceinture d'or ; sa main gauche tient une palme, sa droite appuyée sur une épée, un livre. La Sainte, les yeux baissés, semble lire.

Au-dessous de Saint-Michel, le blason de TEUFFLES, timbré du casque de chevalier a pour supports deux lions.

Au bas du vitrail, dans un cartouche, on lit la date de 1545. Dans le soufflet central et les deux mouchettes voisines, sont peints des anges.

L'ange du sommet, agenouillé, porte une inscription malheureusement illisible ; les deux autres entièrement vêtus de blanc ont la tête levée vers le ciel et jouent du violon.

(1) : Philippe de Fort dit qu'il ne faut pas s'étonner de voir Louis de Teuffles prendre pour patron dans le vitrail Saint-Henri, il en donne une explication (voir PH et M pages 143/144) mais dans le pays du Vimeu, il rectifie (A la page 143, il faut lire Saint-Louis et non Saint-Henri ; il a tous les attributs de la royauté et non ceux de l'Empire). ». (Fin de la citation de la P.H. et M.)

BAIE I - PAN EST DU CHŒUR

D'après la P.H. et M « Le couronnement de la Vierge occupe au centre la place d'honneur. La Vierge à genoux sur les nuées, drapée d'un grand manteau bleu, a les deux mains jointes ; au-dessus de sa tête qui s'enlève sur une auréole d'or le Père et le Fils soutiennent la couronne. Le Père nimbé porte la tiare ; sa longue barbe flotte au vent ; ses traits sont d'une extrême finesse ; de la main gauche, il tient le globe du monde ; un fermoir agrafé sur sa poitrine retient les deux pans de son manteau brun. Le Christ a la tête nimbee ; un manteau rouge lui couvre une partie du corps ; le buste est nu. La troisième personne de la Sainte Trinité, la colombe, se détache sur un fond d'or et plane au-dessus du Père et du Fils.



A gauche, le patron du donateur, Saint-François d'Assise, à genoux sur une marche d'or porte aux mains les stigmates ; son visage extasié se tourne vers le crucifix miraculeux soutenu par les séraphins. Les armoiries qui se lisent au-dessous du Saint sont écartelées au 1^{er} et au 4^{ème} ; contre écartelé d'or et de sable qui est de Lens ; aux 2^{ème} et 3^{ème} ; bandé d'argent et d'azur de six pièces à la bordure de gueules qui de Lisques, branche cadette. Faisant face à Saint-François, Sainte Barbe, patronne de la donatrice, tient d'une main la palme du Martyre ; de l'autre un livre ; à sa droite se dresse une tour. Dans les armoiries losangées dessinées à ses pieds se trouve le blason d'azur à la fasce d'or qui est de Saint-Omer. Au-dessous du couronnement de la Vierge, on lit les mêmes armoiries qu'au-dessous de Saint-François. Elles ont pour supports deux boucs. Primitivement il y avait un lion à dextre et un bouc à senestre, et pour cimier, un bouc naissant ailé. Un semis de cadenas et de clefs d'argent sur fond d'azur, dont je n'ai pu déterminer la signification garnit le sommet du remplage. » (Fin de la citation de la P.H. et M.)

CLEFS ET CADENAS DU REMPLAGE - BAIE I

Tous les visiteurs (sauf les spécialistes dont je ne suis pas !) sont intrigués par les clefs et cadenas qui ornent le flambage de la baie EST, celle qui se voit en premier en arrivant.

L'imagination voyage.

1/ Ils symbolisent le travail de la serrurerie du Vimeu auquel appartient HUPPY ? ... NON !

« le Vimeu était-il réputé pour sa serrurerie en 1545 ? pas sûr ! »

2/ Monsieur BUIRET Jacques, Maire de l'époque étant industriel du Vimeu, fabriquait verrous et cadenas. Il aurait souhaité les voir représentés ?... NON !

3/ Ils sont là pour matérialiser la passion de Louis XIV pour le travail de serrurier ? (1754-1793) ... NON !

4/ Il symbolisent les clefs de Saint-Pierre Patron de la nouvelle paroisse agrandie Saint-Pierre en Vimeu Rural dont fait partie HUPPY ? ... NON ! (ils étaient là bien avant)

5/ Des petits plaisantins (il faut bien rire) m'ont parlé d'une certaine ceinture en fonction au temps des croisades quand les seigneurs s'éloignaient de leurs épouses pour combattre les sarrasins ! ... NON ! (ou alors ?)

ORIGINE :

Dans le bulletin trimestriel de la société des Antiquaires de Picardie 1975, Ms CANTON et HAINSELIN (page 171) nous disent :

« Ajours du tympan : cadenas et clefs. Divers auteurs, déconcertés par ce décor insolite sont allés jusqu'à en suspecter l'authenticité. Rendus plus circonspects par l'examen des verres dont certains apparaissent manifestement anciens Philippe Des Forts (Picardie Historique et Monumentale page 143) se borne à noter « qu'il n'a pu déterminer la signification de ce semis de cadenas et clefs d'argent sur fond d'azur »

En fait, loin d'être une fantaisie du verrier moderne, ce décor doit être considéré comme un élément ESSENTIEL de la verrière et dont le donateur avait certainement demandé la pose puisqu'il attestait la possession de la châtelainie de Lens.

Auparavant déjà, comme nous l'avons noté page 152, Jean III Aggravain De Recourt avait fait placer « trois serrures fermées au verrou » au sommet de la maîtresse vitre qu'il offrit entre 1443 et à l'église de CAMBLAIN. De même vers 1540, Jacques II De Recourt, châtelain héréditaire de LENS, donna à l'église Saint-Denis de Saint-Omer « un vitrail ayant deux serrures à bosses pour marque de chastelain. »

Certes, François de Recourt, à la mémoire de qui le vitrail de HUPPY fut posé, ne fut jamais châtelain de LENS. Mais son fils François II le fût, ayant acheté la châtelainie à son oncle Philippe.

Lorsque le vitrail de HUPPY fut donné, vers 1545, par Suzanne de Saint-Omer en mémoire de sa sœur Barbe et de son beau-frère François De Recourt, il est vraisemblable que ce fut de concert avec François II, son neveu, alors châtelain de LENS et il est manifeste que le verrier s'inspira des deux verrières que nous venons de citer, tant pour la composition que même pour le dessin du Grand Blason, y compris les bannières. ». *Fin de citation.*

LES BLASONS - BAIE I ET J

Je ne ferais pas ici la description des blasons qui ornent ces deux baies.

Pour ceux que cela intéresse, ils peuvent consulter le bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie année 1975, 4^{ème} trimestre.

Je remarquerais seulement la présence insolite du blason de la famille MAILLY-MAILLET décrit à la page 144 de la P.H. et M « d'or à trois maillets de sinople, qui est de Mailly au Bois. »

BAIE K - MUR SUD DU CHŒUR

Cette verrière à mon avis la plus belle et la plus expressive, était jadis dans la chapelle de la Vierge (actuel transept Nord, puisque l'autel de la Vierge n'a pas été réinstallé)

D'elle, la P.H. et M dit : « une scène exquise qui fait songer aux peintres flamands. »

« La fenêtre de la chapelle de la Vierge rappelle l'incarnation. Dieu le Père coiffé de la tiare, assisté du Saint-Esprit qui se détache sur un nimbe d'or, occupe le sommet du tableau. Immédiatement au dessous, l'ange vêtu d'une robe rouge, le lys à la main, salue Marie, à genoux sur un prie-Dieu. La Nativité remplit le milieu du vitrail. Devant le bœuf et l'âne, trois anges vêtus, l'un d'une robe violette, un autre d'une robe verte, le troisième d'une robe brune sont en adoration devant l'Enfant Divin, étendu nu à leurs pieds dans une gloire d'or en amande ; cette scène exquise fait songer aux maîtres flamands.

A gauche, Saint Joseph chaussé de sandales à patins, tient à la main un bâton ; à droite la Vierge à genoux, les bras étendus porte une robe rouge et un ample manteau bleu dont les plis abondants se répandent autour d'elle ; derrière Saint Joseph et la Vierge on aperçoit des anges, des bergers, des

moutons. Dans le registre inférieur qui retrace l'adoration des mages, les restaurations furent plus nombreuses. Au centre la Vierge assise tient l'Enfant Jésus. Celui-ci tend les bras vers une boîte d'or que lui présente un roi mage à genoux.

L'ample robe jaune damassée que porte le roi se termine de l'autre côté du meneau par une longue traîne ; Saint-Joseph debout, vêtu de rouge assiste à la scène. Dans la forme de droite, un roi vêtu d'un riche costume tient un calice de la main droite et se découvre de la main gauche. Un nègre qui porte des boucles d'oreilles et un collier d'or est à genoux derrière lui et soutient la traîne de son manteau vert (cette partie du vitrail est très restaurée) ; vis-à-vis le troisième roi mage vêtu d'une robe rouge foncé tient un calice ; sa tête porte une couronne posée sur un turban bleu. »

(Fin de la citation de la P.H. et M.)



Depuis 1980 que je fais visiter l'église, c'est cette verrière que j'ai le plus de plaisir à présenter. Elle est en fait l'ancêtre des bandes dessinées, la bible en images au même titre que les voussures proches des cathédrales, de leur statuaire et de leurs tableaux. C'était au Moyen-Âge l'enseignement des Saintes Ecritures au peuple qui ne savait à l'époque ni lire ni écrire pour la plupart. C'est encore de nos jours l'attrait principal (les vitraux) dans les visites de cathédrales mais aussi (quand c'est ouvert !) de bon nombre de petites églises de campagne où les vitraux ont survécu tant bien que mal à l'épreuve du temps et des guerres.

Dieu le Père trône tout en haut ; il tient de la main gauche le globe terrestre surmonté d'une croix où son fils sera cloué. Le Saint Esprit complète cette Sainte Trinité, des anges dans les quatre petites mouchettes complètent le flambage. Une première page du Nouveau Testament est représentée dans les deux soufflets immédiatement à la suite.

L'Ange Gabriel fut envoyé au sixième mois par Dieu dans une ville de Galilée appelée Nazareth, auprès d'une vierge fiancée à un

homme,..... nommé Joseph..... le nom de la vierge était Marie. L'ange entra chez elle et dit : je te salue toi à qui une grâce a été faite, le Seigneur est avec toi..... et l'ange la quitta (Luc 1 26 à 38)

Juste en dessous, la Nativité : Saint-Joseph, Marie, le bœuf et l'âne, les anges, les bergers, les moutons, l'étoile et tout petit, tout nu dans une auréole d'or, l'Enfant Roi qui est déjà dans le registre du dessous (l'adoration des mages) comme pour la couronner. A noter que Saint-Joseph ne tient pas un bâton (P.H. et M), il tient de la main gauche une bougie allumée protégeant la flamme de la main droite.

C'est la crèche de notre enfance, de nos enfants et maintenant, de nos petits-enfants !

Au-dessous, ils arrivent, ils sont là, guidés par l'étoile : les rois mages ; les trois rois mages, jamais cités dans la Bible et pourtant bien là.

Tous représentés : Melkior, Baltazar et , des noms donnés bien plus tard mais qu'importe. Ils offrent des présents, l'or, l'encens et la myrrhe (ça, c'est dans la Bible)

Le premier roi a déposé sa couronne devant l'Enfant Jésus et sa mère en signe d'allégeance. Il n'en finit pas de décrire cette verrière et je vais même plus loin. Elle aurait dû trôner au pan Est du Chœur (puisque presque toutes ont été déplacées) avec les deux verrières historiées de chaque côté, quel dommage de ne pas y avoir pensé à la restauration.

LE SUEUR

Après cette description des baies J – I et K de la P.H et M qui semble correspondre assez à l'état actuel, voyons maintenant ce qu'en disait l'Abbé Le SUEUR, curé d'ERONDELLE dans sa « NOTICE SUR QUELQUES VERRIERES ANCIENNES DE L'ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE EN 1888 » donc bien avant la restauration générale des vitraux en 1900.

En résumé, ils sont tous dans un état de délabrement. Certains ne seront même jamais sauvés.

BAIE I

A la page 33 de sa description il voit à gauche Saint-Dominique au lieu de Saint-François d'Assise. il se trompe ? Il décrit ensuite une autre partie du vitrail décrit ainsi : « dans les autres parties de la fenêtre, on voit çà et là beaucoup d'armoiries, beaucoup de longues clefs et de cadenas énormes d'argent sur fond d'azur qui ne nous paraissent pas authentiques et qui, en tout cas, sont très laids. Ces deux verrières sont dans un état de délabrement qui demanderait une restauration intelligente. »

(fin de la citation). Il semble qu'il ait été écouté et que la restauration ait été faite en 1900 par LATTEUX/BAZIN de MESNIL SAINT FIRMIN, comme inscrite au bas de la verrière J.

BAIE J

Dans la description de la Baie J, page 32, il relève la date de 1543 alors que la date inscrite est bien 1545. Plus loin, il dit que « ce vitrail est dans un état déplorable. » comme le précédent. Il a été restauré depuis.

BAIE K

Dans la description de la Baie K, l'Abbé Le SUEUR nous dit page 24 : la quatrième fenêtre est divisée en deux sujets (il y en a trois : l'Annonciation, la Nativité et l'Adoration des Mages) Dans le haut, on voit le Père Eternel, la tiare sur la tête tenant le globe terrestre dans la main droite (faux : il le tient de la main gauche) au-dessus de lui plane une colombe (faux le Saint-Esprit est en dessous)

BAIE H - Pan Nord-Est Chœur : LA PASSION

La P.H. et M nous la décrit brièvement ainsi et nous conseillent de nous reporter à l'analyse de l'Abbé Le SUEUR, ce que nous ferons.

P.H. et M : « la fenêtre suivante qui retrace des scènes de la Passion contient plusieurs bons fragments. La tête du Christ et celle de Simon le Cyrénéen dans le portement de croix et le Christ à la colonne dans la mouchette paraissent anciens. Au bas de la verrière, deux blasons sont entourés de couronnes de feuillage : un enfant, les bras étendus au milieu d'arabesques tient des rubans qui relient les deux couronnes. L'un des blasons est : palé d'or et de sable – il faut lire sans doute palé d'or et de gueules qui est de BENSERADE ; l'autre losangé est : palé d'or et de sable : partie d'argent, chargé de quatre aigles de sable. »

Fin de citation.

Abbé Le SUEUR : pour l'Abbé Le SUEUR, cette verrière représente la rencontre de Jésus et de Véronique. Citons l'abbé : « Jésus revêtu de la robe blanche est tombé sous le poids de la croix (1) qui soit dit en passant a plutôt l'air d'une potence que d'une croix ; il est couronné d'épines ; d'une main il soutient la croix et lève l'autre vers Sainte Véronique dans un geste de remerciement et d'affection (2) Véronique est à genoux devant lui, avec ses deux mains elle tient étendu le voile dont elle essuya le visage du Christ. Des soldats les entourent, l'un d'eux lève une corde à nœuds pour en frapper Jésus mais Simon de Cyrène est là, à l'extrémité de la Croix qu'il soulève pour soulager le Sauveur (3) Simon, la tête couverte d'un chapeau écarlate, vêtu d'un manteau vert qui couvre une robe rouge a ployé le genou et soutient la Croix. Les Saintes Femmes (4) Marie et Jean entourent le Christ (5) et forment un groupe d'amis compatissant aux douleurs du Sauveur et le soutiennent de leur amour sur le chemin du calvaire. Cette scène est rendue avec beaucoup de vérité. On se reporte malgré soi à cette scène du chemin du calvaire et on voudrait avoir porté la croix et consolé son divin maître.

Dans le haut, on voit la colonne de la flagellation et la couronne d'épines (6) et dans le bas les armes des Bensérades. L'ensemble porte bien à la piété et les différents personnages sont bien placés ; il y aurait peut-être à critiquer le peu de distinction des figures et la trop grande pâleur des couleurs. »

Fin de citation.

LA BAIE H AUJOURD'HUI

Il m'arrive souvent de décrire pour les visiteurs cette verrière, bien entendu je me réfère comme pour les autres aux descriptions de ces « érudits » J'y ajoute bien sûr mes réflexions et mes remarques. Si la P.H. et M titre cette verrière « La Passion » et Le SUEUR « La rencontre de Jésus et de Véronique » je la titrerai tout simplement « Le Chemin de Croix » ceci en référence aux 14 stations des chemins de croix qui ornent nos églises. J'ay vu en elle pas moins de neuf stations représentées en cette scène.



Un Chemin de Croix :

- 1/ Jésus tout en haut attaché à une colonne, jugé, condamné à mort, dépouillé de ses vêtements, flagellé.
- 2/ dans la partie centrale du vitrail, Jésus est chargé de sa croix.
- 3/ 4/ 5/ Jésus qui tombe une fois, deux fois et une troisième fois sous le poids de sa lourde croix tandis que les soldats le frappent avec une corde pour qu'il se relève.
- 6/ Jésus rencontre Simon le Syro-phénicien qui lui, aide Jésus à se relever et à porter sa croix.
- 7/ Jésus rencontre les Saintes Femmes.

8/ Jésus rencontre sa mère et Saint-Jean qui seront plus tard au pied du calvaire.

9/ Sainte Véronique à genoux essuie le visage de Jésus.

Pas moins de neuf stations du chemin de Croix figurent en cette verrière, seules les cinq dernières manquent :

10/ Jésus dépouillé de ses vêtements,

11/ Jésus cloué sur la Croix,

12/ Jésus meurt sur la Croix,

13/ Jésus descendu de la Croix,

14/ Jésus mis au tombeau.

LE FLAMBAGE

Le flambage de cette verrière n'est pas vraiment décrit dans les deux ouvrages cités.

Dans la mouchette au sommet du réseau : le Christ à la colonne. Deux soldats flagellent Jésus couronné d'épines ; à gauche un « personnage » barbu, moustachu avec une abondante chevelure tombant sur ses épaules, vêtu d'une robe jaune. Il tient de la main gauche sous son manteau rouge l'agneau Pascal ainsi qu'un bâton de pèlerin (ou une houlette de berger) au haut duquel pend une gourde ? C'est le Bon Pasteur ; à droite, Saint-Nicolas, mitré, bénit un enfant nu qui joint les mains vers lui en signe de supplication. Il tient une croisse d'évêque, un manteau violet couvre sa robe jaune.

Dans les quatre mouchettes au-dessous, des anges ailés en longue robe blanche, chevelures d'or, sont représentés dans des attitudes différentes difficiles à identifier, leurs traits étant « passés » par la lumière.

Pour compléter ce flambage, les deux petites mouchettes à la naissance de l'arc sont ornées de têtes d'anges joufflus et ailés peu teintés.

A noter que la grande croix que A. Le SUEUR trouve ressemblant à une potence est une croix en TAU, c'est-à-dire sans partie verticale au-dessus de la traverse. Dans les calvaires des artistes, ce sont les larrons qui étaient crucifiés dessus. De plus, la croix du vitrail est déformée par sa traversée du meneau en pierre ; un petit morceau très pâle dans le panneau haut à gauche, sûrement rapporté, représente peut-être CAÏN, fils aîné d'Adam et Eve tuant son frère, Abel.

BAIE G - PREMIERE MUR NORD DU CHŒUR

La P.H. et M : voyons d'abord ce qu'en dit en 1905 la P.H. et M, donc après la restauration de 1900 : « la première fenêtre de gauche du chœur, consacré à la Sainte-Vierge, comprend deux registres. Dans le registre inférieur où figurait une Mystique de l'immaculé Conception, sont jetés sans ordre des fragments qui rappellent quelques attributs de Marie. Des banderoles désignent chacun des attributs : STELLA MARIS ; SPECULUM SINE MACULA ; OLIVA SPECIOSA. On distingue aussi un groupe d'apôtres, la tête levée vers le ciel qui faisaient sans doute partie d'une Assomption. Les donateurs, deux clercs, se tiennent agenouillés au bas du vitrail, à droite -1- Si le registre supérieur qui présente le couronnement de la Vierge a été en grande partie refait, les trois anges musiciens qui occupent les mouchettes, un costume blanc sur fond d'or, sont anciens avec quelques restaurations -2-. »

Fin de citation.

Le SUEUR : à partir de la page 38 de son ouvrage écrit en 1888 (déjà cité) l'Abbé Le SUEUR nous décrit cette verrière avec ses commentaires « de prêtre » assez longue. Nous nous en tiendrons donc à sa description pure et simple : « la première verrière du Chœur représente l'Assomption et le couronnement de la Vierge. Dans les trèfles, on voit les anges qui jouent l'un de la trompette, l'autre de la harpe, celui-ci du luth, celui-là d'un autre instrument (2) Au-dessous, dans un magnifique encadrement à colonnettes finement sculptées et supportant une tapisserie à riches broderies, se détache la figure de Marie. La Vierge a la tête nue, les cheveux lui retombent en nombreuses boucles d'or sur les épaules ; le corps est revêtu d'une robe d'or recouverte elle-même d'un manteau royal bleu ramené sur les épaules et retenu sur la poitrine par une agrafe d'or ; Marie est à genoux, les mains jointes, sur un coussin pourpre à glands d'or. Elle incline légèrement la tête sous la couronne royale que deux anges tiennent au-dessus de sa tête. A droite, le Père Eternel, la tête ceinte de la tiare et le corps revêtu du manteau royal, se tient à ses côtés soutenant d'une main le globe terrestre et de l'autre étendant les deux doigts levés vers elle comme pour la bénir (.....) A gauche de Marie, se tient son divin Fils, ressuscité ; son corps nu est revêtu d'un manteau de pourpre. Jésus a un genou ployé ; d'une main il soutient sa croix (3) et de l'autre il montre sa mère (.....) L'Esprit Saint sous la forme d'une colombe aux ailes déployées, plane sur cette scène (.....)

Au-dessous, l'artiste a représenté une foule de personnages (4) qui regardent l'Assomption et le couronnement de Marie mais malheureusement ce panneau et celui de droite ont été dérangés (5) de sorte que les figures de ces personnages ne regardent plus du tout vers Marie (.....) on voit encore

une étoile avec un phylactère portant ces mots « STELLE MATUTINA » ; un miroir avec ces mots « SPECULUM SINE MACULA » ; un olivier avec une banderole portant ces mots « OLIVEUM SPECIOSA » ; une tour avec ces mots « TURRIS EBURNEA » ; une fontaine etc... »

Fin de citation (partielle) de A. Le SUEUR.

ETAT ACTUEL

Comme on le voit, les deux descriptions faites à sept ans d'écart diffèrent un peu mais l'essentiel correspond bien à l'état actuel de cette verrière, nous n'y ajouterons que quelques remarques.



1/ Les deux clercs agenouillés le sont sur un morceau de « frise » mis là par mesure de sauvegarde. Le donateur de gauche a « perdu » son visage, remplacé par un morceau ancien rouge.

2/ Il n'y a que trois anges musiciens : trompette, luth et harpe. Dans les quatre petites mouffettes des côtés figurent trois têtes d'anges joufflus et ailés et dans le quatrième un morceau de frise remplace l'ange disparu. Dans le haut des registres, à gauche un petit ange à la trompette ; au milieu une urne ; à droite le haut du corps de l'ange a été remplacé par le buste d'un autre ange tendant la main droite.

3/ Le Christ tient une croix en « TAU » ou « Croix de Saint-Antoine » souvent celle des larrons.

4/ Les personnages cités sont les apôtres qui regardent l'élévation de la vierge, certains se protégeant du soleil avec la main.

5/ A la repose des vitraux après la guerre 39/45 et à l'initiative de Monsieur Yves MOREL, curé de HUPPY et de Claude PIETTE,

Président de l'A.S.P.A.C HUPPY, les deux panneaux du bas ont été inversés si bien que maintenant, clercs, donateurs et apôtres regardent le milieu de la verrière ce qui est plus logique.

6/ Les deux descriptions diffèrent et même actuellement elles sont autres, les voici :

Devant les donateurs « EUS »

Dans le registre central « STELLA MARIS » « SPECULUM SINE MATUTINA » « OLIVEUM SPECIOSA »

Et en haut à gauche... un visage ?

BAIE D - MUR NORD DU TRANSEPT NORD

LA RESURRECTION DE LAZARE

Sa petite histoire

Cette verrière aujourd'hui dans la baie du transept Nord était à l'origine dans la troisième fenêtre du bas côté Nord. Après la reconstruction de l'église, elle fût replacée dans sa baie d'origine.

Cette situation n'a pas semblé judicieuse aux yeux de Monsieur l'Abbé Yves MOREL, curé de l'époque et de Claude PIETTE, nouveau Président de l'A.S.P.A.C.HUPPY. En effet, les dégradations, la restauration de 1900, les déposes et reposes des deux guerres ont fait qu'il n'y avait plus assez de vitraux anciens pour en doter toutes les fenêtres de l'église (17)

Une composition abstraite avec morceaux anciens était déjà installée dans la baie L du Chœur. Une autre, d'un genre différent était posée dans la baie N du transept Sud. La baie M de ce transept « le Martyr de Saint-Sébastien » était complétée par six panneaux abstraits pour combler les manques.

Dans cette logique et pour faire le « pendant » la baie D du transept Nord serait elle aussi d'art abstrait. La partie voûtée de pierre de l'édifice serait ainsi dotée de vitraux colorés mais le vitrail de la résurrection de Lazare, isolé dans le bas côté Nord, tout seul, laissait les cinq dernières fenêtres en verres « cathédrale blanc »

La question de l'Abbé Yves MOREL et de Claude PIETTE : « de quel genre ces cinq verrières seraient-elles conçues ? »

1/ art abstrait : bien que très joliment et artistiquement réalisées par Claude COURAGEUX, elles risquaient de faire beaucoup pour l'église classée Monument Historique.

2/ en grisaille comme actuellement et là, l'harmonie était brisée par un déséquilibre formé par le vitrail ancien eseuilé et les autres.

Le transfert de la verrière dans le transept Nord, même si elle a nécessité des retouches, a permis une harmonie de l'ensemble. Ainsi, lorsqu'on entre dans l'église et au fur et à mesure de notre avance, on découvre peu à peu les verrières de plus en plus colorées pour arriver dans la croisée et le chœur voûtés de pierre avec cet ensemble incomparable de vitraux tous plus beaux les uns que les autres.

DESCRIPTION :

Pour la description voyons d'abord ce qu'en dit brièvement la **P.H. et M** : « la verrière suivante consacrée toute entière à la résurrection de Lazare présente de grandes inégalités : elle fut très restaurée ; la scène inférieure est complètement moderne mais le réseau supérieur contient des motifs charmants. Au sommet, un personnage nimbé, debout, drapé d'un manteau bleu, représente peut-être le bon Pasteur ; Saint-Nicolas à sa droite est plus facilement reconnaissable ; il porte une mitre, tient une crosse d'une main et de l'autre bénit les trois enfants qui sortent d'un baquet.

Dans le soufflet voisin, Sainte Catherine couronnée, les cheveux tombant sur les épaules, tient dans la main droite une épée et dans la main gauche un livre fermé. C'est le meilleur morceau du vitrail. »

(Fin de citation de la P.H. et M. en 1905.) C'est peu pour une telle verrière !

En 1888, 17 ans avant, l'**Abbé A. Le SUEUR**, curé d'ERONDELLE a une toute autre vision de ce vitrail et dans la longue description, il laisse parler son cœur de prêtre si bien que nous nous en tiendrons à l'essentiel en conseillant au lecteur de se rapporter à son ouvrage.

Enchanté, il conclut même « cette verrière est un vrai chef-d'œuvre, à notre humble avis. »

Page 21 : « dans le haut de la fenêtre suivante (....) on voit Jésus en bon Pasteur. Il porte la tête nue et toute sa barbe, une robe gris clair, recouverte d'un manteau bleu ramené sur sa poitrine par une agrafe. Dans la main gauche, il tient un livre ouvert et à fermoirs, dans la droite une houlette à laquelle est suspendu une sorte de bissac. A droite, dans les trèfles, Saint-Nicolas en évêque ressuscitant les trois enfants qui lèvent leurs mains jointes vers lui en signe de remerciement. A gauche, Sainte Catherine portant une couronne d'or sur la tête que des cheveux d'or entourent gracieusement ; une robe gris clair recouverte par un manteau rouge. Dans la main droite, elle tient une épée et dans la main gauche un livre fermé.

Au-dessous et occupant la plus grande partie de la fenêtre, on voit la scène de la Résurrection de Lazare (....) La figure principale est celle du Christ (....) Jésus est debout, vêtu d'un manteau qui lui couvre tout le corps. Il a les mains étendues (....)

A droite du Sauveur se tient la sœur de Lazare, Marie (....) elle est agenouillée (....) Autour de Marie se tiennent les Saintes Femmes (....) Elles sont vêtues de longues robes et tiennent les yeux fixés sur Jésus (....) A gauche du Christ sont tous les apôtres et ses amis. Comme fond de tableau, on aperçoit dans le lointain les murailles de Jérusalem, le dôme du Temple, le tout entouré de verdure d'arbres, de rochers et de montagnes (....) Les serviteurs lèvent alors la pierre (....) et soudain le mort sortit, ayant les mains et les pieds liés et le visage enveloppé d'un linge. C'est dans cette position et ce costume funèbre que Lazare est représenté. Il est revêtu d'un suaire blanc qui le couvre tout entier, des pieds à la tête ; son visage est pâle, entouré de toute sa barbe qui paraît plus noire sur le blanc mat du visage. Il se soulève au milieu de son tombeau, il tient les mains jointes (....) Au point de vue de l'art, du fini, des poses, des formes, de la pureté des lignes, de l'agencement des personnages et des diverses scènes de cette scène, il semble qu'il y aurait peu de choses à reprocher, si ce n'est aux tons des couleurs des parties modernes (....) Cette verrière est un vrai chef d'œuvre à notre humble avis. » *Fin de citation.*

Nous avons écourté volontairement la description de l'Abbé Le SUEUR et nous conseillons vivement d'en lire le texte intégral de sa publication qui montre tout l'intérêt de l'Abbé pour ce vitrail.

Pour conclure cette longue description, notons dans le flambage, dans les deux mouffettes du haut des anges ailés, jouant de la trompette, dans les deux au-dessous, des petits anges nus priant.

En haut des registres, à gauche et à droite, dans anges ailés jouant de la trompette (courbée) En haut du registre central, une petite scène du jugement dernier ?

Au sommet, Dieu le Père étend ses deux bras au-dessus de Satan, cornu, aux ailes de chauve-souris tient la balance où sont pesés les péchés de cinq damnés, condamnés à l'enfer. Un ange au-dessous symbolise le Ciel.

ETAT ACTUEL DE LA BAIE D

Aujourd'hui, malgré la dépose et la repose somme toute récente, la reprise des panneaux du flambage ne se distingue que par le liseré de plomb parallèle à la pierre.

On peut citer également un personnage aux pieds de Sainte Catherine qui a échappé à A. Le SUEUR : vieillard coiffé d'une sorte de bonnet, barbu et moustachu qui tient un bâton ? ou un pieu ?

BAIE M - SAINT SEBASTIEN MUR NORD DU TRANSEPT SUD

Dans cette fenêtre, seuls le flambage et les trois panneaux hauts sont anciens et encore, ils font partie de deux verrières différentes.

La P.H. et M : que dit la P.H et M de ce vitrail ? Bien peu de choses. Citons : « le croisillon méridional conserve quelques armoiries à peine visibles dans la partie supérieure de sa fenêtre orientale et un SAINT SEBASTIEN bien mutilé dans l'une de formes de la même fenêtre. »

C'est tout ! et rien sur la baie Sud de ce transept !

A. Le SUEUR : l'Abbé Le SUEUR n'est guère plus loquace quand il décrit cette fenêtre, il ne parle pas de transept mais de chapelle SAINT SEBASTIEN : « dans la chapelle Saint Sébastien, nous voyons les restes d'un vitrail qui représentait le Martyr de ce Saint. Sébastien est debout, le corps nu et déjà frappé de plusieurs flèches ; il lève la main comme pour parer le coup d'une flèche que lui envoie un archer placé à quelques distances. Dans le lointain on aperçoit un château fort avec ses tours, ses créneaux, etc.... Malheureusement le bas a été brisé et enlevé. Dans un coin du vitrail, on voit encore les armes de LA RIVIERE. »

C'est bien peu mais il faut dire qu'il ne reste pas grand-chose de ce vitrail.

AUJOURD'HUI



La verrière a été reconstituée par Claude COURAGEUX de CREVECOEUR LE GRAND et l'on peut la décrire ainsi : « les deux panneaux haut à gauche du vitrail retracent le martyr de Saint-Sébastien et si Le SUEUR le situe dans la chapelle Saint-Sébastien, c'est que le transept était jadis la possession de la confrérie de la Charité placée sous le vocable de Saint-Sébastien. Cette œuvre charitable devait son origine aux épidémies de peste de 1592 et ensuite 1633 et en 1640, Philippe Des Forts dans sa P.H. et M. dit même en 1905 y avoir vu le grand coffre en chêne qui contenait ses archives ?

L'archer à gauche a été fortement restauré et sa culotte a été reconstituée avec un morceau de frise.

Dans le Saint lui-même, des morceaux ont été complétés et l'on peut voir dans le morceau plus pâle de son épaule gauche, un dôme d'église. Au-dessus de son bras droit près de ses liens, une couronne, des flèches tombent à la verticale.

Dans le panneau haut de droite, des bustes et des têtes, les apôtres ? qui sont là, les visages tournés vers le mur ayant l'air de

se désintéresser totalement de la souffrance du Martyr. Ce panneau devait donc se trouver dans une autre verrière en position haute gauche ?

Deux blasons ornent le haut des registres. Dans les six panneaux du bas, les jambes et pieds de l'archer, du Saint et des apôtres s'estompent peu à peu dans les méandres abstraits imaginés par le maître verrier Claude COURAGEUX.

LE FENESTRAGE

Dans le soufflet haut du milieu, un ange jouant de la trompette avec autour, beaucoup de morceaux rouges rajoutés, dans les petites mouchettes qui l'encadrent à gauche : ange au triangle ; à droite : ange à la flûte traversière – mouchettes au-dessous : un ange à la trompette et un à la flûte – plus bas encore à gauche : un ange d'un morceau rapporté sous une chimère à droite : l'ange d'origine tient une branche feuillue terminée en tête de chimère – dans les quatre ferrures du milieu : deux anges dos à dos jouant de la trompette et deux autres vêtus de longues robes jouent de la flûte traversière.

BAIE L - MUR SUD DU CHŒUR – LES VERTUS

Ignorée par A. Le SUEUR, elle est décrite sommairement par Philippe Des Forts dans la P.H. et M., il ne parle d'ailleurs que du flambage.



P.H. et M. : « tout le côté Nord du monument a bien souffert. On trouve cependant çà et là de très jolis morceaux. Par exemple ces femmes habillées de riches costumes, des dames de qualité du XVI^{ème} siècle et qui représentent : LA FOI – L'ESPERANCE – LA CHARITE – LA JUSTICE et la TEMPERANCE, sont d'une finesse et d'un dessin tout à fait charmants ; l'église de HUPPY avec ses fragments de la cène, décrits plus haut, ne possède rien de meilleur. » *Fin de citation.*

Le bas de cette verrière disparu a été reconstitué par neuf panneaux en art abstrait tout en conservant les teintes et volumes des vitraux anciens et qui par sa position sur le côté ne choque pas l'œil du visiteur.

Dans les phylactères du flambage, il est bien difficile de lire les inscriptions, aussi nous ne les relèverons pas afin de pas commettre d'erreur, laissant au visiteur le plaisir de la découverte (à la jumelle)

BAIE B - BAS-CÔTE NORD

C'est dans cette baie que l'on retrouve les derniers morceaux anciens représentatifs.

Cette baie jadis occupée toute entière par un vitrail consacré à la Cène où l'institution de l'Eucharistie, dernier repas du Christ, ne conserve aujourd'hui que le flambage ancien.

A. Le SUEUR : En 1888 A. Le SUEUR la décrit ainsi : « en face de la deuxième des quatre fenêtres qui éclairent le bas-côté, on voit les restes d'une verrière qui devait retracer les diverses phases de la cène ou l'institution de l'Eucharistie. Les personnages de cette cène mémorable sont disposés dans le même ordre et ont à peu près la même attitude que ceux de la cène de Léonard de Vinci. Il ne reste plus que sept têtes, dont celles de Notre Seigneur, de Saint-Jean, de Saint-Pierre et de Judas se détachent avec assez de relief pour nous les faire reconnaître et nous permettre de reconstituer l'ensemble de ce banquet mémorable. Au-dessus des apôtres, une banderole ou Phylactère sur laquelle sont écrites ces paroles de la Consécration : HOC EST CORPUS MEUM. Le Père Eternel domine le tout et semble fixer un regard de complaisance sur cette auguste assemblée. La restauration de cette verrière me paraît assez facile. »

Fin de citation.

Des FORTS/P.H. et M. : restauration assez facile.... c'est vite dit ! car en 1905 Philippe Des FORTS nous dit dans la P.H. et M. : « les vitraux dont les restes importants enrichissent quelques fenêtres ont plus de prix encore. Voici dans la deuxième fenêtre de gauche les fragments d'une cène. A voir ces têtes si expressives et si modelées du Christ et des apôtres ; on regrette vivement la destruction de cette verrière dont il ne reste plus que ce minuscule morceau et qui était une des meilleurs de l'église. Au-dessus du Christ légèrement incliné, une banderole porte les paroles de la Consécration : HOC EST ENIM CORPUS MEUM.

Dans le remplage supérieur, entouré d'anges en prières, le Père Eternel couronné de la tiare soutient le globe du monde. » *Fin de citation.*

Comme on le voit, il ne reste rien d'ancien que le flambage, Dieu le Père et deux anges ailés de rouge et de gris. Le peu que Philippe Des FORTS a vu de la cène en 1905 a aujourd'hui disparu et a été remplacé par une grisaille losangée, ornée d'une frise aux contours, en haut du registre central, une colombe représente le Saint-Esprit.

Dans les quatre mouffettes des côtés, des anges priant et des têtes d'anges joufflus et ailés.

BAIE P - AU-DESSUS PORTE SUD DE LA NEF

A. Le SUEUR : comme beaucoup, cette verrière était déjà très mutilée quand l'Abbé la décrit : « dans les trèfles et les petites arcatures de la fenêtre qui surmonte la petite porte d'entrée, on peut voir portés par des anges tous les instruments de la Passion : la bourse de Judas – l'échelle – la colonne de la flagellation – la lance – la couronne d'épines – l'éponge – les clous, etc. Malheureusement, les différentes scènes de la Passion qui devraient être représentées dans cette verrière n'existent plus. »

Fin de citation.

Ph. Des FORTS : dix-sept ans plus tard, Des FORTS n'est pas plus enthousiaste, il dit seulement : « enfin signalons dans les mouchettes et les soufflets de la fenêtre qui surmonte la porte latérale, de petits anges qui portent les instruments de la Passion. »

Il préconise ensuite de se reporter (comme nous l'avons fait) à M. Le SUEUR qui a analysé avec soin toutes ces verrières dans : Notice sur quelques verrières anciennes de l'arrondissement d'Abbeville. (ABBEVILLE, 1888, in-8°, 48 pp)

Avec cette baie, nous terminons la description des verrières dont les descriptions ont fait l'objet d'études (à notre connaissance) :

- R. CANTON – P. HAINSSSELIN – 1975 Antiquaires de Picardie
- A. Le SUEUR – 1888 Antiquaires de Picardie
- Philippe Des FORTS – Picardie Historique et Monumentale

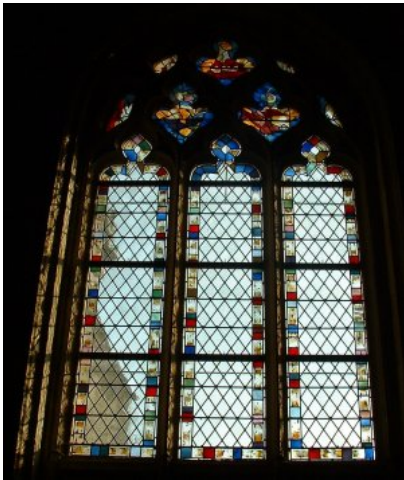
LE RESTE DES FENÊTRES

BAIES E/F

(de la Chapelle Seigneuriale) Ces deux verrières déplacées ont été remplacées par des verres « cathédrale » encore en place en mai 2004 (sans protection grillagée)

AUTRES VERRIERES

BAIE A Mur Nord du bas-côté Nord et **BAIE Q** Mur Sud de la nef : grisaille losangée et frise de couleur aux contours.



BAIE C Mur Nord du bas-côté Nord et **BAIE O** Mur Sud de la nef : flambage de couleur en art abstrait et neuf panneaux en grisaille losangée aux contours de couleur.

BAIE N Mur Sud transept Sud : art abstrait de couleurs bleu et rouge dominantes – intitulé par le maître verrier Claude COURAGEUX : « la translation des âmes. »

A noter que pour ces vitraux reconstitués, la signature du maître verrier figure souvent au bas du vitrail « **C.C.** » suivie de la date.

Pour aider à la compréhension et à la situation actuelle des verrières, des dessins stylisés des 17 fenêtres ont été réalisés par Claude PIETTE, Président de l'A.S.P.A.C.H

Quelques mots retrouvés par l'Abbé Yves MOREL au presbytère ; il semblerait que dans ces notes, la chapelle seigneuriale soit nommée « chapelle Saint-Louis » ou « Chapelle Saint-Antoine » en référence aux deux verrières historiées qui la ornaient.

COMPLEMENTS A LA DESCRIPTION DE L'EGLISE

le bâtiment (sauf la cloche) – étude faite par ordre chronologique

Le 2 octobre 1831 : constatation de nécessité de réparations urgentes à murailles et toitures.

Aucun fond (fabrique)

- demande à la commune
- proposition de louer les 7 stalles côté de l'évangile, les 7 autres resteront aux Marguilliers pour au moins 3 francs.

Le 7 avril 1872 : réparation à la chapelle Saint-Antoine (?) pour déposer bancs des enfants dans le chœur de manière qu'ils aient visages tournés vers autel – Dallage du chœur.

En 1873 : plusieurs membres (fabrique) font observer que la chapelle Saint-Louis (?) est trop petite – demandent construction tribune dans cette chapelle où on mettrait 12 personnes. Opposition de M. le curé – troublerait harmonie de l'édifice. S'en référer aux autorités diocésaines.

En 1876 : note de 176 F pour aider commune à restaurer galerie du clocher.

En 1877 : pavage sacristie.

Réunion du 5 mai 1878 : la restauration des fenêtres à l'église est nécessaire. M. le curé autorise à dépenser 900 F en commençant par celles du bas de la nef.

En 1879 : on vote 1040 F pur vitrail qui représente la trinité et décision d'ouvrir la fenêtre de l'abside bouchée depuis longtemps et d'y placer une grisaille à 40 F le mètre en attendant ressources suffisantes pour une verrière.

En 1880 : 20 F pour pavage sacristie.

En 1882 : M. SAVARY offre 400 F pour restaurer 2^{ème} vitrail ND des Victoires à condition que Fabrique donnera 150 F.

On décide de blanchir l'église en vue de la pose du nouveau chemin de croix. Dépense : 80 F.

En 1883 : on vote pour paver chapelle Saint-Antoine (?)

Le 21 décembre (1885) : réunion extraordinaire pour s'occuper de l'accident survenu au clocher par la foudre. Le conseil voulant à titre de bon voisinage aider la commune à réparer les dégâts met à sa disposition 230 F. Pour la toiture de l'église la Fabrique fera le nécessaire.

Le 2 mai 1886 : on affecte 650 F pour l'église.

Le 14 avril 1890 : le conseil décide d'affecter le surplus (?) à la restauration du vitrail de Saint-Louis représentant Louis de Toeufles recevant l'ordre de Saint-Michel des mains du roi de France.

Le 25 avril 1897 : décision de vendre la maison 500F (maison d'école) qui serviront pour toiture de la nef de l'église.

Le 6 janvier 1904 : réparation aux fenêtres de l'église votées pour 360 F dont le conseil fournira 160 F pour M. LEGRAS peintre vitrier à ABBEVILLE.

1871 :

- pour verrière chapelle de la vierge : 350 F
- pour verrière Saint-Sébastien : 90 F
- pour porte de sacristie : 35 F

HORLOGE DU CLOCHER

Séance du 12 août 1951 : la question est posée ainsi :

« l'horloge étant propriété communale, que faut-il prévoir pour la préserver ? » Seuls les Beaux Arts sont compétents en la matière.

Séance du 7 décembre 1951 : le conseil exprime son regret de voir une si belle charpente de première qualité vouée sans couverture aux intempéries. L'édifice semble se désagréger plutôt que d'être préservé.

LES INTERVENTIONS DE L'ENTREPRISE MARTIN DE PUTEAUX SUR
L'EGLISE SAINT-SULPICE DE HUPPY

Du 11 avril 1951 au 10 juin 1951 : dépose des restes de la vieille charpente sur le chœur et le transept SUD. Pose d'une charpente neuve sur le chœur et le transept SUD.

- Camille PREAU – chef de chantier
- Claude PIETTE – compagnon charpentier
- Georges LOUCHARD – aide charpentier

Du 4 décembre 1951 au 25 janvier 1952 : dépose du clocher qu menaçait ruines. La croix n'étant plus en place car déposée en 1940 par les allemands pour établir autour et au-dessus de la flèche un mirador. C'est sa dépose et la non remise des ardoises qui a occasionné sa détérioration. Même équipe.

Du 21 novembre 1952 au 31 décembre 1952 : levage de la flèche neuve en charpente de chêne. Même équipe plus Albert LABREUVEUX

Du 17 juillet 1956 au 26 juillet 1956 : pose des abat-sons dans les 4 baies du clocher – chêne (voir plan) Ms :

- Camille PREAU – chef de chantier
- Claude PIETTE – compagnon charpentier
- Edouard DYMOND – compagnon charpentier
- Georges LOUCHARD – aide charpentier

23 juillet 1958 : pose de deux portes chêne en haut de la tourelle de l'escalier.

Octobre 1959 : échafaudage et cintres de support de la voûte en pierre dans le transept SUD.

Novembre 1959 : restauration du beffroi de la cloche dans le clocher. Planchers intermédiaires, chemins d'échelles. Dépose et repose de la cloche d'une tonne, changement des roulements.

Février 1960 : bardage de protection des fermes du chœur et transept SUD en attendant le reste des charpentes. Voligeage et papier bitumé.

Octobre 1960 : cintres des 4 arcs entre nef et bas-côté – entre nef et croisée – entre bas-côté et transept Nord – entre croisée et transept Nord.

Juillet 1961 : cintre du chœur – arc triomphal.

Février 1962 : prise des mesures pour le taillage de la charpente.

Novembre 1963 : début de la pose des charpentes sur le reste de l'église.

- Claude PIETTE : compagnon chef de chantier
- Edouard DYMOND : compagnon charpentier

Avril 1965 : transformations sur les charpentes du chœur et du transept SUD. Coyaux et gouttières à la place de l'égout en tuiles plates.

Janvier 1967 : cloisons provisoires (isorel) entre nef et croisée et entre bas-côté Nord et transept Nord en vue de rendre au culte la nef et le bas-côté en attendant la pose des voûtes et des vitraux dans le reste de l'église. Portes provisoires. Tambour porte Sud.

Décembre 1968 : début de la restauration des voûtes en pierre. Echafaudages et cintres.

Jusqu'en 1976 environ : fin des interventions de l'entreprise MARTIN sur l'église de HUPPY.

La repose des vitraux se fera ensuite..

DEUXIEME ETAGE DE LA TOUR - LE BEFFROI

Ce deuxième étage est en fait situé sur la base du « beffroi » de cloche.

« en terme de charpenterie de beffroi désigne le bâti de fortes pièces de charpente solidement liées entre elles et qui supporte les cloches dans les tours d'église. Cet assemblage dont la base est située le plus bas possible de l'édifice est indépendant de la maçonnerie pour que les murs du clocher ne soient pas ébranlés par le battement des cloches. »

Partant de ce principe, les bâtisseurs de l'église de HUPPY ont situé l'enrayure basse de ce beffroi à mi-hauteur de la tour.

Cette forte charpente de chêne repose sur un encorbellement de pierres de la tour. « C'est le seul contact qu'ils ont ensemble » tout le reste de la charpente étant écarté des murs.

Le bâti « monte » alors presque jusqu'au sommet afin de situer la cloche à la hauteur des fenêtres, qui, garnies d'abat-sons, renvoient les sons de cloche vers le sol (voir description du clocher).

LIERCOURT :

Nous nous bornerons à retraduire la notice de Ph des Forts parue dans la Picardie Historique et Monumentale en l'agrémentant de photos.



« L'église de Liercourt, discrète et entourée d'arbres, s'élève à flanc de coteau, au milieu de son pittoresque cimetière. Pour l'atteindre, il faut gravir un grand perron d'une trentaine de marches, qui part du fond de la vallée.

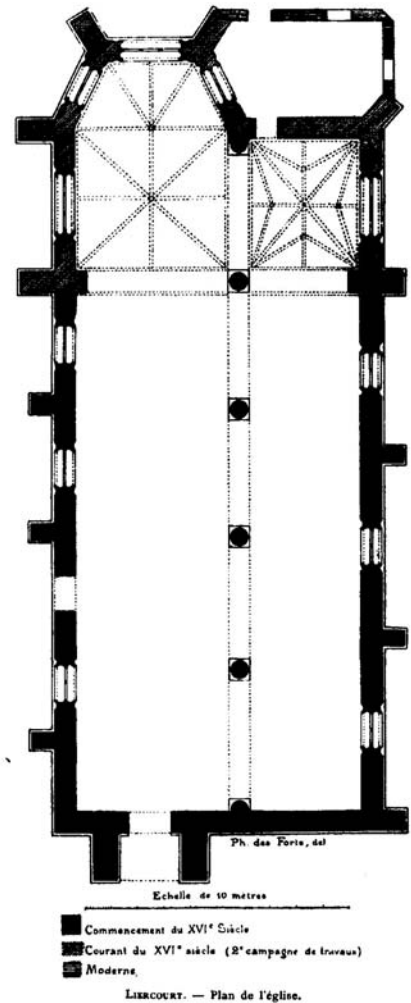
Dès l'année 1231, la cure de Liercourt était détachée de celle de Fontaine, mais de l'église qui fut construite sans doute à cette époque, aucune trace ne demeure aujourd'hui. L'église actuelle parfaitement homogène de style, bien qu'elle n'ait pas été bâtie d'un seul jet, remonte au début du 16^{ème} siècle. Son plan comprend un sanctuaire à pans coupés, un chœur, une nef et un collatéral élevé sur le côté opposé au village, la porte latérale s'ouvrant dans la nef principale.

La nef se compose de quatre travées. Trois tores se pénétrant, encadrés par six cavets, tel est le profil des grandes arcades en tiers point que recueillent des colonnes cylindriques. Ces dernières reposent sur des socles carrés ; la transition s'opère par des talons, des pans coupés et de petites consoles renversées. Une charpente en bois malheureusement trop modernisée, couvre nef et bas-côté. Il faut regretter la disparition des blochets. La corniche en pierre est particulièrement remarquable. Des médaillons à personnages coupent de place en place des pampres chargés de raisins. Dans deux médaillons, on croit reconnaître Louis XII et François I^{er} ; dans le troisième, la reine Claude est peut-être représentée.



Un bandeau larmier divise horizontalement la surface des murs et se raccorde au glacis très prononcé des fenêtres. Il n'y a aucune trace de formeret, les constructeurs de Liercourt ne songèrent donc pas à élever des voûtes de pierre sur cette partie de l'église.

La nef et le collatéral, séparés du chœur et de la chapelle par deux grands arcs en tiers point, appartiennent à une première campagne de travaux, car le plan primitif fut modifié à hauteur du chœur. La piscine qu'on voit dans l'avant dernière travée du bas-côté montre bien que d'abord celui-ci ne devait pas se prolonger plus loin. Il se termine aujourd'hui par une chapelle à chevet plat qui communique directement avec le chœur par une grande arcade semblable à celle de la nef. Une



piscine en anse de panier, surmontée d'une archivolt avec arrêts horizontaux et une petite armoire carrée sont creusées près de l'autel dans le mur méridional.



Une belle voûte en pierre, ornée de nervures dont les claveaux sont les uns simplement moulurés, les autres chargés d'oves et de rinceaux, couvre la chapelle ainsi que le chœur. Des ornements près simples, moulures, feuillages ou têtes méplates, rehaussent les culots qui reçoivent les nervures. Ci-dessous les voûtes du collatéral et du chœur



Les clefs méritent la consciencieuse description que leur a consacrée M. le chanoine Gosselin :
« Celle de ces clefs qui se trouve à l'intersection des liernes et des croisées d'ogives du chœur, la première par conséquent qui se présente au spectateur, forme un pendentif de forte saillie portant, sur chacune de ses quatre faces, un personnage sculpté en pied. Sur la face occidentale, côté de la nef, c'est un saint avec la crosse et la mitre, peut-être saint Vulfran, car la cure de Liercourt était à la collation du chapitre de saint Vulfran d'Abbeville, qui possédait une partie de la dîme. Le personnage qui se trouve sur la face orientale, côté de l'autel est saint Jean Baptiste. Du côté nord est une statue de femme, peut-être sainte Barbe. Enfin du côté du midi, c'est la Mère des Douleurs tenant sur ses genoux le corps du Christ.

Au point où les nervures de l'abside viennent se réunir à l'arc-doubleau qui sépare la voûte du chœur de celle du sanctuaire, se trouve une clef dont le relief est beaucoup plus considérable que celui de la précédente. À la partie supérieure et faisant face à la nef, le Père éternel, assis, la tête coiffée de la tiare tient devant lui la croix sur laquelle est attachée son fils, et dont les bras reposent sur ses genoux. Au-dessus une colombe dont les ailes étendues se déploient sur le pourtour du pendentif, symbolise le Saint Esprit. Les faces latérales de cette partie de la clef ne présentent plus d'autres personnages que deux anges adorateurs, en pied placés à droite et à gauche du Père éternel, et dont

les ailes déployées contournent aussi le pendentif pour aller se rejoindre sur la partie postérieure faisant face à l'autel. À la partie inférieure, et sous les pieds du Christ, un écusson surmonté d'un cimier, et ayant pour support deux levrettes, porte sur champ d'argent, une bande de sable chargée de trois fleurs de lys d'or. Ce sont les armes des Villers Saint Pol, adoptées postérieurement par les Villers, seigneurs de Romaine et de Rousseville, originaires d'Amiens, qui possédèrent la seigneurie de Liercourt pendant tout le cours du 16^{ème} siècle.

La voûte de la chapelle de la Sainte Vierge l'emporte de beaucoup sur celle du chœur. Le réseau de nervures qui la supporte forme une étoile à quatre rais, résultant de la croisée d'ogives avec deux grandes liernes qui se coupent à angles droits, et huit tiercerons qui vont se réunir, deux par deux, à ces dernières, à peu près au milieu de leur longueur. Cette voûte se trouve ainsi avoir cinq clefs pendantes ; quatre aux points de jonction des tiercerons et des liernes, et la maîtresse clef qui est au point central.

Parlons d'abord de cette dernière. La partie qui touche immédiatement aux nervures, et qui sert de couronnement au pendentif représente sur sa face intérieure, le Père éternel, non plus cette fois, en costume papal, mais à mi-corps, la tête nue, et les bras étendus. Il paraît sortir d'un massif de nuages qui se développe sur tout le pourtour de cette partie de la clef. Quatre colonnes rondes et

complètement isolées, dont les chapiteaux sont engagés dans la masse et dont les socles reposent sur un cul de lampe fleuroné qui termine le pendentif, forment une niche dans laquelle apparaissent quatre personnages, un à chaque face :

- 1) sur la face regardant la nef, c'est le Christ ressuscité, ou le Christ vainqueur, tenant en main son étendard (photo ci-contre).
- 2) du côté de l'autel, saint Denis, si ce n'est pas plutôt saint Firmin portant sa tête entre les mains.
- 3) du côté du chœur, saint Pierre.
- 4) du côté du cimetière, saint Nicolas.

Les quatre clefs secondaires ont à peu près la même forme que la principale. C'est aussi dans une niche à colonnettes que sont disposées les statuette. Quelques uns des saints qu'elles représentent ne peuvent être ni désignés, ni décrits avec certitude. Voici le nom des saints que j'ai reconnus :

- sur la clef placée au côté sud, saint Roch et saint Sébastien.
- sur la clef placée au côté ouest, les quatre docteurs de l'église latine, saint Augustin, saint Ambroise, saint Grégoire le Grand, et saint Jérôme.
- enfin sur la clef placée au côté est ou du côté de l'autel, un évêque et deux autres saints.

Une piscine d'un joli dessin s'ouvre dans le pan coupé droit du sanctuaire. Par sa grâce elle l'emporte sur toutes les autres piscines des églises du canton. Des molures prismatiques et de petits pinacles appliqués contre les piédroits, un arc en accolade dont la flèche très élevée traverse le bandeau larmier pour se terminer par un cul de lampe armorié : ces motifs sobrement traités constituent un charmant ensemble (photo page suivante).

Derrière l'autel, se voit une niche en anse de panier redentée qui était destinée à recevoir un sépulcre. (photo page suivante)





Les fenêtres de l'église sont les unes à double meneau : la fenêtre du chœur et celle de la chapelle, les autres à simples meneau : toutes les fenêtres de la nef et du collatéral ainsi que les fenêtres des deux pans coupés du sanctuaire. La fenêtre, aujourd'hui murée, de l'axe du chœur, plus large que ses deux voisines, comportait deux meneaux. Trois archivoltas prismatiques entre des gorges, se poursuivant le long des piédroits, pour se

terminer par trois petites bases, enveloppent chacune des fenêtres. Cette disposition se répète à l'extérieur du monument.

Les vitraux furent très maltraités. On peut avec peine reconstituer quelques sujets : une fuite en Égypte et dans le chœur une scène difficile à identifier, peut-être un épisode de la Passion. Le fragment le plus précieux est celui qui porte le millésime 1542. Il nous apprend qu'à cette date tout le gros œuvre était terminé.

Les deux portes présentent un intérêt fort inégal. Celle de l'axe, en anse de panier et prise entre deux contreforts, n'offre aucune originalité, il n'en est

pas de même de la porte du nord. Les constructeurs voulurent ouvrir dans une même travée une porte et une fenêtre. Ne voulant pas ajourer le tympan de leur portail, ils rapprochèrent d'un contrefort chacune des baies. Ils laissèrent ce trumeau dans l'axe, ce qui, aux yeux de nos modernes architectes est une faute grossière. Trois petites bases prismatiques reposent de chaque côté de cette porte sur des stylobates assez élevés. Elles reçoivent des moulures qui montent le long des piédroits et se continuent autour de la baie, amortie en anse de panier. Trois gorges profondes séparent chacune des moulures. La dernière archivolte avec arrêts horizontaux porte sur son extrados un arc en accolade renflé, dont les crochets sont ornés de choux frisés et de petits animaux rampants. Un fleuron rehaussé de trois oiseaux couronne le tout. Il surmonte une console moulurée et atteint presque la corniche. Des rinceaux de feuillages, feuilles de vigne et grappes de raisin, décorent la gorge inférieure de l'arc en accolade, ainsi que les gorges des archivoltas. Ils s'enlèvent avec un tel relief et une telle vigueur sur les fonds, qu'ils semblent s'en détacher presque. (La photo ci-dessus date de 1912).



Une niche encadrée de petites colonnettes et surmontée d'un dais si refouillé, qu'on prendrait ses mille petites cavités pour les alvéoles d'une gaufre d'abeilles, occupe le centre du tympan et abrite une très belle statue. Celle-ci repose sur un socle orné des armes de France que soutiennent de petits anges. Elle représente saint Riquier, patron de l'église. Une légende apocryphe, suivant laquelle l'illustre fondateur de Centule était de famille royale et serait allé à Rome où il aurait vu saint Pierre, explique le costume de gentilhomme que porte le saint et les clefs qu'il tient à la main. Une toque carrée dont le revers est orné d'une pierrerie, des cheveux coupés courts sur le front et tombant de chaque côté sur les épaules en boucles ondulées, une chaussure pattée, une houppelande aux manches évasées ; ce sont autant de traits caractéristiques du costume et de la mode sous le règne de Louis XII. La houppelande porte encore des traces de polychromie ; elle a perdu le semis de fleurs de lys en relief qui l'ornait. Au-dessus de la houppelande, une pèlerine, et sur la pèlerine le collier de saint Michel complètent le riche costume du personnage. Le saint patron porte deux clefs dans la main droite et une sorte de missel dans la main gauche. (photo page suivante)



clocher à arcades.

Un soubassement dont l'appareil en damier se compose de grès et de silex se raccorde au nu du mur par un talon renversé. Les contreforts appartiennent à deux types différents. Le bandeau larmier qui court au-dessus de l'appui des fenêtres à l'extérieur du monument comme à l'intérieur, les contourne tous ; tous ont l'amortissement le plus simple, l'amortissement en talus ; mais alors que les uns ont leur face dépourvue de tout ornement, les autres sont surmontés d'un petit pinacle dont les quatre faces sont décorées d'arcatures triforées, gravées en creux. Un clocheton à crochets le couronne.

La corniche en pierre qui reçoit la toiture de la nef est traitée suivant les mêmes principes que la corniche intérieure et se compose de rinceaux de feuillages et de médaillons ; cependant, dans la première travée, la sculpture d'un faire tout différent est beaucoup plus méplate se rapproche davantage du style Renaissance. Des pignons droits avec crochets et fleurons arrêtent les combles du collatéral et séparent la nef du chœur. Ce gracieux monument n'est pas complet. Il n'a pas de véritable clocher, mais un simple



Les vitraux ont été restaurés en 1954, cette date est indiquée dans le vitrail nord du chœur, vitrail qui comporte aussi la date de 1542 mentionnée plus haut. (première photo ci-dessous). L'autre vitrail du chœur et les vitraux de la nef placés au nord possèdent en leur sommet une verrerie refaite avec des éléments des vitraux primitifs.



LIMEUX :



Selon Myriam Dufresne, la nef de cette église est constituée d'un vaisseau unique recouvert d'une toiture unique de laquelle émerge à l'ouest un clocher entièrement charpenté. Ce dernier ne surmonte pas le mur de façade occidentale, mais il est placé légèrement en arrière ; il surmonte ainsi pleinement la première travée de la nef. De forme carrée, il est surmonté d'une élégante flèche polygonale ; celle-ci mesurant presque le double de hauteur de la base carrée, confère au clocher de belles proportions. Ce dernier dépasse ainsi largement de la hauteur de la toiture de la nef. Il est entièrement recouvert d'ardoises et les deux abat-sons, percés en face nord et sud, en forment les seules ouvertures. La construction de ce clocher de forme carrée prend appui en partie

du sol de l'église. Aucun contrefort intérieur ne vient épauler le revers du mur de façade toute en servant d'assise au clocher. Une importante ossature charpentée fut mise en place. Celle-ci occupe à l'intérieur de l'église la première travée de la nef, seule travée non voûtée de cette partie de l'édifice. Quatre grosses poutres, placées au niveau de la première travée et disposées à égale distance les unes des autres servent d'appui à une cinquième poutre horizontale reposant sur les murs nord et sud ; deux autres poutres, enfin, sont appliquées contre les murs gouttereaux. Le traitement quelque peu particulier réservé à cette première travée n'en fait pas une partie intégrante de la nef, mais tend à lui donner des allures d'avant porche à l'intérieur même de l'église.

En 1920, Rodière et Des Forts visitent l'église ; ils la décrivent ainsi : « la nef couverte d'une charpente sans intérêt, date du 15^{ème} ou 16^{ème} siècle. Ses fenêtres du côté nord ont été remaniées, et le portail latéral déplacé et rapproché du pignon occidental. Le mur sud a gardé trois fenêtres à meneau et remplage flamboyant, dont le tableau est presque droit. Le tympan de l'une d'elles conserve un reste de vitrail : saint Michel terrassant le dragon. Dans un autre se voit un fragment



d'inscription gothique : bifectus... . Le chœur, terminé par un chevet à trois pans égaux, est de même époque, mais d'une architecture plus soignée. Ses trois travées sont très courtes et la médiane est aveugle. De la voûte d'ogives disparue restent des traces de formerets et quatre culs de lampe armoriés : l'écu au chevron est celui de la famille de May ; l'écu à la bande accostée de deux croisettes n'est pas identifié ; deux clefs en sautoir peuvent rappeler Saint Pierre, patron de l'église ; trois fleurs de lys mutilées à la



Révolution symbolisent les armes de France. Les fenêtres du chœur, très restaurées, mais avec goût, sont refendues par un meneau avec soufflet dans le tympan, sauf celles des deux pans latéraux du chevet, où une fleur de lys remplace le soufflet. Ces fenêtres ne sont pas percées au milieu des pans. Une des fenêtres au sud conserve quelques restes de vitraux du 17^{ème} siècle, entre autre un ange. Un oculus a remplacé la fenêtre d'axe. Le sol du chœur a été relevé



d'un mètre environ, car on voit presque à ras du sol actuel une piscine en plein cintre, redentée d'un trilobe ; au font une corniche à ornements renaissance (trois fleurettes) formait tablette. »

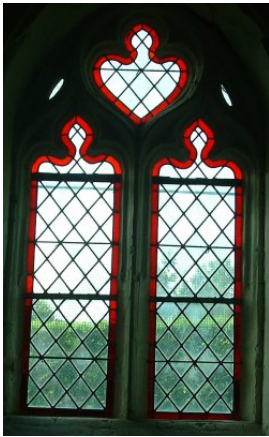
An 2004 : Dans le chœur éclairé par six fenêtres, on voit encore trace dans la maçonnerie de deux anciennes baies qui ont été comblées. Elles étaient situées sur les deux murs latéraux entre celles existantes aujourd'hui. À ces endroits, extérieurement deux contreforts sont venus étayer la construction. Les restes de vitraux anciens énoncés ci-



dessus ont disparu.

Les contreforts du chœur ont leur extrémité terminée par un chaperon, comme on le voit à Bellifontaine et Vieulaines.

L'église ne comporte plus de traces des anciens vitraux. Ils ont été remplacés par des vitraux modernes. Chacun d'entre eux comporte un liseré rouge qui relève la forme globale de la verrière, aussi bien dans la nef que dans le chœur. Le pan central du chœur est percé d'un oculus. Les fenêtres des deux pans comportent en plus des scènes figuratives, relatives à la vie du Christ.



Médallions des vitraux du chœur

De nombreux graffiti ornent les murs extérieurs de l'église : en particulier des chaussures et des charrues.

LONGPRÉ LES CORPS SAINTS :

Chronologie :

- 1190 Collégiale fondée par Aléaume de Fontaines et Laurette de Saint Valéry. 1^{ère} chapelle.
- 1191 Thibaut d'Heilly, évêque d'Amiens approuve et confirme la fondation de trois chanoines prébendiers.
- 4 août 1206 Translation des reliques. La reconnaissance officielle est faite par Mgr Richard de Gerberoy, évêque d'Amiens.
- 1212 Jean d'Abbeville, doyen d'Amiens, aide le chapitre de Longpré à fonder deux chapelles vicariales de saint Nicolas.
- 1231 Le pape Grégoire IX déclare par une bulle que les maisons canoniales du chapitre de Longpré sont franchises de dîmes et du droit de mort et vif herbage.
- 10 sept 1306 Statuts du chapitre. Monseigneur Robert de Fouilloy, évêque d'Amiens, donne son approbation aux statuts du chapitre de Longpré, calqués sur ceux du chapitre de la ville épiscopale : la résidence, l'assistance à l'office canonial, le port de l'habit ecclésiastique et une vie exemplaire.
- 22 août 1346 : Édouard III pille Longpré avant la bataille de Crécy et incendie le village. Froissart dit : « Les anglais se retirèrent sur Longpré où il y a bonnes chanonneries et riche ville et moult de biaux hostels qui furent ors et robés » 1000 hommes d'armes et 2000 archers commandés par deux maréchaux, le comte de Warwick et Geoffroy d'Harcourt traversent le village. L'église est incendiée.
- 10 fév 1365 Concordat : accord du chapitre et des paroissiens. La collégiale est aussi église paroissiale : le curé célèbre l'office paroissial dans la nef.
- 13 oct 1415 Henri V pille Longpré avant la bataille d'Azincourt et incendie le village dont l'église.
- 1431 L'évêque d'Amiens, Jean de Harcourt, assiste à la fête des Saintes Reliques et fait une ordonnance par laquelle, il statue que la grande châsse, le Fierle, sera portée à la procession par les quatre échevins de l'année, confessés et communiés comme le jour de Pâques, tandis que les échevins de l'année précédente sont tenus de porter quatre torches pour l'accompagner.
- 12 mars 1437 Bulle du pape Eugène IV déclarant la collégiale de Longpré « être connue pour insigne et fameuse entre toutes les collégiales de France mais on a juste sujet de craindre que si on n'y pourvoit elle tombera tout à fait en ruines », une indulgence de 100 jours est accordée pour le pèlerinage et la visite.
- 16 juil 1505 Dédicace solennelle de la collégiale et sa consécration à la sainte Vierge, sous le titre de son Assomption par Nicolas de la Couture, évêque d'Hébron in partibus, suffragant de l'évêque François de Halluyn, qui n'a pas encore l'âge canonique.
- 15 nov 1567 Les chanoines de Longpré, pendant les guerres, vont remplir leurs fonctions à Saint Vulfran d'Abbeville. Autorisation accordée par le cardinal de Créquy, évêque d'Amiens.
- 17 mars 1597 Pillage de Longpré par les troupes anglaises, au service d'Henri IV pendant le siège d'Amiens, pris par les espagnols.
- 28 déc 1597 Des habitants de Longpré prennent Thomas Billehault et l'ont mené à Poix pour le faire ouïr devant Mgr Saint Lucques, couronnal des Tropes. « Le lundi 28^{ème} jour de décembre 1897, la nuit de l'an, que les gens de guerre étaient logés à Longpré, le régiment de Picardie dont ils ont admiré tous les maisons de Longpré en bas qui ont fait grand dommage à la ville et que le peuple était tous à la rage du grand dommage et ont pris Thomas Billehault prisonnier dont ils l'ont mené à Poix... »
- 12 jan 1613 Le jubé est tombé.
- 1665 Incendie de l'église, il reste la crypte, la base du clocher et le portail.
- 20 avr 1667 L'église est reconstruite par Philippe de Montigny. Par acte notarié, la reconstruction est faite aux frais de Philippe de Montigny, du chapitre et des paroissiens.
- 1689 Le clocher tombe en ruines.
- 1691 Incendie du cartulaire du chapitre.
- 1700 Travaux au clocher par Jean Duval, dit Mammelot, maçon. François Ducloy est échevin.
- 28 juin 1703 L'horloge placée dans le clocher de l'église a commencé à fonctionner pour la première fois.
- 30 déc 1705 Les galeries et les balustrades du frontispice sont renversées par un ouragan.
- Avril 1706 Le portail doit être remis en état, l'Enfant Jésus remplacé. (registre de réception des chanoines 1701-1710)
- 1826 Le premier dimanche de janvier, travaux nécessaires aux caveaux, aux murailles et à la couverture de l'église. (registred de fabrique).

5 fév 1826 Le deuxième clocher, appelé le petit clocher, s'est écroulé pendant l'office des vêpres (manuscrit du Dr Goze).

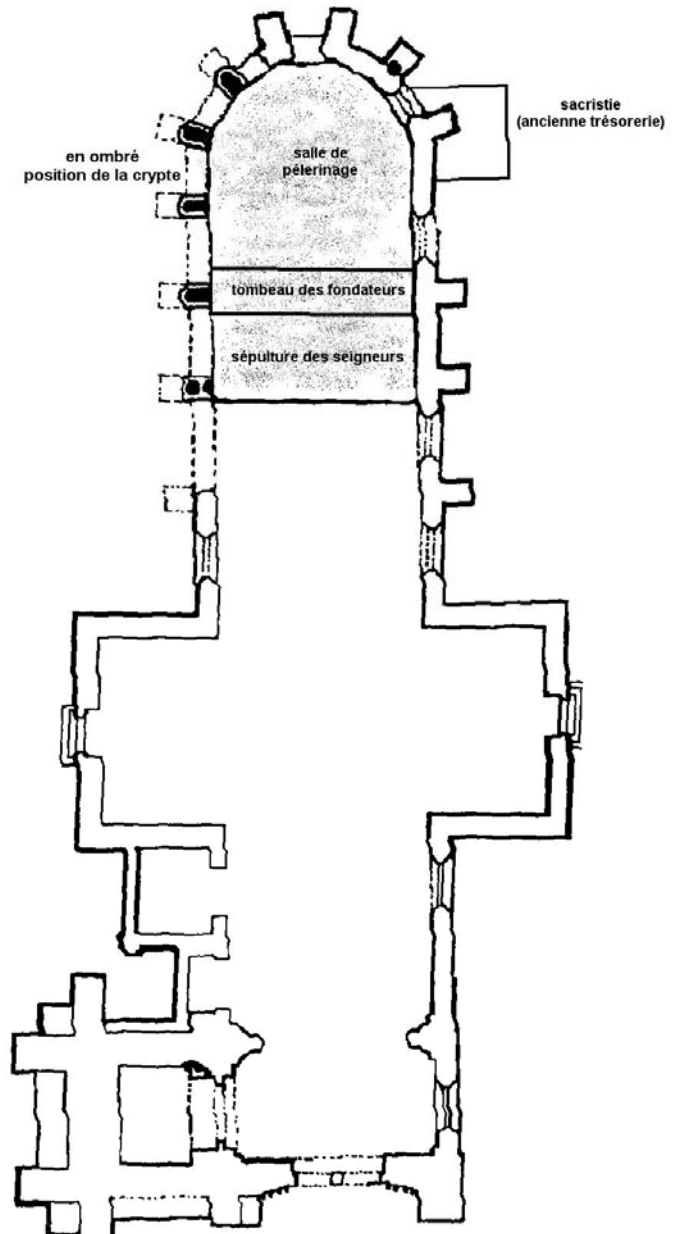
28 déc 1870 Combat contre les Uhlans.
1880 La flèche de la collégiale est restaurée.

5-6 juin 1940 Combats. Incendie de l'église.

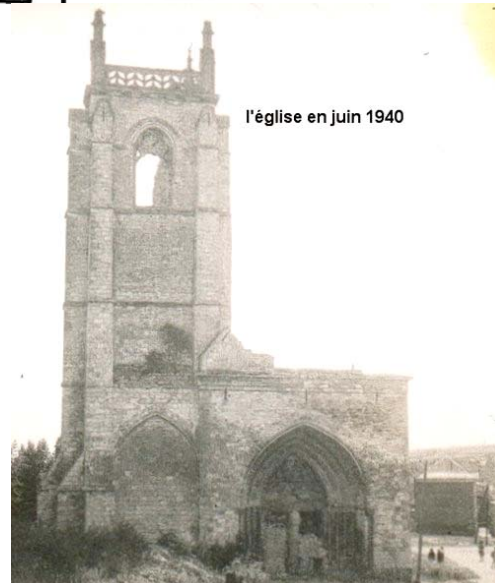
26 mars 1952 Travaux de reconstruction de la collégiale. Découverte de 6 colonnes jumelées du 13^{ème} siècle, d'une hauteur de 3,42m et de 0,55m de diamètre dans le mur nord du chœur du 17^{ème} siècle.

Fev-mars 1977 Nettoyage de la crypte. Début des travaux de restauration.

Ci-contre plan de l'église en 2004 :
Longueur 50m
Largeur au transept : 21m
Longueur du chœur : 25m



l'église en 1822 et en 1826
(dessins des frères DUTHOIT)



l'église en juin 1940

Description de l'église selon le cartulaire de 1701

« Auparavant que de faire la description de l'église qui se voit aujourd'hui, il serait à propos de donner une idée de l'ancienne qui à cause de son antiquité et des esbranlements qui lui ont été fait par les habitants de Longpré qui s'y sont retiré pendant les guerres joint à la négligence de ceux qui par leur estat et leur condition estaient obligés de travailler de toute leur force à son entretien est tombée de fond en comble et a été du tout ruinée en l'année 1665.

Cet édifice était de la même longueur et largeur que celui qui se voit aujourd'hui et qui a esté rebasti sur ses ruines. On peut juger aisément de sa structure et de la manière qu'il était construit par ce qui reste aujourd'hui quand ce bastiment est tombé, il n'en est resté que le portail et la moitié du chœur vers le haut qu'on appelle ordinairement le cul de lampe où était l'autel et le saint sacrement qui a sans doute conservé cet endroit et a empêché qu'il ne tomba afin qu'il n'en arriva aucune porphanation et que les images et les vases sacrés de l'église ne fussent point brisés et fracassés quand on a rebasti l'église ce qui était resté du chœur a esté démoli pour rendre le bastiment qu'on voulait élever différent de l'ancien, uniforme et dans une juste proportion.

Mais le portail susdit a été conservé vu qu'il n'incommodait à aucune chose et qu'il servait de décoration à la nouvelle église qu'on voulait établir à la place de l'ancienne. Ce n'est donc que parce qu'il reste du portail qu'on peut juger et se former une idée de la vieille église.

Ce portail est d'une juste hauteur formé d'une voûte au dessous de laquelle on peut demeurer à couvert de la pluie. Il est orné aux deux côtés de colonnes garnies au dessus de leurs chapiteaux et au milieu est placé l'image de la Sainte Vierge en relief tirant vers le naturel et au dessus des deux battants des portes, il y a trois espèces de tableaux en relief. Le premier contient la représentation du trépas de la sainte Vierge qui après avoir rendu l'esprit entre les mains des apostres l'ensevelissent avec beaucoup de cérémonies et la mettent dans son tombeau. Le second tableau représente la même Vierge tirée de son tombeau par les anges et le troisième représente les trois personnes de la Sainte Trinité entourés d'anges et d'esprits bienheureux qui se disposent au couronnement de la sainte Vierge. Ce portail est accompagné de deux autres portaux au dessus desquels il y avait des clochers, avec un rang de galeries qui régnaient et qui faisait face justement au dessus des voûtes et desdits portaux et au dessus de la galerie du grand portail entre les deux clochers il y avait plusieurs fenêtres garnies de vitres qui communiquaient à la nef beaucoup de clarté. Ces fenêtres se terminaient par une autre galerie soutenue par une voûte et un grand cintre qui rentre dans l'église et fait voir sa hauteur. L'ancienne voûte estait jointe à ce cintre et était de même hauteur, mais aujourd'hui qu'il n'y a plus de voûte, le faîte du comble de l'église finit la hauteur de cette voûte. Tout autour de l'ancienne église, il y avait un double rang de galeries par dedans par où on allait et venait de costé et d'autre. Il y avait aussi au dehors un rang de galeries au pié de la charpente et couverture pour pouvoir y travailler lorsqu'il en était besoin. De grands arboutans, faits en forme de ceintre, soutenaient le corps du bastiment qui étaient joints aux cloistres qui régnaient tout autour de l'église et qui étaient en forme et manière de chapelles aiant de tous côtés de fort belles fenêtres garnies de vitres qui y communiquaient la lumière. Les cloistres étaient fermés par le haut de fort bonnes voûtes.

Il y avait deux chapelles dans lesdits cloistres et la chambre du clercq. La première subsiste encore, elle est nommée la Thrésorerie où les Saintes reliques sont honorablement conservées dans une fort belle armoire de bois de chêne, ornée de peinture et de dorure et fermée par deux portes au bastans de fer en forme de grilles, laquelle a été faite des libéralités de messire Ferry de Crouy et de Madame Lamberde de Brimeu son épouse, insignes bienfaiteurs du chapitre ainsi qu'il parait aux armes de leurs très nobles maisons qui y sont apposées avec celles de Melun. La chapelle de Thrésorerie est voûtée et parait être fort ancienne. On y voit au milieu de la muraille qui fait face à l'autel, où on dit la messe face aux Saintes reliques, la marque d'une fenêtre qui a été bouchée et qui répondait à la chambre du clercq afin que celui qui y couchait et gardait la nuit les Saintes reliques, peut voir et entendre plus facilement ce qui s'y passait. L'autre chapelle était à peu près de même façon que la Thrésorerie, elle était dédiée à Notre dame et l'on y disait tous les jours une messe fondée en son honneur, elle était placée de l'autre coté de la Thrésorerie et l'on y entrait par les cloistres, elle est fondrée et a été détruite longtemps auparavant l'église et suivant ce que la tradition porte il faut plus que 70 ans qu'elle soit ruinée ;

Au dessous du chœur il y a une église souterraine en forme de cave dans laquelle on descend par deux escaliers de pierre placés de 2 côtés vis-à-vis l'un de l'autre. Il y a dans cet endroit un autel sur lequel on y a dit autrefois la messe et un sépulcre de Notre Seigneur où son image y est couchée de son long au naturel accompagnée de celle de Joseph d'Armatie, de Nicodème, de la Sainte Vierge, de Saint Jean et des 3 Maries ; Il y a 2 grandes fenêtres par lesquelles le jour et la lumière se communiquent à la cave. L'une vis-à-vis l'autel et l'autre au côté de l'Évangile. Lorsque l'ancienne église est tombée, la moitié de la voûte de ladite cave a été emportée de l'impétuosité de la chute, ce qui a esté réparé à grands frais parce que la première et seconde réparation qu'on y a faites n'étant

pas bien cimentées et soutenues sont tombées et ce n'a été qu'à la troisième fois que l'ouvrage s'est soutenu par sa solidité. L'on croit qu'il y a plusieurs corps des anciens seigneurs et dames de Longpré qui sont inhumés en cet endroit qui est encore en partie fort bien pavé de petits carreaux de terre cuite et vernissée et où il y a encore quelques restes de bancs faits de pierre et enduits de plâtre, ce qui marque qu'on y a fait autrefois l'office divin et que le peuple s'est assis sur ces bancs qui régnaient tout autour de ladite cave. À la muraille qui fait face à l'autel de l'église souterraine, il y a la marque d'une porte assez grande et qui est fermée de massonnerie par laquelle l'on entre dans le caveau des seigneurs lequel est basti et placé justement au dessous du lutrin. Il y a plusieurs personnes encore vivantes qui disent y avoir descendu et rapportent entre autres choses de ce caveau qu'il est assez petit, qu'il n'y a qu'un cercueil de plomb dans lequel est enfermé le corps de Messire Daniel de Boullainviller, seigneur de Long et de Longpré, lequel est posé sur deux grosses pierres, qu'outre ce corps il y a plusieurs ossements épars ça et là par terre en cet endroit que Me François Nicole, prêtre et chantre de l'église collégiale de Longpré, y a écrit quelques épitaphes qu'il a composées et c'est tout ce qu'on peut dire de ce lieu. Quelques uns assurent que dans la plus grande des deux caves dont on vient de parler, il y a une autre porte aussi murillée par laquelle on entrait autrefois dans un souterrain voûté qui conduisait au château basti par Aléaume de Fontaines et Lorette de Saint Vualéri, son épouse, par lequel cette dame avait la coutume de venir à l'église pendant la nuit pour y faire ses prières.

Description de la nouvelle église d'après le cartulaire de 1730

La nef a été rebâtie par M. de Boullainvillers et le chœur par M. de Montigny. L'église telle qu'on la voit aujourd'hui a été rebâtie sur les ruines de l'ancienne. Sur les mêmes fondements exceptée qu'elle n'est pas ou beaucoup près si haute et que sa faite en hauteur finissent ou commençait son ancienne voûte. Elle n'a point de galeries tout autour ni par dedans ni par dehors, ni de cloîtres voûtés en forme de chapelles comme autrefois.

La nef est bâtie d'une façon fort simple, elle n'est pas voûtée. La charpente qui est assez grossière et qui ressemble plus à celle d'une grange est couverte de tuiles aussi bien que le chœur au lieu qu'autrefois l'un et l'autre étaient couverts d'ardoises des plus belles et des plus rares.

Le frontispice et grand portail ancien tels qu'on l'a désigné ci-dessus subsistent encore avec un clocher rebâti de neuf à gauche, celui de la droite ayant été renversé lors de la destruction de l'église. Ce clocher a été réparé en l'an 1700 aux dépens des paroissiens et du chapitre qui a aussi donné les cloches à la charge que les paroissiens seraient obligés de les entretenir de cordes et autres choses nécessaires et de les faire refondre en cas qu'elles vinssent se casser. Il y a une 4^{ème} cloche qui est la plus petite et que le chapitre s'en réserve pour donner son office les jours fériés et ordinaires se réservent le droit de faire sonner les grosses cloches aux jours des fêtes solennelles.

La nouvelle église est différente de l'ancienne en ce qu'elle est faite en croix ayant une croisée qui sépare le chœur de la nef et qui lui donne une certaine majesté qui paraît beaucoup plus et qui est plus agréable par le dehors que par le dedans.

Il y a dans la nef quatre grandes fenêtres garnies de vitres qui lui communiquent la lumière, savoir deux dans la croisée et les deux autres en entrant dans ladite nef.

Il y a deux autels aux côtés de la grande porte du chœur adossé contre le jubé. Celui qui est placé à la droite appartient à la paroisse où le curé fait son office paroissial lequel est dédié à Saint Martin patron de ladite paroisse. Celui qui est à la gauche est dédié à l'Assomption de la Sainte Vierge patronne de l'église collégiale ; il est néanmoins appelé ordinairement l'autel de Saint Mathieu et de Saint Nicaise à cause que l'image de Saint Nicaise est représentée en relief et à laquelle les peuples ont grande dévotion y venant de loin en pèlerinage. Ledit autel appartient en toute propriété au chapitre qui se l'en est réservé pour y dire les messes basses ainsi qu'il est requis dans le concordat.

Il y a dans la croisée de l'église deux tribunaux pour y entendre les confessions des fidèles. Celui qui est du côté de l'évangile appartient au curé et celui qui est vis-à-vis appartient au chapitre qui l'a fait dresser et construire pour le bien et l'utilité de la paroisse.

Le chœur suit la nef qui est bâti solidement et à la même hauteur. L'on y entre par une porte de juste grandeur qui est prise dans le jubé où l'on chante les leçons, l'Épître, l'Évangile aux grandes fêtes. Le pavé en est fort beau et fort uni.

Il y a deux portes vis-à-vis l'une de l'autre pour entrer dans les cloîtres.

L'autel est placé vers le bout du chœur et est adossé contre une muraille qui le traverse et qui compose la sacristie. Il est fait à l'antique comme à la cathédrale n'ayant pas été changé depuis sa fondation mais réparé en 1505.

L'église fut consacrée par Frère Nicole de la Couture, cordelier, évêque d'Hébron...

La charpente du chœur est un vrai chef d'œuvre de l'art : elle est construite de bon bois de chêne, disposée en forme de navire renversé.

M. de Montigny, gouverneur de Dieppe, seigneur et patron de ladite église envoya exprès de cette ville à Longpré d'habiles charpentiers qui travaillèrent à cette excellente charpente et l'achevèrent heureusement. Elle est couverte de tuiles ainsi que la nef.

Au-dessous du chœur est la cave dont la moitié de la voûte est de neuf et l'autre moitié de vieux.

Tout autour du chœur, il y a des cloîtres où on fait la procession tous les dimanches. Ils ont été bastis par les soins de M. le doyen Marineau à la place de ceux que mon dit seigneur de Montigny avait fait construire en même temps que le chœur et qu'on fut obligé de démolir à cause qu'ils étaient trop larges et que la pluie au lieu de tomber par dehors sur la terre, ne trouvant point de pente suffisante pour s'écouler en dehors, tombait par dedans.

La charpente desdits cloîtres est de bon bois de chesne bien travaillée mais les murailles qui la soutiennent sont très mal construites et menacent une prochaine ruine si on n'y donne ordre au plus tôt. Mon dit Sr le doyen voulant faire construire à bon marché lesdits cloîtres a trouvé un ouvrier maçon du village de Hangest sur Somme qui les a restabli contre toutes les règles de l'art et surtout sans leur donner de fondement suffisant.

Remarques dans la marge : En 1723, le chapitre a fait construire un plafond au lambris de feuilllets de chesne à la charpente du chœur de l'église dont on a fait aussi blanchir les murailles ce qui le rend beaucoup plus propre et agréable qu'il n'était auparavant.

En 1729 Mr le doyen a fait construire tout autour des murailles du chœur de l'église un lambris fait et composé de terre chaux avec de la paille, lequel a toutes les dimensions et proportions orné de frises et corniches qui font assez belle décoration de loin et paraissent être faites de bois de chesne et de véritable sculpture, le tout fait par François Mattifa et consors, blanchisseurs et plafonneurs, demeurant au village de Bouillancourt en Séry, moyennant la somme de 80L ou environ.

L'église vers 1880 selon Ph des Forts dans la PHM

Fondée pour être collégiale, l'église fut uniquement réservée à l'origine aux offices capitulaires ; mais en 1365, en vertu d'un accord passé par devant l'official d'Amiens entre les paroissiens et le chapitre, celui-ci céda la nef pour l'exercice du culte de la paroisse. La vieille église paroissiale fut quasi abandonnée ; à partir de cette époque on n'y officia plus que deux fois dans l'année, le 4 juillet et le 11 novembre. De l'église Saint Martin, il ne reste plus rien aujourd'hui.

Le chapitre possédait quatorze maisons ; treize d'entre elles groupées autour de l'église ont donné leur nom à la rue actuelle des cloîtres.

Placé sur la route des invasions du 14^{ème} siècle, le bourg de Longpré fut incendié à plusieurs reprises. De nouvelles guerres amènent de nouveaux désastres. Les habitants de Longpré émigrent en masse, les chanoines se réfugient à Saint Vulfran à Abbeville . Quand le calme se rétablit, la vieille collégiale d'Aléaume rentre en possession de son chapitre, mais elle a vécu ses beaux jours, ses revenus diminuent peu à peu. À la veille de la Révolution, elle ne compte plus que dix chanoines. Le jour de Pâques 1822, le clocher de droite s'écroule entraînant dans sa chute un pan de muraille de l'église. La vente d'une portion de marais sert à trouver la plus grande partie du montant des réparations. En 1880, M. Deleforterie, architecte, élève la flèche en pierre.

Malgré ces sacrifices, malgré ces réparations incessantes, l'église ne présente aucun caractère architectural ; ses grands murs nus sont percés de larges fenêtres en plein cintre dépourvues de tout style et sa voûte en simple enduit menace ruine. Grâce à son persévérant pasteur qui méditait depuis longtemps de grands travaux d'embellissement, grâce aussi aux dons généreux des habitants, l'ancienne collégiale est aujourd'hui en pleine voie de transformation et de rajeunissement ; une voûte en maçonnerie avec nervures la couvrira tout entière et de belles verrières éclaireront son abside.

Quelques vestiges de la construction primitive, heureusement respectés lors des grands travaux du 17^{ème} siècle, permettent de reconstituer le plan de la vieille église, dont le vaisseau central devait avoir la longueur actuelle. La nef flanquée de bas-côtés était assez courte et ne comportait que trois travées ; un transept faisait saillie sur les murs extérieurs ; un chœur très développé de quatre travées se raccordait à une abside de cinq travées rayonnantes. On retrouve dans la sacristie deux demi colonnes avec chapiteaux et à l'extérieur de l'église, dans la partie voisine de la sacristie, une autre demi colonne surmontée également de son chapiteau. Ces trois fragments engagés dans la maçonnerie correspondent aux divisions actuelles. L'intervalle entre ces trois demi colonnes n'est pas égal, la dernière du côté de l'abside, plus rapprochée de sa voisine que l'autre, rentre légèrement et marque le tournant du déambulatoire. Les massifs contreforts qui flanquent le chœur et qui n'ont pas grande utilité, puisque l'église n'a pas de voûte, enveloppent complètement des demi colonnes disposées sur l'alignement de celles qui sont visibles encore aujourd'hui ; une reprise récente d'un de ces contreforts a permis de s'en rendre compte. Les constructeurs de 1665 ont vraisemblablement conservé aussi par ailleurs les anciennes divisions. Ces demi colonnes recevaient les doubleaux des bas-côtés ; leurs chapiteaux d'une exécution soignée se composent de crochets légèrement épanouis

se détachant en forte saillie sur la corbeille ; une feuille de chêne sépare chaque crochet. La corbeille, au lieu de prendre une forme circulaire, avance en éperon pour suivre le tracé du tailloir qui présente également cette disposition. Elle se raccorde à celui-ci par un cavet, une baguette et un listel. Un bandeau, un quart de rond et un cavet, tels sont les éléments constitutifs du tailloir, dont cette saillie médiane permet de donner plus d'assiette aux nervures. Cette forme cependant n'est pas d'un usage très répandu. Quelques arrachements de nervures au profil du 15^{ème} siècle se détachent sur l'un des tailloirs.

Une chapelle voûtée qui contenait les reliques et qu'on appelait pour cette raison la trésorerie s'ouvrait sur cette partie des bas-côtés. La trésorerie, démolie dans le courant du 19^{ème} siècle pour faire place à la sacristie actuelle passait pour avoir été construite au 15^{ème} siècle. La construction appartenait à l'époque gothique. Deux fenêtres en tiers point, encadrées d'archivoltes en éclairaient le pignon droit, dont deux contreforts amortis en bâtière renforçaient les angles.

Dans les parties basses de la nef, moins maltraitées peut-être par l'incendie, on relève en dehors du portail, des restes assez importants de l'ancienne église. La première travée de gauche qui sert de base au clocher est demeurée intacte : elle s'ouvre sur la nef par une grande arcade formée d'un bandeau entre deux tores, encadrée du côté de la nef par une double archivolt torique et du côté extérieur d'une seule archivolt, rehaussée elle aussi, d'un tore. Deux demi colonnes avec chapiteaux du même style, sinon du même dessin que ceux du chœur, reçoivent les retombées de la grande arcade. Les bases sont ornées de deux tores superposés sans gorge, et de griffes. Une voûte d'ogive dont le profil se compose d'un gros boudin en amande dégagé entre deux cavets couvre cette travée. Des culots très simplement moulurés reçoivent les quatre branches d'ogives. Le clocher aujourd'hui hors œuvre n'a plus d'autres ouvertures que la grande arcade qui le fait communiquer à la nef.

La première travée de la nef est assez bien délimitée par deux puissants dosserets, armés de demi colonnes sur leurs faces et de colonnettes à leurs angles ; ils supportaient un doubleau et servaient à étré sillonner les deux clochers. Dans les angles, entre le mur et les dosserets, les colonnettes montent jusqu'à la voûte ; elles recevaient les ogives.

À droite, le départ d'une grande arcade et son chapiteau noyés dans la maçonnerie, et dans les parties hautes de l'église, de chaque côté, les piédroits d'un boudin du triforium, donnent l'idée de ce que pouvait être le monument. Il avait une grande hauteur, car les colonnettes très élevées pourtant, qui recevaient les ogives ont été coupées au-dessous de leurs chapiteaux.



L'auteur anonyme d'une description manuscrite citée par M. Gallet parle d'une double galerie qui faisait le tour de l'église. Ces belles proportions, le grand espace libre qui occupe l'intervalle entre le sommet de la grande arcade et le triforium permettent en effet d'admettre qu'il y avait au-dessous du triforium une tribune, comme dans les plus grandes constructions gothiques.

À l'extérieur, le grand portail est la seule partie qui mérite de nous retenir. Il s'ouvre dans l'axe de l'église. Sous un grand arc en tiers point composé d'un double rang de claveaux se développe une arcade formant première archivolt et assez profonde pour constituer une sorte de porche. Son arête extérieure est bordée d'un tore qui retombe de chaque côté sur une colonnette. Quatre autres archivoltes encadrent le tympan, la deuxième est rehaussée d'une course de feuillage, interrompue à la clef par une tête d'homme. Les feuilles d'un beau dessin s'enlèvent en forte saillie, chaque feuille correspond à un claveau. Les trois autres archivoltes, plus sobrement traitées, se composent de

gorges profondes et de tores. Huit colonnettes reçoivent les retombées des quatre archivoltes. Sur la corbeille évasée des chapiteaux se détachent de jolis crochets aux pointes recourbées. Les bases des colonnettes sont modernes.



Le tympan consacré à la Vierge comprend deux registres. Le premier repose sur une frise ornée de feuillages qui court au-dessus du linteau, le second s'appuie sur une tablette qui offre une végétation végétale analogue. Dans le registre inférieur, voici à droite du spectateur la mort de la Vierge et à gauche son ensevelissement. Cette dernière scène, dans laquelle des anges soutiennent avec respect le drap où repose la Mère du Sauveur fut un des thèmes favoris de nos vieux imagiers, c'est avec peine qu'on reconstitue les deux scènes, tant les figures sont mutilées. On retrouve bien de chaque côté le lit mortuaire semé de quatre feuilles, mais les statues sont privées de leurs bras et de leur tête, quelques fragments d'ailes permettent seulement de reconnaître les anges. La scène supérieure qui représente le couronnement de la Vierge fut moins maltraitée. Le Christ couronne sa Mère ; des anges agenouillés complètent le groupe. Cet ensemble devait former un tout harmonieux. La sculpture dépourvue d'affectation et de recherche aurait peut-être sans toutes ces mutilations, permis de classer le portail de Longpré parmi les œuvres du 13^{ème} siècle.



Au trumeau s'adosse une statue de la Vierge ; sur son bras gauche qui portait l'enfant Jésus se relève un pan du manteau ; les pieds reposent sur un socle que soutiennent deux animaux affrontés, sorte de dragons ailés.

Le linteau sur lequel est peinte une litre funèbre aux armes de Louvencourt, une fasce chargée de trois merlettes et accompagnée de trois croissants, à demi effacée,

s'appuie sur deux consoles relancées après coup, comme l'indique le caractère de la sculpture : les deux angelots qui les décorent ne sont pas antérieurs au 15^{ème} siècle.

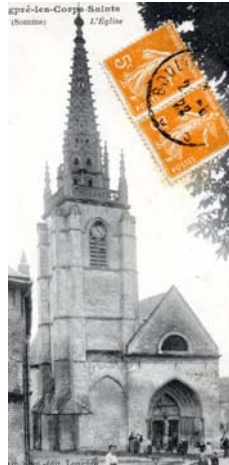
Un croquis de Duthoit donne une idée de la façade avant les grands travaux de 1826. Deux clochers l'encadraient. Une grande fenêtre en tiers point, composée de quatre formes, présentait au-dessus du portail central un grand développement, occupant tout l'espace libre entre les contreforts des deux clochers. Deux petits portails encadrés par des grands arcs en tiers point s'ouvraient dans les tours des clochers et donnaient accès dans les bas-côtés. Du petit clocher,



complètement rasé depuis, il ne restait déjà, à cette époque, que le pan de mur en façade. C'est de l'extérieur par deux petits escaliers qui donnaient autrefois dans les bas-côtés, qu'on descend aujourd'hui dans la crypte, grande chapelle rectangulaire voûtée en plein cintre. L'intérieur de l'église renfermait, il y a quelques mois encore, derrière le maître autel un retable monumental Louis XIV, orné de colonnes torsées. Le tableau fort médiocre, composé en l'honneur de Saint Martin, qui en occupait le centre, a été conservé. Ce retable provenait de l'église des Carmes d'Abbeville. »

Quelques photos de l'église au 20^{ème} siècle

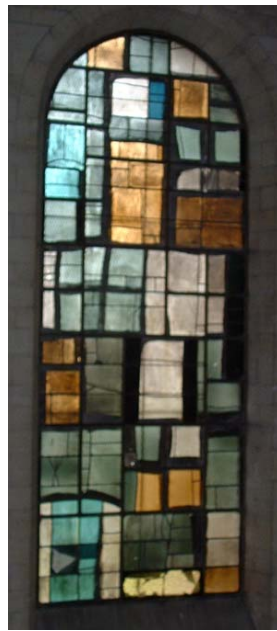
Au début du
siècle



Aujourd'hui, ci-dessous les colonnes exposées derrière l'église



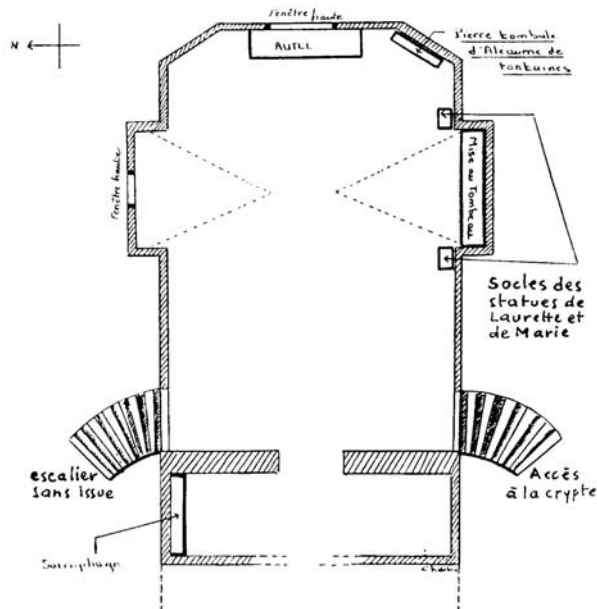
Les vitraux ont été restaurés récemment, en voici quelques photos :
D'abord les vitraux du chœur à cinq pans, les vitraux des transepts sud et nord, puis un autre vitrail du chœur face nord et enfin l'oculus de la nef face ouest. Le vitrail du transept sud comporte en bas à droite l'inscription suivante : Jacques Michel 1987 Éditeur T Van der Stenne



La crypte

Nous avons déjà parlé de la crypte au 18^{ème} siècle.

En 1976, cette crypte fut sauvée grâce à un article écrit par Mademoiselle Christine Debrie, conservateur du musée Antoine Lécuyer à Saint Quentin, dans la revue Éklitra en juin 1976 et par les travaux effectués par une équipe du Foyer rural de Fontaine sur Somme, animée par Monsieur François de Santeul et dirigée par le regretté Alain Leclercq avec Messieurs Damonville, Lemoisne, Maréchal et Vesse en février 1977. Les travaux de rénovation auront lieu en 1986



Les visiteurs peuvent découvrir la salle de pèlerinage, le tombeau des Fondateurs et les Sépultures des Seigneurs, dans une température constante de 13°C. Ce lieu reste le témoin de la fondation de la première église, dédiée à l'Assomption Notre dame.

Cette crypte romane est la seule de ce type dans le département de la Somme.

La présence de la crypte, réalisée à la fin du 12^{ème} siècle et au début du 13^{ème} siècle, s'explique d'abord par le terrain en pente sur lequel est bâtie l'église ; il y avait une différence de niveau pour rehausser le chœur, ensuite on pouvait y déposer et protéger les reliques et permettre aux pèlerins d'y prier pendant que les chanoines faisaient leurs fonctions liturgiques : les mâtines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres, complies, sans être troublés dans le chœur de la collégiale. Enfin la chapelle basse présentait la possibilité d'inhumer les seigneurs de Longpré dans les caveaux.

La salle de pèlerinage mesure 10m sur 5,50m. La

salle du tombeau des fondateurs mesure 2 m de large.

Vue d'ensemble de la crypte avec son autel, la piscine ci-dessous se situe entre l'autel et le cénotaphe d'Aléaume de Fontaine



MÉRÉLESSART :

Dans la Picardie historique et Monumentale, Rodière et Des Forts signalent : « L'église, en moellons blancs, appartient à l'époque flamboyante comme l'indique le remplage de ses fenêtres. Elle comprend un chevet plat. Agrandie dans le courant du 19^{ème} siècle, elle possède aujourd'hui une nef avec deux bas-côtés. La restauration, bien dirigée, a conservé à ce petit monument une parfaite homogénéité de style.



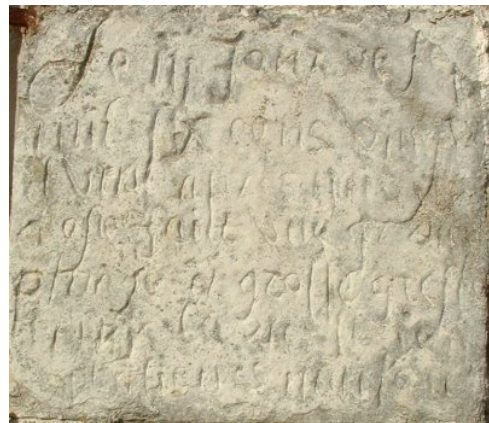
La façade occidentale est surmontée du clocher recouvert de tuiles avec abat-sons, horloge. Il est rehaussé par une flèche octogonale. La porte principale, placée sous une moulure en anse de panier, est surmontée d'une fenêtre sous trois archivoltes en arcs brisés. L'ensemble est situé sous un grand arc brisé surmonté d'un écusson et d'une croix latine. Le tout est encadré par deux solides contreforts. Les murs ouest des deux bas-côtés prolongent cette façade.

La face sud du bas-côté contient le portail d'entrée actuel, surmonté d'un petit auvent mouluré et surmonté d'une croix latine. Deux fenêtres à meneaux, avec archivolte encadrent cette porte. Entre ce portail, une fausse fenêtre plus petite que les précédentes comprend gravés dans la pierre les noms des enfants du village disparus lors de la grande guerre. La façade sud du chœur, dans le prolongement de la nef, donc en décrochage par rapport au bas-côté, comporte deux fenêtres semblables aux précédentes. Entre elles deux plaques apposées au mur donnent la liste des curés du village. Au dessus de ces deux plaques, une petite croix, et encore plus haut un ancien cadran solaire, avec style et chiffres romains, gravé dans la pierre.

Sur la face est, prolongeant la nef, a été bâtie en briques, la sacristie de forme semi-circulaire et éclairée par trois fenêtres. Cette sacristie prend appui sur les contreforts d'angle étayant la nef. Le pignon coupe-feu de la nef la prolonge. La face nord est plus sobre. Au chœur, deux fenêtres semblables à celles du mur nord ; les murs du contrefort sont en briques au lieu de pierre au sud et sont percés de trois simples petites fenêtres. Extérieurement, aucun rehaussement au niveau de la toiture ne sépare le chœur de la nef.

Sur le mur sud du chœur, à côté de la première fenêtre, on lit le graffiti suivant sur une pierre à hauteur d'homme, écrit en lettres gothiques :

*Le iij jour de sept.
Mil six cens vingt
Et VIIJ apres midy
A este faict ung grand
Oraige et grosse gresle
Et pluye la ont este r...
... plusieurs maisons.*



L'intérieur de l'église est voûté dans la nef. Les nervures prennent naissance sur de jolis culs de lampe sculptés de feuilles de vigne et de raisins. Trois arcs en tiers-point séparent la nef des bas-côtés

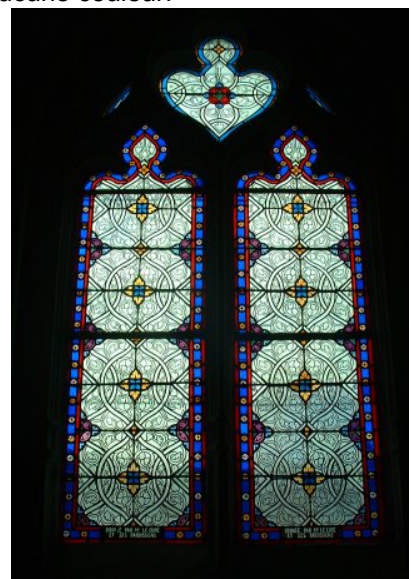
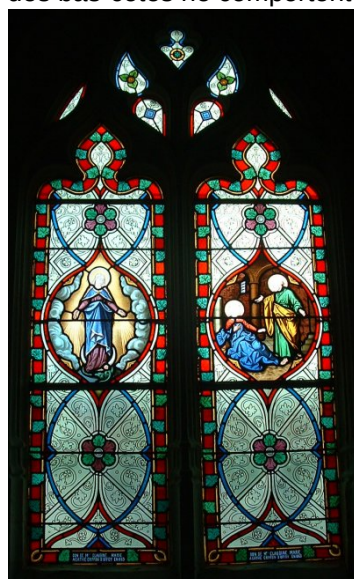


Vue sur le chœur, puis sur le porche central et enfin sur le bas-côté nord.

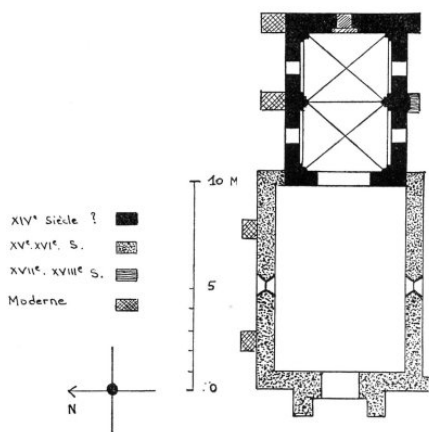


Les quatre photos illustrent : un culot sculpté ; une piscine en anse de panier percée dans le mur sud du chœur ; une niche percée dans le mur de la façade occidentale, côté du bas-côté nord ; le pavage à l'entrée du chœur qui ne laisse pas indifférent de par ses couleurs chatoyantes, ses symétries et ses motifs ornant les tomettes de terre cuite.

Les fenêtres du chœur possèdent placés vis-à-vis deux vitraux figuratifs offerts par M. Claude Joseph Aimé Griffon d'Offoy (maire de 1839 à 1884) et Claudine Marie Agathe Griffon d'Offoy en 1863 et deux autre vitraux géométriques similaires offerts l'un par M. le curé et ses paroissiens et l'autre par Joseph Honoré Corroy. Les vitraux des bas-côtés ne comportent aucune couleur.



RIVIÈRE :



Pour décrire l'église de Rivière, nous nous inspirerons très fortement de l'article de Christine Debie, paru en 1978, dans la revue Éklitra.

L'église est de dimensions modestes (19m de long sur 8m de large) et fut édifiée entièrement en craie taillée, bien appareillée, sur un haut soubassement de silex, en lits superposés à la base des murs. Les briques, également visibles, ne sont que les témoignages des restaurations dont l'édifice fut l'objet au cours des siècles. En 1935, la nef possédait encore son vieux toit de tuiles dans lequel étaient pratiquées des lucarnes, tandis que le chœur était couvert, aux dires de Des Forts et Rodière d'affreuses pannes. Aujourd'hui, le monument est uniformément recouvert de petites tuiles plates. L'église comprend une nef à une seule travée et dépourvue de collatéraux, suivie d'un chœur composé de deux travées et terminé par un chevet plat.

Ce chœur, précédé d'un arc triomphal en tiers-point dépourvu de moulures, est sensiblement plus étroit que la nef. Il a conservé ses deux travées d'origine, chacune couverte d'une voûte à croisée d'ogives sans formerets. L'arc doubleau brisé, qui sépare les deux voûtes, et les ogives sont des tores amincis en amande. Ce profil n'est pas sans rappeler celui des ogives des voûtes de la nef de l'église Notre-Dame d'Airaines.

À chacune des deux petites clefs de voûte du chœur, on discernait autrefois une croix pattée et une rosace. Quant aux chapiteaux, ils ont reçu une décoration très sobre, composée de crochets exécutés de façon très rustre. Ces chapiteaux étaient initialement à double rang de crochets, mais le rang inférieur a disparu ; seuls deux chapiteaux, du côté sud, ont conservé leurs deux rangs.



RIVIÈRE. — Église. — Chapiteaux.



À l'origine, le chœur était éclairé par de petites ouvertures en plein cintre, deux au nord et deux au sud, qui perdirent tout leur caractère lorsqu'elles furent élargies à une date relativement récente. Elles devaient être très proches de la petite fenêtre qui était au chevet et dont on devine encore nettement le contour, bien qu'elle ait été murée.



L'unique travée qui compose la nef est éclairée par deux fenêtres soulignées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur par des moulures curvilignes unies. À l'intérieur, la nef est voûtée en bois recouvert de plâtre.

Le mur occidental de la nef est percé d'un portail, simple ouverture en plein cintre, non moulurée, surmontée d'une fenêtre plus étroite que celles de la nef, mais également en plein cintre. De part et d'autre de ce portail s'élancent jusqu'au clocher deux contreforts en forte saillie. Le clocher, contemporain de la nef, fut construit dans le prolongement du mur de façade, lequel constitue dans sa partie haute, le pignon même de la nef, d'où le nom donné à ce clocher, de clocher mur encore appelé clocher pignon. Par ailleurs, ce clocher mur est en même temps un clocher arcade puisqu'il est percé de deux arcades en plein cintre. À l'une d'elles est suspendue une cloche.



Le contrefort, du côté sud qui renforce l'angle du mur de la nef juste avant le chœur, est coiffé d'une sorte de contre courbe et pourrait dater du 15^{ème} siècle. Le dernier contrefort qui contrebut le mur du chevet serait le plus ancien de tous, il se termine en effet en talus très incliné, comme d'ailleurs son pendant du côté nord malheureusement très restauré. (Nota : tous ces contreforts ont été restaurés récemment comme le montre l'utilisation de

briques)

Une piscine donc l'arc est en plein cintre est percé dans le mur du chœur, ainsi qu'une petite niche. De même une petite ouverture ressemblant à une meurtrière est percée dans le mur sud de la nef, elle est surmontée à l'intérieur d'un arc en plein cintre qui a été comblé (2 photos ci-dessous).



La datation de l'église de Rivière soulève un certain nombre de problèmes : Rodière et Des Forts parlent du 12^{ème} siècle pour le chœur et du 17^{ème} siècle pour la nef ; le Dictionnaire historique et archéologique date l'église du 15^{ème}. La nef n'ayant pas été élevée dans l'axe du



chœur impose qu'il y a eu deux campagnes de construction.

Gilles de Rivière, seigneur du lieu et Isabelle de Senlis, son épouse fondèrent en 1343, la maladrerie qui existait à Rivière (ADS G250). Les fondateurs stipulaient qu'il y aurait toujours à la chapelle, un clocher et une cloche et que le maître de l'hôpital serait tenu de faire dire, dans cette chapelle, trois messes par semaine. De cette maladrerie, plus rien aujourd'hui ne subsiste. Ne serait-il pas possible de supposer que le chœur de l'église actuelle était à l'origine, la chapelle de la maladrerie ? Cela pourrait expliquer par

ailleurs l'emplacement quelque peu insolite de l'église actuelle, à l'écart du village. Cela pourrait expliquer par ailleurs la présence de certains détails, telle la croix pattée jadis sculptée sur l'une des clefs de voûte du chœur ; cette croix aurait rappelé l'ordre des Hospitaliers.

Deux éléments, découverts fortuitement au milieu des décombres qui jonchent le sol de l'église, pourraient contribuer à renforcer notre hypothèse : il s'agit de deux carreaux de petites dimensions. Le premier indiquait vraisemblablement l'emplacement d'une sépulture dans l'église, tandis que le second est, de toute évidence, le couvercle de pierre qui fermait le sépulcre d'un autel. Tous deux sont dépourvus d'inscriptions. Seules sont gravées des croix, des croix pattées sur l'un et des croix de Malte sur l'autre. Un indice qui pourrait laisser croire que nous sommes bien dans l'ancienne chapelle de la maladrerie auquel cas le chœur de l'église ne serait pas antérieur à 1343.

SOREL-EN-VIMEU :

Jusqu'en 1750, la commune de Sorel faisait partie de la paroisse de Fontaine-sur-Somme. Une petite église située au même emplacement que l'église actuelle regroupait les fidèles de Wanel et de Sorel. En 1750, la population s'étant accrue, Sorel en Vimeu devint une succursale à laquelle fut rattachée Wanel et un curé, Louis Philibert fut nommé par l'évêque d'Amiens, Mgr Delamot en 1758.

Cette situation, où les deux communes devaient partager les frais de culte et d'entretien dura jusqu'en 1835, date à laquelle l'état de délabrement de l'église nécessita de prendre des décisions importantes au plan budgétaire.

C'était aussi la période concordataire (1801-1901) marquée par un intense mouvement de restauration ou de construction d'églises. Dans les villages situés entre Abbeville et Amiens, 53 églises sont construites et si l'on compte les restaurations ce sont 80 églises sur les 150 de la région qui sont l'objet de travaux importants pendant cette période. Le canton d'Hallencourt fut moins concerné car seules 4 églises sur les 20 du canton furent reconstruites.

La première moitié du XIX^{ème} siècle est fortement marquée par la vogue du style néo-classique. Dans l'ensemble du département, s'élèvent des édifices à l'ornementation sobre inspirée des temples antiques (grecs et romains). L'église de Sorel qui sera construite en 1836 sera érigée dans ce style néo-classique. C'est une construction en briques et pierres alternées avec une toiture recouverte d'ardoises et un clocheton au dessus du portail d'entrée qui abrite l'unique cloche du village, récemment dotée d'un mécanisme électrique.

Ernest Prarond, vers 1850, décrit ainsi l'église de Sorel

« L'église de Sorel, petite et basse, mais très propre, est nouvellement construite ; elle ne date pas nous a-t-on dit de plus de 12 ou 15 ans. À l'extérieur, des gouttières préservent les murs des dégradations de la pluie ; à l'intérieur, les murs, nouvellement badigeonnés à la chaux, sont d'une éclatante blancheur. L'église de Sorel ne se compose que d'une nef éclairée par huit fenêtres ; deux fenêtres plus petites ou fermées dans le bas, éclairent l'autel de chaque côté. Une simple balustrade en bois sépare cet autel des fidèles, et la boiserie qui règne autour des murs derrière cette balustrade n'est pas encore peinte. »



Le conseil de fabrique de Sorel se réunit le 25 mars 1835 au presbytère avec l'autorisation de M. Canaple, vicaire général, « à l'effet de pourvoir aux dépenses de la reconstruction de notre église après avoir examiné les ressources de notre fabrique et celles de la commune avons arrêté :

1° Attendu que la commune de Sorel n'a pour tout revenu que les centimes additionnels et qu'elle et qu'elle ne paye de contributions foncières qu'environ 2000 francs, que conséquemment elle ne pourrait satisfaire aux dépenses de la reconstruction de l'église dont le devis s'élève à la somme de 7711,80 francs, avons délibéré de voter la somme de 1500 francs dont nous ferons le versement dans l'ordre ci-dessous indiqué,

1° Mille francs aussitôt les travaux faits et reçus par l'architecte aux soins duquel ils seront confiés, si nous sommes autorisés d'abord de vendre une grange du presbytère du côté de Jean Baptiste Sueur que nous estimons environ deux cents francs, qui exige en ce moment de grandes réparations et qui n'est d'aucune utilité, si nous sommes également autorisés de vendre quelques ormes dans le cimetière qui sont parvenus à leur maturité et que nous estimons aussi environ deux cents francs, attendu qu'il se trouve dans la caisse de la fabrique cent cinquante trois francs et vingt deux centimes plus deux cent cinquante à recouvrer par la fabrique pour toute nature de redevance dus jusque y compris 1834, et enfin deux cents francs qu'elle prendrait sur ce qui lui est dû et qui sera échu dans la présente année 1835.

2° De donner pendant quatre années la somme de cent vingt cinq francs dont le premier paiement sera effectué un an après le versement de mille francs, qu'ils seront continués d'année en année à pareille époque jusqu'à ce que les cinq cents francs seront acquittés, le surplus des ressources de la fabrique servira pour acquitter les dettes courantes échues et qui pourront échoir et qui devront être acquittées chaque année.

Cette délibération est signée par les membres de la fabrique et légalisée par le maire l'époque M. Cordellier.

Le conseil de fabrique joint à cette délibération le détail du budget de la fabrique pour l'année 1835 dont le solde négatif, incluant le coût de la reconstruction de l'église, s'élève à moins 7065, 58 francs.

Le 5 avril 1835, suite aux décisions prises par le conseil de fabrique, le conseil municipal et les habitants les plus imposés, sur autorisation de M. le Sous –préfet, se réunissent en séance publique et le maire expose :

« que l'église de notre commune étant dans un état défectueux, nous avons appelé M. Pierru, architecte à Fontaine sur Somme, lequel nous a présenté un devis pour les réparations s'élevant à la somme de quatre à cinq mille francs, lequel devis a été soumis en conférence à notre conseil municipal et à la partie majeure des plus imposés mais attendu qu'il y a environ douze années, neuf cents francs ont été dépensés pour réparation à notre église, que même ce qui a été réparé menace encore ruine, car les murailles sont abîmées jusque dans les fondations ainsi que le constate l'exposé de M. l'architecte.

Qu'ainsi cette dépense de quatre à cinq mille francs ne retarderait que pour une durée bien courte la nécessité d'une construction neuve, attendu en outre que l'église est d'une dimension trop petite même pour la population actuelle.

Avons demandé à M. Pierru, d'après l'avis de notre conseil municipal et de la partie majeure des plus imposés de nous faire un devis pour une construction neuve.

En conséquence, après avoir mûrement examiné le présent devis d'une construction neuve, lequel s'élève à la somme de 7711,80 francs sauf le rabais qui pourra être obtenu au moment de l'adjudication,

Considérant que la fabrique de la dite commune s'engage par une délibération qu'elle a prise en date du 25 mars dernier à entrer dans la dépense pour une somme de 1500 francs, si ce qu'elle demande par sa délibération lui est permis et qu'elle y soit autorisée,

Considérant également que la commune est sans ressource, le conseil municipal avec l'adjonction des plus imposés arrête de proposer à l'autorité d'autoriser la dite commune et celle de Wanel y réunie pour le culte à s'imposer pour une somme de 4500 francs payable en cinq années, laquelle somme serait répartie au rôle des contributions directes et supplie instamment l'autorité compétente de venir à notre secours pour ce qui pourrait manquer. »

La délibération est signée par tous les membres du conseil et les plus imposés sauf un conseiller, le sieur Courtillier et un plus imposé le sieur Noblesse Jacques qui « tout en donnant leur adhésion à la présente délibération, ils ne consentiront cependant pas à son exécution si les conditions qu'elle comporte sont dans le cas de rester à la charge de la commune attendu que son avenir se trouverait compromis ».

La commune de Wanel ayant été mis à contribution par cette décision réagit par l'intermédiaire de ses contribuables les plus imposés ne résidant pas à Wanel, qui écrivent au préfet de la Somme, « Les soussignés, contribuables externes de la commune de Wanel, canton d'Hallencourt, arrondissement d'Abbeville ont l'honneur d'exposer,

1° qu'ayant été instruits que les habitants de la commune de Sorel, par l'organe de son conseil municipal avaient formé une demande, tentant à être autorisé à reconstruire l'église de cette dernière commune et que la dépense y est évaluée à une somme de plus de 7000 francs

2° que la commune de Wanel, comme annexe était appelée à contribuer à cette reconstruction, en imposant les territoires de Sorel et Wanel,

3° que depuis longtemps le territoire de Wanel a été surchargé par des impôts extraordinaires surtout en 1827 où la commune de Wanel a eu à supporter la dépense qu'a occasionné la restauration de son église qui a été autorisée par ordonnance royale du 15 mars de la même année et enfin toutes les charges communales ordinaires et extraordinaires,

4° que par suite de ces impôts extraordinaires, il n'est pas juste que le territoire de Wanel fut imposé de nouveau, attendu que ce serait une charge trop énorme pour les contribuables,

5° qu'au contraire une commune annexe n'est pas obligée de contribuer aux constructions, reconstructions ou acquisitions, ni mêmes aux grosses réparations des églises et presbytères, des cures ou succursales et que la commune succursale de Sorel possède une portion de terrain qu'elle peut aliéner, et auquel cas la fabrique peut se faire auto-aider.

En conséquence, Monsieur le Préfet, les soussignés déclarent s'opposer formellement en ce que le territoire de la commune de Wanel fusse imposé pour contribuer à la reconstruction de l'église de Sorel.

Tel est, Monsieur le Préfet le vœu général des contribuables externes de la commune de Wanel. La haute opinion qu'ils conçoivent de votre dévouement pour l'intérêt de vos administrés leur fait croire que vous voudrez bien accueillir favorablement une demande qui a pour objet un motif louable. »

Cette lettre au préfet est signée par des habitants de Sorel, Longpré, Abbeville, Hallencourt, imposables à Wanel et transmise par l'intermédiaire du maire de Wanel, M. Sueur le 15 mai 1835.

Le préfet alerte le sous- préfet d'Abbeville le 29 mai 1835 :

« La commune de Wanel dans l'espoir d'obtenir le titre de chapelle vicariale avait fait de grands sacrifices pour son église outre les charges annuelles qu'elle supporte dans l'intérêt de son administration intérieure. Cette commune n'a pu obtenir ce titre.

La commune de Sorel chef-lieu de la succursale dont Wanel dépend paraît avoir voté une dépense d'environ 7000 francs pour son église. Cette somme avait été proposée comme devant être répartie entre les deux territoires, si l'on s'en rapporte à la réclamation ci-jointe.

Je vous prie, Monsieur le Sous-préfet de prendre communication de la réclamation, de demander des éclaircissements à Monsieur le maire de Sorel et à son collègue et de me transmettre ensuite le tout avec votre avis. »

Le sous-préfet répond le 4 juin 1835 au Préfet de la Somme :

« Par délibération du 5 avril dernier le conseil municipal et les plus imposés de Sorel ont reconnu la nécessité de reconstruire l'église dont la dépense est évaluée par le devis qui en a été rédigé à la somme de 7711,80 francs. Ils ont voté à cet effet une imposition extraordinaire de 4500 francs mais qui serait répartie proportionnellement sur les communes de Sorel et de Wanel attendu que cette dernière fait partie de la succursale.

Le reste de la dépense sera acquittée au moyen d'une somme de 1500 francs offerte par la fabrique et par un secours que l'administration pourra accorder.

J'ai communiqué les pièces à la commune de Wanel pour avoir son avis sur la part qu'elle sera appelée à contribuer. Il résulte de la délibération prise le 28 avril que le conseil municipal et les plus imposés ont refusé de voter aucune imposition extraordinaire pour cette reconstruction. Entre d'autres motifs, l'assemblée s'est appuyée sur l'instruction ministérielle citée dans la circulaire de la préfecture du 15 avril 1827, disant que les annexes des succursales ne doivent pas contribuer dans les constructions, reconstructions ou acquisitions des églises ou presbytères des chefs-lieux de succursales.

Le conseil municipal de Sorel à qui j'ai du soumettre la délibération n'en persiste pas moins à faire contribuer l'annexe dans la dépense dont il s'agit. Il appartient donc à l'administration de statuer sur ce litige. D'abord, je reconnais la nécessité de reconstruire l'église de Sorel, celle qui existe maintenant ne paraît plus susceptible de recevoir des réparations qui puissent la conserver.

Ensuite, je ne pense pas que la commune de Wanel doive être forcée de contribuer dans cette reconstruction. En effet, les deux communes payant à peu de chose près autant de contributions directes l'une que l'autre, celle de Wanel qui n'est qu'annexe viendrait contribuer pour moitié dans la dépense. Il serait possible qu'avant même de terminer d'acquitter sa quote-part elle puisse obtenir l'érection de son église en chapelle vicariale ; elle aurait donc participé à la reconstruction d'un édifice sans participer en rien ni à sa propriété ni à sa jouissance.

La demande du vicariat a été faite l'année dernière par Wanel mais le Ministère ne l'a pas admise. Il règne cependant si peu d'harmonie entre les habitants de ces communes que l'administration ferait bien, je crois, d'accorder ce vicariat. Ce serait le seul moyen de calmer les esprits et d'amener une réconciliation. »

Le 30 juin, le préfet contacte à nouveau le sous-préfet d'Abbeville :

« J'ai sous les yeux les pièces que vous m'avez adressées le 4 de ce mois au sujet de l'église de Sorel. Le maire de Wanel se refuse à entrer dans cette dépense pour le motif que les annexes ne sont point tenues à participer aux frais d'acquisition, de construction ou de reconstruction des églises ou presbytères mais bien seulement à l'entretien et à la restauration de ces édifices.

Il est bien vrai, Monsieur le Sous-préfet que cette jurisprudence a été établie et que, pour une affaire entre deux communes situées dans l'arrondissement d'Amiens, le ministère a cru devoir s'y refuser.

C'est même pour ce motif que l'un de mes prédécesseurs a cru devoir en faire mention sur une circulaire du 11 avril 1827 à laquelle vous renvoyez par votre lettre du 4 courant »

Le préfet décide de transmettre le dossier au ministère de l'intérieur pour décision.

Le 15 juillet 1835, après avoir reçu la lettre du 4 juin du sous-préfet, le conseil municipal de Sorel et les plus imposés se réunissent à nouveau et décident : « qu'il n'y a point lieu de renoncer au concours de la commune de Wanel, attendu que cette reconstruction lui est aussi nécessaire qu'à la commune de Sorel et qu'ils osent espérer que M. le Ministre de l'Intérieur autorisera cette dépense et la fera supporter par les deux communes puisqu'elles sont réunies par le culte. »

Le sous-préfet transmet cette nouvelle délibération au préfet en insistant sur les conclusions de sa lettre du 4 juin 1835

Le préfet prend sa décision le 17 août 1835 :

« Le Préfet du département de la Somme,

Vu le devis des travaux à faire pour la reconstruction de l'église de Sorel, lequel s'élève à 7711, 80 francs

Vu la délibération du 5 avril dernier par laquelle le conseil municipal et les plus forts contribuables de Sorel ont voté une imposition extraordinaire de 4500 francs à répartir proportionnellement sur cette commune et celle de Wanel, son annexe, pour avec une somme de 1500 francs offerte par la fabrique et quelques secours que l'administration pourra accorder, faire face à l'acquit des dits travaux ;

Vu la délibération du conseil de fabrique de l'église de Sorel, en date du 25 mars suivant, contenant son offre de 1500 francs et énonçant les moyens de la réaliser ;

Vu celle du conseil municipal et des plus forts imposés de la commune de Wanel du 28 avril dernier, portant refus d'entrer dans la dépense par le motif que les annexes ne sont point tenues à fournir aux frais d'acquisition, de construction ou de reconstruction des églises et presbytères mais bien seulement à ceux d'entretien et de restauration de ces édifices ;

Vu deux autres délibérations des 28 mai et 15 juillet suivants par lesquelles le conseil municipal et les plus forts contribuables de Sorel n'en persistent pas moins à vouloir que Wanel, annexe de cette commune pour le spirituel, contribue dans la dépense dont il s'agit ;

Vu le budget de la fabrique de l'église de Sorel dressé pour l'exercice courant ;

Vu celui de la dite commune relatif au même exercice ;

Vu l'avis de M. le Sous-préfet d'Abbeville du 4 juin dernier ;

Vu la loi du 15 mai 1818 en ce qui touche des impositions locales :

Considérant qu'il résulte des pièces qui précèdent que la commune de Sorel a voté une imposition extraordinaire de 4500 francs destinée à la reconstruction de son église, pour être répartie proportionnellement sur ses contributions et celles de Wanel, son annexe ; que la commune de Wanel se refuse à être comprise dans cette imposition, par le motif qu'il ne s'agit point d'une simple restauration de l'église mais bien d'une reconstruction ; que ce refus paraît d'autant plus fondé que les communes annexes sont étrangères à la propriété des églises et des presbytères ; que la loi ne met à leur charge que les frais d'entretien et de restauration de cet édifice ; que les sacrifices que la dite commune de Wanel a fait pour la restauration de sa propre église semblent justifier, d'ailleurs, son refus de participer à la dite imposition ;

Considérant que c'est à la commune de Sorel, par conséquent, à supporter seule l'imposition dont il s'agit, que cette imposition qui paraît votée d'une manière régulière, pourra suivant le vœu émis dans la délibération précitée du 5 avril, avoir lieu en 10 années, sans nuire à la perception des contributions ordinaires ;

Par ces motifs, est d'avis que la commune de Sorel soit autorisée à s'imposer extraordinairement, à l'exclusion de celle de Wanel, au centime le franc de la contribution directe en dix années, la somme de quatre mille cinq cents francs pour avec d'autres ressources faire face à la dépense de reconstruction de son église. »

Le préfet de la Somme envoie cette décision au ministre de l'Intérieur le 18 août 1835 :

« J'ai l'honneur de vous transmettre les pièces relatives à une imposition extraordinaire de 4500 francs votée par la commune de Sorel pour cette somme répartie proportionnellement sur elle et celle de Wanel, son annexe, servir avec d'autres ressources à la dépense de reconstruction de son église. Vous remarquerez, M. le Ministre, que d'après les motifs développés dans ma proposition, je n'ai pas jugé que la commune de Wanel, en sa qualité d'annexe, dut être comprise dans cette imposition. Je vous serai obligé, au surplus, de vouloir bien donner à cette affaire la suite dont elle est susceptible. »

La réponse du ministère de l'Intérieur est adressée au préfet le 18 septembre 1835.

« Monsieur le Préfet, vous m'avez adressé le 18 août dernier avec diverses pièces à l'appui une délibération par laquelle le conseil municipal de la commune de Sorel, réuni aux plus forts contribuables, demande l'autorisation de s'imposer extraordinairement concurremment avec celle de Wanel qui lui est réunie pour le culte, au prorata du principal de leur contributions foncière et mobilière, une somme de 4500 francs qui serait affectée, avec d'autres ressources à prélever annuellement dans la caisse de la fabrique et des subventions qui pourront être ultérieurement accordées, au paiement des frais de reconstruction de l'église de Sorel, chef-lieu de succursale, évalués par devis à la somme de 7711, 80 francs.

Vous proposez de répartir l'imposition sur la commune de Sorel à l'exclusion de celle de Wanel dont le conseil municipal et les plus forts contribuables ont refusé de contribuer à la dépense de la reconstruction projetée et de recourir à une perception de centimes additionnels, motivant leur refus sur ce que les communes annexes ne seraient point tenues de concourir aux frais d'acquisition, de construction ou de reconstruction des églises et presbytères, mais bien seulement à ceux d'entretien ou de restauration de ces édifices : vous pensez que ce refus paraît d'autant plus fondé que les communes annexes demeurent étrangères à la propriété des églises et des presbytères et ce qui pourrait encore la justifier, c'est que la commune de Wanel possède une église pour laquelle elle a fait des sacrifices considérables.

Je ne saurais me ranger à votre avis parce qu'il est évidemment en opposition avec le texte de la loi du 14 février 1810 dont l'article 4, en établissant le mode spécial de répartition suivant que les dépenses sont ordinaires ou extraordinaires entre les communes dont se compose une paroisse, a, pour cela même déterminé l'obligation des communes annexes ou plutôt n'a fait aucune distinction entre ces communes, qui sont tenues de contribuer proportionnellement au principal de leur contribution foncière et mobilière respectives, s'il s'agit de grosses réparations ou reconstruction ou de leur contribution mobilière et personnelle s'il s'agit de la dépense pour la célébration du culte ou de réparations d'entretien.

Ainsi, il faut reconnaître que, quelles que soient les dépenses du culte, elles doivent être réparties entre les communes intéressées suivant les bases établies par la loi que je viens de rappeler. L'existence d'une église dans la commune de Wanel, les sacrifices que peuvent s'imposer les habitants pour la conserver en bon état et y célébrer les offices divins, sont des circonstances tout à fait particulières à cette commune et qui ne sauraient autoriser cette commune à refuser de concourir aux dépenses du culte dans le chef-lieu de cure ou de succursale. S'il en était autrement la disposition de la loi du 14 février 1810 resterait souvent sans exécution, puisqu'un assez grand nombre de communes annexes possèdent une église qu'elles ont soin d'entretenir dans l'espoir d'obtenir d'être érigées elles-mêmes en succursales ou chapelles vicariales indépendantes.

Je conçois qu'une commune pourvue d'une église, quoique simple annexe dépendante, soit peu disposée à concourir aux dépenses du culte de la nature de celle dont il s'agit, pour le chef-lieu de cure ou de succursale surtout si l'exercice du culte dans son sein nécessite des dépenses extraordinaires ou le recours à une perception de centimes additionnels pour y parvenir, mais l'exercice du culte dans les communes qui ne jouissent d'aucun titre est un abus que j'ai déjà eu plusieurs fois, occasion de signaler à MM les Préfets : on accorde généralement avec trop de facilité aux communes qui se trouvent dans cette catégorie, la faculté de voter des dépenses pour la célébration du culte dans leurs églises ; de là, naissent les refus illégaux de ces communes déjà grevées pour leur propre compte de concourir à des dépenses qu'elles considèrent comme leur étant étrangères.

Je ne vois donc pas de motif plausible pour faire fléchir le principe posé par la loi du 14 février 1810, à moins que la commune de Wanel ne soit par son importance, sa population ou sa situation financière dans le cas d'être érigée en chapelle vicariale, auquel cas vous auriez sur sa demande à instruire l'affaire pour ce rapport auprès de M. le Ministre des Cultes. Vous voudrez bien, à ce sujet me donner tous les renseignements qui me sont nécessaires ; à joindre à votre lettre tant le budget communal que celui de la fabrique de l'église de Sorel, pour que je puisse ensuite juger s'il y a lieu ou non de comprendre la commune récalcitrante dans la répartition de l'imposition de 4500 francs. »

Cette lettre est signée par le Pair de France, sous-secrétaire d'Etat, M. Gasparin.

Le préfet réclame le budget de la fabrique de l'église de Sorel. Ce budget établi pour l'année 1936 laisse apparaître un déficit de 7115,38 francs (incluant le coût de reconstruction de l'église) Le budget d'une année normale présente des recettes ordinaires et extraordinaires d'environ 800 francs et des dépenses de 200 francs pour un excédent annuel de six cents francs .

Après de nouveaux échanges de courriers entre le Sous-préfet, le préfet et le ministère de l'Intérieur, le sous-secrétaire d'Etat M. Gasparin transmet au préfet ses directives:

« Monsieur le Préfet,

Par suite des observations contenues dans ma lettre du 18 août 1835 au sujet du refus de la commune de Wanel qui est réunie par le culte à celle de Sorel de contribuer à la dépense de restauration et d'agrandissement de l'église paroissiale et de réunir pour cet objet une perception de centimes additionnels, vous m'avez adressé les pièces et documents que je vous avais demandé pour apprécier la situation financière tant de la fabrique que des deux communes.

Je vois qu'elles sont dépourvues de ressources applicables à la dépense et qu'il y aurait lieu d'autoriser d'office sur la commune récalcitrante l'établissement d'une imposition extraordinaire du montant de la part contributive réglée d'après l'article de la loi du 14 février 1810, mais avant de prendre une détermination à ce égard, je désire être éclairé sur un point qui avait d'abord échappé à mon attention.

Le conseil municipal de Wanel prétend que la délibération du conseil municipal de Sorel où se trouve consigné le vote d'une imposition extraordinaire n'est pas régulier, en ce que l'autorité municipale n'a appelé à cette délibération que sept des plus imposés au lieu de dix, nombre dont se composerait le conseil municipal de cette commune.

À cette objection ; ce conseil a répondu dans une délibération du 28 mai dernier que j'ai sous les yeux que 15 plus forts contribuables avaient été convoqués et que sur ce nombre, huit ont signé la délibération dont un seul l'a signée avec observations.

J'ignore de combien de membres est composé le conseil municipal de Sorel mais si, eu égard à la population de cette commune, ce nombre est comme je le pense de 10 ou 12 seulement, la convocation de 15 plus forts contribuables serait évidemment en opposition avec la loi du 15 mai 1818 portant qu'en pareil cas, les plus forts contribuables seront appelés en nombre égal à celui des membres du conseil municipal.

Je remarque, en outre, que la délibération de la même commune de Sorel prise le 15 juillet suivant ne mentionne pas le nombre soit des membres du conseil municipal soit des plus forts contribuables convoqués pour assister à cette délibération ; elle laisse donc encore, sous ce rapport, quelque chose à désirer.

Je pense que pour ôter à la commune de Wanel tout prétexte de refus, il convient de réunir à nouveau le conseil municipal de Sorel, en ayant soin de recommander au maire d'indiquer exactement dans la délibération à intervenir, le nombre des membres du conseil municipal, nombre qui doit déterminer celui des contribuables à appeler dans l'ordre et suivant la liste déposée par qui de droit et de consigner les observations de ceux qui voudraient en faire.

Cette délibération prise, vous voudrez bien me l'adresser pour être ensuite statué ce qu'il appartiendra sur le mode à assigner à la commune de Wanel. »

Le préfet transmet ses directives au sous-préfet d'Abbeville qui sera chargé de régulariser la nouvelle délibération demandée.

« M. le Ministre de l'Intérieur me mande par lettre du 30 mars dernier que le refus fait par la commune de Wanel de contribuer à la dépense relative à la restauration de l'église de Sorel ne lui a pas paru fondée et qu'il y a lieu d'autoriser d'office l'établissement d'une imposition extraordinaire du montant de la part contributive de la dite commune.

Mais avant de prendre une détermination à cet égard, M. le ministre désire pour ôter à la commune de Wanel tout prétexte de refus, qu'une nouvelle délibération soit provoquée de la part du conseil municipal de Sorel avec l'adjonction dûment constatée des plus forts contribuables.

Cette nouvelle délibération devient absolument nécessaire attendu que le conseil municipal de Wanel prétend que celle prise par le conseil de Sorel le 5 avril 1836 et en relation avec le vote d'une imposition extraordinaire n'est pas régulière en ce que l'autorité municipale n'a appelé à prendre cette délibération que sept des plus imposés au lieu de dix, nombre égal à celui des conseillers municipaux. Je vous invite, en conséquence, M. le Sous-Préfet, à vouloir bien provoquer une nouvelle réunion du conseil municipal de Sorel et d'insister auprès du maire de cette commune pour que la délibération à intervenir énonce dans le préambule les noms des conseillers municipaux et des contribuables présents à la séance.

Vous recommanderez également à ce fonctionnaire de n'appeler à l'assemblée qu'un nombre égal à celui des membres du conseil et de consigner toutes les observations qui pourraient être faites. Je vous serai obligé de réclamer le principal envoi de la délibération dont il s'agit et de me le transmettre aussitôt qu'elle vous sera parvenue. »

Le 24 mai 1836, le préfet transmet au ministère de l'intérieur la nouvelle délibération du conseil municipal de Sorel qui comporte le vote d'une imposition de 4500 francs à partager avec l'annexe de Wanel. Le préfet précise « Vous remarquerez, M. le Ministre, que cette délibération a été prise conformément aux instructions que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 mars dernier.

Par ce moyen ; la commune de Wanel n'a plus rien à objecter et rien ne s'oppose plus à ce qu'elle soit imposée d'office du montant de sa part contributive dans la dépense relative à la restauration de l'église de Sorel.

Le principal des contributions foncière et mobilière des dites communes s'élevant pour Sorel à la somme de 1969 francs et pour Wanel à celle de 1936 francs, je pense qu'il y a lieu de répartir l'imposition des 4500 francs par moitié. »

Le financement de la dépense semble donc assuré et il ne reste plus qu'à attendre le décret royal autorisant l'imposition.

Le préfet de la Somme saisit donc la commission des bâtiments civils pour avis sur le plan de reconstruction. Cette commission envoie son rapport au préfet le 12 septembre 1836.

« Rapport fait à Monsieur le Préfet par la commission des Bâtiments Civils sur un projet pour la reconstruction de l'église de Sorel.

L'église de la commune de Sorel étant très caduque et arrivée au terme de sa durée, Mr Pierru, conducteur de travaux, demeurant à Fontane sur Somme a été chargé de dresser un projet de reconstruction.

Ce projet est développé sur trois feuilles de dessin qui accompagnent le devis estimatif des travaux.

Cette église doit avoir 21,40 m de longueur, sur 8 m de largeur, hors d'œuvre, 5,50 m de hauteur de murs et 7,40 m de hauteur sous voûte.

La maçonnerie doit être construite, partie en briques et partie avec les matériaux à provenir de la démolition de la vieille église ; la charpente faite partie en bois neuf et partie avec les vieux bois de l'église actuelle, enfin la couverture faite en ardoises.

La dépense de cette construction est évaluée à la somme de	8441,30 f
Plus le 1/20ème pour honoraires à la rédaction du projet,	
à la surveillance des travaux et de leur direction	422,13f
Total général	8865,43f

De cette somme, on défalque la valeur des matériaux de l'ancienne église à reprendre par l'entrepreneur estimés à	1151,63f
reste pour dépense à faire	7711,80f

La commission qui a examiné le projet ne le trouve pas satisfaisant tant sous le rapport à l'art que sous celui à la construction, quoique très simple par son plan. On aurait pu en adoptant toute la simplicité que commande l'économie donner un caractère plus convenable aux façades.

Comme construction, on n'hésite pas à dire que les murs et les contreforts ont trop peu d'épaisseur, surtout si on considère que le poids du comble peut pousser au vide, les arbalétriers des fermes n'étant maintenus dans le pied que par des tirants en fer d'une faible épaisseur. Le clocheton qui porte sur le pignon du portail d'entrée ne paraît pas assez spacieux, on ne lui adonné dans l'œuvre qu'un mètre soixante-dix centimètres sur un mètre, ce qui n'est pas suffisant pour la mise en jeu de la cloche.

Ce projet, tel qu'il est présenté ne paraissant pas admissible à la commission, elle pense qu'il doit être renvoyé à son auteur en l'invitant à se faire aider des conseils d'un artiste un peu plus versé que lui dans ce genre de composition. Ce conseil officieux lui est donné pour éviter un nouveau renvoi si le projet n'était pas amené à bien par une nouvelle étude.

Tel est l'avis que la commission a l'honneur de soumettre à Monsieur le Préfet. »

Le 24 septembre 1836, ordonnance de Louis Philippe, roi des français qui décide que « la commune de Sorel est autorisée à s'imposer extraordinairement au principal de ses contributions foncière, personnelle et mobilière, en huit années, une somme de deux mille deux cent soixante cinq francs soixante centimes, pour concourir au paiement des frais de reconstruction d'une partie de l'église de cette commune.

Il sera prélevé d'office sur la commune de Wanel, même département, réunie pour le culte à celle de Sorel, par addition au principal de ses contributions foncière, personnelle et mobilière, en huit ans,

une imposition extraordinaire de deux mille deux cent trente quatre francs pour acquitter la portion contributive de cette commune dans la dépense mentionnée ci-dessus. »

C'est le sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur, M. Ch. Rémusat qui notifie cette ordonnance au préfet de la Somme le 6 octobre 1836 Le préfet de la Somme demande par écrit à M. le directeur des contributions directes ainsi qu'à M. le Receveur Général des Finances du département d'exécuter cette ordonnance.

Le préfet demande au Sous-préfet d'Abbeville de lui envoyer le nouveau devis pour le faire examiner par la commission. Il demande que soient prises en compte les observations des membres de la commission des bâtiments afin que le nouveau projet accepté permette une adjudication rapide pour que les travaux puissent être exécutés pendant le belle saison de 1837.

Monsieur Pierru, qui a rédigé le projet envoie au Préfet, le 6 janvier 1837, ses observations aux conclusions prises par la commission.

Il réfute les arguments de cette commission précisant que l'élévation du monument est commandée par la position du terrain et par la nécessité de respecter les maisons qui sont très près de l'église. Il précise ne pas pouvoir augmenter l'épaisseur des murs de peur de manquer de matériaux de récupération et d'augmenter considérablement la dépense qui lui a été fixée à l'avance.

Il précise aussi que la poussée au niveau des combles a été prise en compte et cite en exemple les travaux qu'il a menés à bien dans l'église de Longpré les Corps Saints en 1827 en utilisant des tirants en fer de même diamètre alors que les murs de cette église sont élevés de 7,66 mètres.

Le petit clocher dont il est fait mention sera démoli et reconstruit dans la même dimension .Le conseil municipal de Sorel se réunit le 12 janvier 1837 pour examiner le nouveau devis et décide:

« L'an mil huit cent trente sept, le 12 janvier, le conseil municipal de la commune de Sorel réuni sur l'invitation de M. le maire, à l'effet de réexaminer le devis de reconstruction de l'église de Sorel, rédigé par M. Pierru, architecte, en date du 18 mars 1835, lequel devis n'aurait point été totalement adopté par la commission des bâtiments civils, ainsi que nous l'expose le maire qui en a été informé par M. Pierru ».

Le conseil municipal après avoir de nouveau attentivement examiné le devis et les modifications et additions rédigées par M. Pierru en date du 6 janvier 1837, arrête :

« Qu'une construction plus importante entrerait parfaitement dans les goûts si les ressources de la commune lui permettent de pouvoir y aspirer mais attendu qu'un impôt bien onéreux pour une commune si peu importante et qui n'a aucune ressource, va peser sur elle pendant huit ans attendu qu'il lui est impossible de pourvoir à de plus grandes dépenses que celles du devis, Il se trouve obligé de restreindre ses désirs et il prie la commission consultative des bâtiments civils d'adopter le devis avec les modifications qui y sont apportées dans l'espoir que la dépense de ces additions sera couverte par le rabais qui sera obtenu au moment de l'adjudication des travaux ou par les secours qu'accordera l'administration. »

Le sous-préfet d'Abbeville transmet la délibération et le nouveau devis au préfet accompagné d'une lettre explicative le 17 janvier 1837.

« J'ai communiqué au Sieur Pierru, les observations faites par la commission des bâtiments civils au sujet du devis de la reconstruction de l'église de Sorel. Le sieur Pierru a fait quelques additions de consolidation mais il n'a pas cru devoir opérer tous les changements indiqués par la commission. Il en a déduit les motifs dans une feuille séparée. Le conseil municipal de Sorel a examiné le devis de cette église et il prie l'administration de l'approuver avec les modifications proposées. Comme il n'est pas possible d'exiger de plus grands sacrifices de la part des communes de Sorel et de Wanel réunies pour le culte, j'estime que le projet tel qu'il est présenté est susceptible d'approbation. Je vous prie donc de m'autoriser à passer l'adjudication. »

Le 8 février 1837, le préfet de la Somme accepte les modifications proposées par M. Pierru et autorise le sous-préfet d'Abbeville à passer l'adjudication des travaux dans la forme ordinaire.

Les travaux de construction seront menés à bien en 1837 par l'entreprise Pecquet de Long. La réception définitive intervient en 1839. Le sous-préfet transmet, le 15 mars 1839, le dossier au préfet avec ses observations pour approbation du compte général. « Le 20 février 1837, j'ai consenti l'adjudication des travaux pour la reconstruction de l'église de Sorel au profit de Mr Pecquet, entrepreneur, demeurant à Long pour le prix de 6940 francs. Il résulte du compte général des travaux que la dépense s'élève à 7121,53 francs non compris les honoraires de rédaction du devis qui s'élèvent à 458,17 francs. Le conseil municipal de Sorel a reconnu, à la suite de ce compte qu'il était bien établi mais je remarque, par le certificat de réception que l'entrepreneur ne s'étant pas conformé

au devis pour l'exécution de la toiture, demeure seul garant de cette partie de l'ouvrage. À cette occasion, l'entrepreneur ayant pris l'engagement de garantir le comble de l'édifice pendant 20 années, le conseil municipal s'est déterminé à accepter les travaux. Il aurait été plus convenable pour éviter toute prolongation de garantie que l'entrepreneur au lieu de ne placer qu'une faîtière au comble en mette deux ainsi que le prévoyait le devis. Les travaux de cette église du reste bien exécutés, j'estime qu'il y a lieu d'approuver le compte général qui est ci-joint. »



En 1842, une délibération du conseil municipal est prise pour autoriser un règlement de 283 francs à M. Pecquet, entrepreneur. La somme qui figurait au rôle des contributions n'a pu être réglée par le percepteur car la commune avait oublié de la porter au budget. Le préfet autorise cette dépense.

Le 25 mars 1843, suite à une délibération du conseil municipal de Sorel du 16 mars 1842, le préfet autorise le versement d'une somme de 283 francs, comme sixième paiement à l'entrepreneur pour travaux réalisés à l'église de Sorel.

Le 1er août 1909, le conseil municipal délibère sur des réparations urgentes à faire à l'église: les carreaux des fenêtres du côté de l'ouest sont cassés et la pluie dégrade les murailles intérieures. Le conseil accepte le devis de M. Lalou Olivier, vitrier à Hallencourt pour la réparation des carreaux : le devis s'élève à 39,95 francs.

Le 13 mai 1910, le maire expose au conseil municipal que les quatre abat-sons du clocher sont complètement pourris et qu'une réparation urgente s'impose. Le devis présenté par M. Bertoux Louis, menuisier se monte à 55,20 francs. Il est accepté par le conseil et les travaux exécutés.

Le 12 novembre 1910, c'est la toiture de l'église qui est « dans un état de délabrement qui ne permet pas d'ajourner plus longtemps la réparation » Le devis présenté par un artisan d'Hallencourt doit permettre de remplacer 450 ardoises, des voliges et 6 mètres de gouttière pour une somme de 65 francs. L'église du village a subi depuis bien d'autres réparations ; l'étanchéité de la toiture a été révisée régulièrement ; quelques vitraux réparés, le coq remplacé. Les murs nettoyés et rejointoyés, grâce à un chantier d'insertion ont retrouvé leur aspect originel mais tous ces travaux et dépenses communales ne servent qu'à conserver l'édifice en bon état car comme dans la plupart des communes, l'église n'est ouverte que pour des cérémonies exceptionnelles : enterrements ou mariages.



VAUX MARQUENNEVILLE :



La construction date du 16^{ème} siècle. Elle est en briques, silex et craie pour la nef, et briques et pierres pour le chœur ; ce dernier est plus élevé que la nef.

En 1823 des réparations extérieures sont faites.

Elle fut jadis couverte en chaume. En 1837 le chœur est recouvert d'ardoise, et la nef en tuiles, puis en Mai 1879, des ardoises remplaceront les tuiles. Suite à la chute d'un obus en Mai 1940, la toiture sera réparée en Février 1941. Enfin la couverture des 3 pans du chœur sera refaite en 2003.

L'intérieur a été entièrement repeint en 2002.

Aucune fenêtre ne possède de vitraux colorés.



Dans le chœur sont inhumés les de Riencourt, derniers seigneurs du village, comme en témoigne une stèle fixée sur la partie gauche. A l'entrée une pierre tombale, celle de curés de Vaux.

Le manuscrit 514 de la bibliothèque d'Amiens signale lors de la visite en 1689 que l'église est couverte en chaume et qu'il faut faire un lambris au chœur »

En 1910, Rodière et Des Forts dans le pays du Vimeu décrivent l'église : « C'est une construction modeste, au clocher de charpente, et dont une toiture d'ardoise a remplacé la couverture de chaume. Le chœur, légèrement plus élevé que la nef fut

reconstruit en 1667, mais très remanié plus tard. » Ils donnent en notes quelques précisions sur cette

restauration de 1667, signalant

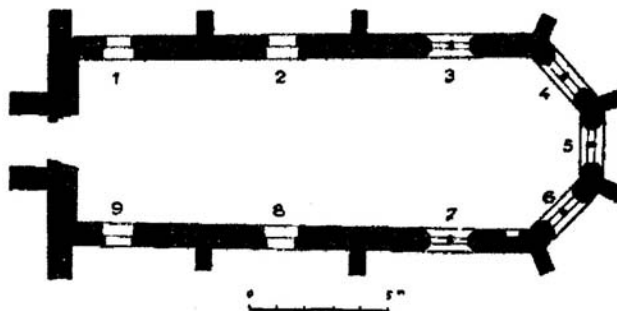
une transaction (800 livres) entre le curé de Vaux, Nicolas Bertault et le commandeur de Oisemont Jacques de Caurel pour la reconstruction du chœur qui ne peut être réparé à cause de sa trop grande caducité » Pour la même cause, une transaction (400 livres) a lieu un mois plus tard entre le curé de Vaux et le mandataire des dames de Berteaucourt.



Ci-dessus l'église peinte par Maqueron en 1858 BM Abbeville.



VIEULAINES :



Dans un bulletin des Antiquaires de Picardie de 1952, MM. Canton et Hainsselin écrivent : « L'église de Vieulaines a succédé à une autre église qui existait déjà en 1358, mais dont il ne reste aucune trace. Philippe des Forts la date avec du 16^{ème} siècle ; le chœur plus récent pouvant n'avoir été construit qu'à la fin de ce siècle ou au début du 17^{ème}. Neuf fenêtres éclairent l'église : trois du côté nord, trois au chevet (celle du milieu est actuellement bouchée) et trois du

côté sud. Les fenêtres 1,2, 8 et 9 sont sans meneaux, tandis que les autres en possèdent un. En outre une petite ouverture récente se trouve au-dessus du grand portail. Les baies 1,2, 8 et 9 ainsi que la petite ouverture sont entièrement blanches. Les autres fenêtres présentent encore quelques débris de leurs vitraux peints. » La description de ces vitraux est ensuite donnée : il y avait très certainement des vitraux de deux époques différentes : les plus anciens représentaient au moins deux saints personnages ; les autres à l'abside, dataient de 1620. La date de 1620, qui se voyait sur les vitraux, marquait la fin de la reconstruction du chœur. Les vitraux en auraient été donnés par Jean de May, seigneur du lieu.

En 1780, Jean François Darras, curé de Vieulaines, signe à l'intendant Bruno d'Agay que le campenard tombe en ruines, que la toiture en chaume est complètement à refaire, que les habitants réclament la réparation du pavage, la réfection de l'autel et la construction d'un plafond. En 1782, un devis estimait le montant des réparations à plus de 240 livres. Un clocher neuf fut installé à la place du campenard, et la couverture fut faite en tuiles.



Dans son étude de l'église d'Hocquincourt, Myriam Dufresne décrit les portails de l'église de Vieulaines : « Cette église aux modestes proportions comporte deux entrées donnant directement accès à l'intérieur du vaisseau unique de la nef. Celle percée en façade occidentale est précédée d'un avant porche ; La seconde, quant à elle, est plus petite et plus richement décorée que la première. Son

ouverture, amortie par un arc en anse de panier, est soulignée d'une importante voussure comportant quatre archivoltes. L'archivolte supérieure s'interrompt au niveau de l'imposte de l'arc où elle forme des retours horizontaux. Cette baie, encadrée de son archivolte, est percée au soubassement. Elle est séparée du premier niveau par le bandeau larmier ceinturant l'ensemble des murs de la

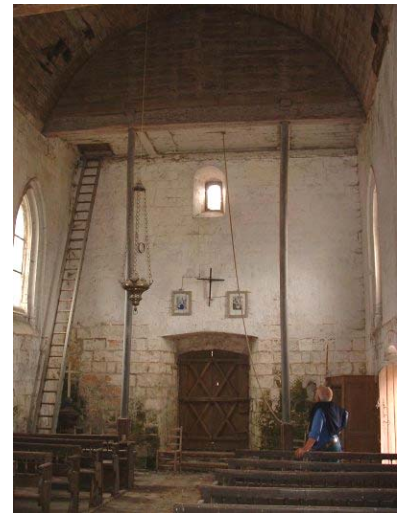
construction. Au-dessus de ce larmier est percée une petite niche devant contenir autrefois la statuette du saint patron de l'église. Elle est soulignée d'une archivolt très saillante s'interrompant au niveau de l'imposte de l'arc pour former des retours horizontaux.

Cette église à nef unique, de deux travées de long, que prolonge un chœur terminé par un chevet à trois pans est surmontée à l'ouest d'un clocher charpenté. La façade occidentale est épaulée de deux contreforts latéraux (1,40m de long sur 0,80m de large) s'amincissant au fur et à mesure qu'ils s'élèvent. Elle est précédée d'un avant porche. Celui-ci est logé entre les deux contreforts qui encadrent l'entrée et qui montent jusqu'au sommet des combles. Un arc en anse de panier, placé juste au-dessus de la porte d'entrée les relie entre eux. L'espace laissé entre le mur de façade et l'arc est ici de 1,40m, soit de la longueur totale des contreforts. Le porche est donc très profond. Il est surmonté d'un appentis recouvert d'ardoises. Cette façade est donc rythmée verticalement par deux grandes verticales, les contreforts, mais ces dernières sont relativement atténuées par l'imposante profondeur du porche. La façade reste donc assez massive.

Le clocher surmonte directement le mur de façade occidentale. Il n'occupe plus la totalité de la première travée de la nef, mais sa première moitié comme à Hocquincourt. Le mur de façade dépasse légèrement de la toiture pour recevoir en son sommet le clocher. Aucun porche n'apparaît à l'intérieur de la nef. Cette dernière partie, tout comme le chœur, est entièrement couverte d'une charpente lambrissée. Seul le début de la nef n'est pas voûté : la première moitié de la première travée est couverte d'un plancher en mauvais état ; cet espace correspond aux combles du chœur. Une échelle placée sous une trappe mène en ces lieux. La taille importante du clocher ainsi que sa structure entièrement charpentée ont nécessité un support partant du sol : deux poutres placées aux extrémités nord-est et sud-est du clocher descendent dans la nef ; elles servent d'appui au clocher de charpente.

Dans la Picardie historique et Monumentale, Ph des Forts signale que « à la nef, les fenêtres ont des archivolttes à arrêts horizontaux, à la première travée du chœur, du côté du midi, les retours se prolongent et réunissent deux fenêtres ». Ce qui lui fait dire que la nef paraît antérieure au chœur, argument confirmé par le raccord visible à la corniche.

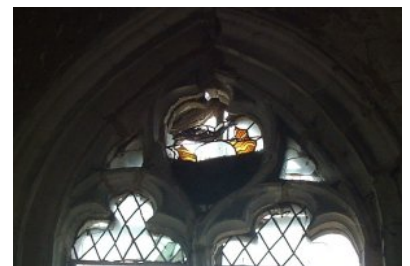
Les contreforts ont des formes très disparates : à la nef un simple talus les amortit, mais au chœur ils présentent des formes plus variées : les uns ont un chaperon en contre courbe comme à Bellifontaine et Limeux, d'autres sont en bâtière allongée avec de petits ornements gravés sur les faces. Poussant très loin sa fantaisie, le constructeur a sculpté au sommet de l'archivolte de la fenêtre 4, sur le plan, un ciboire, un ostensor, un manipule et un missel (voir photo ci-dessous).



Ci-contre sommet de contrefort du chœur comportant la date 1733 gravée.



En 2004, l'église est désaffectée, le clocher a reçu une toiture neuve qui le met à l'abri des intempéries. Le problème principal est l'effondrement de la voûte du chœur. Quelques fragments de vitraux existent toujours mais en très petit nombre, sur les fenêtres 3,4 et 6. Les voici :



WANEL :



Nous puisons toujours nos informations chez Myriam Dufresne. Le clocher est un clocher charpenté construit dans l'œuvre à l'ouest de la nef. L'église comprend une nef unique longue d'une seule travée prolongée d'un chœur d'une travée de long et terminé par un chevet à trois pans. La façade occidentale, terminée par un mur pignon en trapèze, est directement surmontée du clocher ; il est construit dans son direct alignement. Le clocher, de forme carrée, est surmonté d'une flèche en charpente. La façade occidentale est percée en son centre d'un arc en plein cintre ; celui-ci constitue l'entrée principale de l'église. La porte est flanquée de deux contreforts ; ils montent jusqu'au sommet du pignon où ils s'achèvent par un log glacis sommital. Le clocher ne repose pas ici, comme à Hocquincourt, sur une assise formée par les

contreforts, mais sur le mur de façade occidentale qui se prolonge au-dessus de la toiture de la nef. À l'intérieur de l'église, aucun contrefort ni ossature bois n'apparaît dans la nef. Celle-ci est voûtée en berceau sur toute sa longueur. La construction du clocher ne démarre donc pas ici du sol de l'église, mais elle se limite aux combles inaccessibles. Compte tenu de la ressemblance du clocher de l'église de Wanel avec celui de Grébault-Mesnil, nous pouvons nous demander, si la clocher charpenté de l'église n'est pas venu également remplacer un ancien campanard (confirmation ci-dessous).

En 1819, les habitants de Wanel abandonnent la somme qui leur revient pour fournitures faites aux troupes alliées. On répare avec cet argent l'église (769F)

Après 1825, il est prévu de recouvrir l'église en tuiles-pannes, en place de celle qui existait en échandoles, toute délabrée et pourrie. La charpente n'étant cependant pas assez solide, on y supplée par une toiture en ardoises.

16 mai 1847, considérant qu'il est d'un haut intérêt pour la commune de conserver son église, que l'existence de cet édifice lui procure, entre autres avantages, beaucoup plus de régularité dans la célébration des offices divins, qu'elle lui permet de pouvoir par le moyen de la cloche donner l'alarme avec plus de promptitude en cas d'incendie, de sonner la retraite tous les jours de dimanche, d'indiquer l'heure de la sortie des glaneurs dans la saison d'été, la commune demande, vu l'état du campanile, la construction d'un clocher pour laquelle une souscription volontaire a déjà rapporté 800F



Rodière et Des Forts en 1935 notent : « Jolie petite église du 16^{ème} siècle, composée de deux travées et d'un chevet ; bâtie en craie taillée, sur soubassements en damier de silex et craie. Les fenêtres du sud du chevet sont en tiers*point, gracieuses et bien proportionnées, sans meneau, avec trois moulures prismatiques séparées par deux cavets ; elles sont surmontées d'archivoltes, et un larmier court sous leur appui. Au nord, seule la première travée possède une fenêtre analogue, mais en plein cintre et de style Renaissance ; la seconde travée est aveugle. Une porte est murée au sud de la première travée. À l'intérieur, des poinçons et tirants en charpente soutiennent une voûte plâtrée. Les

sablières sont simplement moulurées. Un léger décrochement marque du côté nord le passage de la nef au chœur. Une piscine en anse de panier s'ouvre dans le mur sud de la nef »



À noter que la fenêtre du pan central du chœur a été murée avec une maçonnerie faite de briques.

Les murs de l'église sont recouverts d'un nombre impressionnant de graffitis de fers à cheval.



Dans la nef, prêt de la chaire à prêcher se trouve cette petite piscine, témoin possible d'un ancien autel.

Seules les deux fenêtres latérales du chœur possèdent des vitraux colorés. Celui de la façade nord est en partie rendu opaque par l'aménagement d'une sacristie.



WIRY :

Charles Testu, doyen d'Airaines visite les églises du doyenné d'Airaines, voici son rapport pour Wiry : le 9 septembre 1733, la couverture et la nef sont à réparer par le haut d'un bout à l'autre. Le chœur est cette année en bon état.



L'église de Wiry au Mont « Notre Dame de l'Assomption » a été construite au XIII^e siècle. Elle a subi à travers les siècles des rénovations dont les plus importantes sont celle de 1864 puis celle de 1950 suite aux bombardements du 20 Juin 1944.

Sur ce dessin de Maqueron datant de 1860 (BM Abbeville), le clocher construit en briques et en moellons, est soutenu par des étais. Une vieille porte s'enfonce dans une arcade de moulures. À l'époque le clocher et la nef étaient couverts en ardoises tandis que le chœur était couvert en tuiles.

Après une rénovation en 1864 (dessin ci-dessous, BM Abbeville), la façade, le clocher et le mur sud de la nef ont été reconstruits en briques, deux tourelles protègent le clocher et lui donnent une



allure majestueuse.

Cette église était la seule fortifiée des alentours

L'horloge a été installée en 1881.

Mais lors de la dernière guerre, en juin 1944, elle a été bombardée ; la toiture et le chœur ont subi d'importants dégâts .La réfection de la toiture a été réalisée en ardoises d'Angers par l'entreprise Guilbert de la Chaussée-Tirancourt.

La finition des tourelles attire souvent les regards.

On a profité de la reconstruction du chœur pour y prolonger la charpente en bois apparente de la nef, datée de 1500, sur la sablière nord. Elle comporte cette inscription : « *lan mil cinq cens au mois de octobre les habitans de cheste ville ont fait faire ceste carpenterie* » Sur la sablière côté sud, une inscription rappelle que l'église fut réparée en 1870

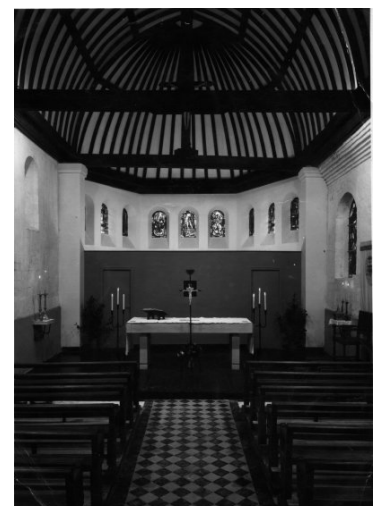


Les travaux de maçonnerie ont été confiés à l'entreprise Deschamps d'Allery qui a également participé à l'extension de la charpente avec M Berton.

Aujourd'hui, seul le mur nord est ancien, réalisé en moellons, ça et là réparé en briques, il a environ un mètre d'épaisseur, percé de très petites fenêtres en plein cintre peut-être romanes (?), très ébrasées à l'intérieur.



Intérieur de l'église avant le bombardement puis en 1950





L'église en l'an 2004

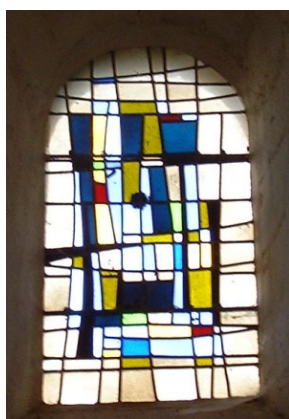
Fenêtre côté nord



Tous les vitraux ont été remplacés en 1955 et sont signés de F Bertrand - P Verrier.



Vitraux du mur sud



Vitraux de la fenêtre nord et du mur est